

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 21 JUIN, 1895

No 16

SEMAINE DU 14 JUIN

2198 abonnés réguliers 2193

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

Ça et là.

Il se produit en ce moment une concurrence intéressante entre les banquiers français et les banquiers anglais; nous voulons parler de la haute banque des deux pays; pour obtenir l'émission des emprunts que la Chine doit contracter pour payer l'indemnité de guerre.

La banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Lyonnais ont réussi à obtenir l'émission de l'emprunt de \$80,000,000 en or qui doit être payé comme indemnité au Japon pour l'abandon de la presqu'île de Liao-Tong. Cet emprunt est garanti par la Russie et sera d'un placement plus facile que l'autre emprunt, qui sera probablement de \$200,000,000. Aussi les grands banquiers de Lon-

dres sont-ils furieux contre leurs confrères de Paris et font-ils tout en leur pouvoir pour obtenir l'émission de ce second emprunt.

Le fait est que la situation de la place de Londres n'est pas rose. Les capitaux n'y ont plus de marché. Le taux du marché libre tombe graduellement et l'on se jette sur les prêts garantis par des valeurs publiques, au taux de $\frac{1}{2}$ p. c. pour terme fixe et de $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. c. pour demande. Le placement de \$200,000,000 d'or en Chine serait un véritable soulagement pour les capitalistes anglais, qui, d'ailleurs, sauraient bien prendre les plus sérieuses garanties de remboursement.

Vol d'eau Nous avons laissé percer une légitime indignation, à plusieurs reprises, en constatant que la Montreal Water and Power Company recevait de la ville de Montréal, sans la payer, l'eau qu'elle revendait au comptant aux municipalités voisines. Nous trouvons d'une longanimité, frisant la complicité, les fonctionnaires chargés de la perception du prix de l'eau, qui laissaient durer plus d'une année entière cet état de choses.

Eh bien, nous étions encore d'une naïveté enfantine. Non seulement la Montreal Water and Power Company ne payait pas l'eau qu'elle recevait de la ville par les compteurs, mais elle avait pratiqué à une conduite principale de la ville, au coin des rues Dorchester et Atwater, une saignée clandestine de 6 pouces, par laquelle elle détournait une partie de l'eau qu'elle fournissait à la Côte St-Antoine.

Il ne manquait plus que cela.

La ville lui réclame \$50,000 pour ce fait. Ce n'est pas assez. Ce détournement, commis par un individu, l'aurait conduit à la cour criminelle. Nous ne savons jusqu'à quel point les officiers de la compagnie peuvent être tenus personnellement responsables de ce délit, mais il est à peu près certain qu'il n'a pas été commis sans qu'il y ait eu complicité quelque part. C'est une enquête qu'il faudrait, mais une

enquête sérieuse, pour découvrir quel a été ce complice et pour le punir comme il le mérite.

A moins qu'il n'y ait de trop hautes individualités compromises, nous ne voyons pas pour quelle raison on refuserait cette enquête.

Pour les Commis. Maintenant que la procession de la Fête-Dieu est passée, les marchands de nouveautés vont voir s'allonger les jours plus ou moins oisifs de l'été. Le départ pour la campagne de nombreuses familles aisées, va faire des loisirs également aux épiciers qui emploient des commis. Les magasins de chapellerie et fourrures ont maintenant passé la période active du printemps; les magasins de ferronnerie et de peintures vont avoir également moins de clients à servir.

Nous supposons que les marchands, dans chacune de ces lignes, ont déjà fait les préparatifs d'un congé de quelques jours à passer à la campagne, aux bains de mer ou aux eaux minérales. Ceux qui ne les ont pas faits, devraient les faire au plus vite; juillet et août sont les mois où l'on peut le plus facilement s'absenter de son magasin et laisser derrière soi, pendant quelques jours, le soin des affaires.

Mais nous voudrions que, dans chaque magasin où un ou plusieurs commis aident le patron, les arrangements pour les vacances du patron fussent faits de manière à ce que chaque commis pût, lui aussi, prendre quelques jours de repos. Les commis sont de la même pâte que les marchands et le surmenage sans trêve ne fait pas plus de bons commis que de bons patrons.

Au point de vue humanitaire, il est du devoir du patron, responsable jusqu'à un certain point, du bien-être matériel et moral des commis, de leur donner autant que possible l'occasion de se délasser le corps et l'esprit pendant quelques jours par année. Au point de vue des affaires, il est clair que l'on obtiendra d'un commis, traité avec bienveillance,

et à qui on aura ménagé ainsi une récréation utile, beaucoup plus d'attention aux affaires, beaucoup plus d'intérêt au succès de la maison, et beaucoup plus d'activité physique et intellectuelle, que si on le traite comme un esclave attaché, rivé au comptoir et qu'on ne détache que lorsque le magasin est fermé.

Que les patrons prennent des vacances, c'est une nécessité de leur situation; qu'ils en donnent aussi à leurs commis, c'est leur devoir et c'est leur intérêt.

LA BANQUE ONTARIO

Il y a plusieurs années que la banque Ontario ne bat que d'une aile; on regardait déjà sa position comme compromise lors de la mise en liquidation de la Central Bank et le cours de ses actions à la bourse, malgré un support effectif de la part des intéressés, montrait que, dans l'opinion des financiers, la banque avait besoin d'une réorganisation complète. Sous la pression de cette opinion, des changements importants ont été faits dans le bureau de direction. La nouvelle administration n'a pas voulu prendre la responsabilité des errements antérieurs; elle a fait une épuration minutieuse des comptes; une nouvelle évaluation de l'actif; elle a, en conséquence, été amenée à refaire le bilan de la banque sur une base plus solide, mais qui présente une diminution marquée sur les évaluations antérieures.

La banque Ontario a un capital versé de \$1,500,000. Elle prétendait avoir un fonds de réserve de \$350,000. Ce fonds de réserve disparaît complètement dans le nouveau bilan, ou du moins il est réduit à \$40,000. Sur les \$300,000 qui disparaissent, \$145,000 représentent des pertes sur les affaires courantes; l'évaluation des immeubles possédés par la banque est diminuée de \$100,000 et celle de ses autres valeurs de \$60,000.

Malgré cela, les directeurs ont cru devoir payer encore 3 p. c. pour le dernier semestre; de sorte que les actionnaires ont reçu 6½ p. c. pour l'année.

Espérons que la nouvelle administration saura éviter les écueils où la précédente a si gravement endommagé la fortune de la banque, et qu'elle pourra éviter une nouvelle dépréciation de son actif, qui, n'étant plus étayé que par un fonds de réserve de \$40,000 et un fonds contingent de \$10,820, ne résisterait guère à une courte série de mauvaises opérations.

LA BANQUE D'HOHELAGA.

La banque d'Hochelaga a gagné pendant l'exercice 1894-1895, \$88,851 dans le cours ordinaire de ses affaires. C'est 11.1 p. c. sur son capital actuel de \$800,000; mais comme ce capital n'est que récemment monté à ce chiffre, on pourrait dire que la banque a gagné 12 p. c. sur le capital qu'elle a réellement eu à sa disposition. Elle a payé deux dividendes de 3½ p. c. chacun, ce qui donne 7 p. c. pour l'année. Les années précédentes et depuis long temps elle ne payait que 6 p. c. L'année dernière, à ces 6 p. c. elle avait ajouté un bonus de 1 p. c. Cette année elle aborde franchement le 7 p. c., preuve qu'elle croit être sûre de pouvoir continuer à payer à ses actionnaires ce taux d'intérêt sur leur capital. Pour payer le second dividende de 3½ p. c. sur le nouveau capital, il a fallu déboursier \$28,000, au lieu des \$26,000 qui avaient suffi pour le dividende du premier semestre.

L'émission de \$89,900 de nouveau stock a été faite à 20 p. c. de prime, ce qui a produit pour la banque \$17,980. Avec cette somme et celle qui restait des bénéfices de l'année, aidée d'un tout petit appoint du fonds contingent (\$233) la banque a pu porter \$50,000 au fonds de réserve qui est maintenant de \$320,000, 40 p. c. du capital.

La banque d'Hochelaga constate bien, comme les autres banques, que l'argent a été à bon marché, qu'il a fallu payer des intérêts sur les dépôts; mais cela ne l'a pas empêché de faire, pour ses actionnaires, des affaires d'or, c'est-à-dire d'or mat, plus solides que brillantes, et d'arriver à la fin de l'exercice à un chiffre à peu près égal à celui des bénéfices de l'année dernière.

Pourtant, s'il est une banque dont les profits soient sensibles à la fluctuation du taux de l'intérêt sur les prêts à demande, c'est bien la banque d'Hochelaga qui, d'un bout de l'année à l'autre, tient de \$800,000 à \$900,000 ainsi placées. Au 31 mai, elle avait placé à demande près de \$900,000. Une diminution de 1½ p. c. sur le produit de pareille somme donne tout de suite une perte de \$13,500. Ça ne fait rien. On trouve autre chose pour combler ce déficit; on veille de plus près à ne pas faire de pertes, enfin, on fait le nécessaire pour présenter aux actionnaires, outre leur revenu habituel augmenté de 1 p. c., un cadeau de \$50,000 à mettre au fonds de réserve.

C'est un joli cadeau pour un an-

niversaire de 21ème année et nous n'avons aucune peine à croire que les actionnaires en sauront gré à M. St-Charles et à ses collègues, ainsi qu'à M. Prendergast, leur sympathique et laborieux caissier.

M. Prendergast n'est pas aussi optimiste que Sir Donald A. Smith, ni même que M. Clouston; il voit bien que le prix des denrées est augmenté, mais il ne voit pas encore que les moyens de payer des consommateurs aient augmenté en proportion. Pourtant, il ne nie pas qu'il y ait meilleure perspective. Il se contente de poser un point d'interrogation à la façon de Montaigne: "Que sais-je, moi!"

Le discours de M. Prendergast, que nous publions avec le rapport de la banque, est à lire d'un bout à l'autre: ses conseils sont bons à suivre et ses avis bons à écouter.

Nos félicitations à M. le président, à MM. les Directeurs et à leur 72 employés qui, du premier au dernier, ont travaillé avec courage, acharnement plutôt, et avec complet succès, pour décrocher pour leur banque le "record" de la production de revenu en 1895.

LA BANQUE D'HOHELAGA

RAPPORT ANNUEL.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga a eu lieu samedi, le 15 juin, à midi, dans le bureau des directeurs de la banque.

Étaient présents: M. F. X. St-Charles, président; R. Bickerdick, vice-président; J. D. Rolland, Chas Chaput, J. A. Vaillancourt, Alphonse David, James Price, E. Cunningham, J. P. Lebel, J. L. Coutlée, Ed. Hurtubise, Ferréol Dubreuil, Rodolphe Forget et M. J. A. Prendergast.

M. F. X. St-Charles fut appelé à présider l'assemblée et M. Prendergast fut choisi comme secrétaire.

Après lecture par le secrétaire des avis convoquant l'assemblée, M. F. X. St-Charles propose, secondé par M. Chas Chaput, que M. M. E. Cunningham et F. Dubreuil soient nommés scrutateurs. — Adopté.

M. Prendergast donne lecture du rapport des directeurs et du bilan de l'exercice, comme suit:

VINGT-ET-UNIÈME RAPPORT ANNUEL.

A messieurs les actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

Messieurs,

En vous soumettant le résultat des opérations de l'année fiscale finissant le 31 mai dernier, vos Directeurs sont heureux de constater avec vous que la Banque d'Hochelaga vient d'atteindre sa majorité.

Si sa première jeunesse a été quelque peu orageuse, son adolescence a été plus calme; et avec l'expérience et la sagesse des années, il nous est permis de fonder de modestes espérances sur son âge mûr.

En effet, depuis environ six ans, elle a pu non seulement continuer de payer des dividendes raisonnables, mais elle a réussi à étendre graduellement le champ de ses opérations, tout en portant \$220,000 à son fonds de réserve qui est maintenant de \$320,000, soit 40 p.c. du capital de \$800,000. Dans la même période elle a affecté \$20,000 au fonds de garantie de ses officiers et employés.

Aussi, disons en passant que le nouveau stock, émis au mois d'août dernier, a été promptement absorbé, surtout par nos actionnaires, et la prime réalisée sur ce stock a contribué au montant porté au fonds de réserve.

Cette émission de stock a été rendue nécessaire par le fait que depuis quelques années nous étions forcés de gêner l'expansion périodique de notre circulation, afin de rester dans la limite prescrite par "l'Acte des Banques."

L'an dernier, nous vous annoncions une nouvelle succursale pour la rue Notre-Dame ouest. Cette succursale est en opération depuis quelques mois, et nous avons lieu de croire qu'elle prendra un développement, satisfaisant dans un avenir prochain.

Pour nous rendre au désir exprimé dans une requête signée par nombre de citoyens importants du quartier St-Louis, nous avons décidé d'ouvrir bientôt une autre succursale sur la rue Sté-Catherine, près de la rue Sanguinet, ce qui portera à dix le nombre de vos succursales.

Vous voyez par là que votre Banque, bien qu'à peine rendue à son âge de majorité, a déjà établi une assez nombreuse famille, dont les différents membres font de leur mieux pour consolider sa position et pour étendre sa clientèle.

La Comptabilité, ainsi que les valeurs de toute sorte, tant du Bureau-Chef que des succursales, ont été vérifiées avec soin dans le cours de cette année.

Un coup d'œil sur le compte de Profits et Pertes et sur le Bilan que nous vous présentons, vous renseignera davantage sur la position actuelle de la Banque.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR LES 12 MOIS FINISSANT LE 31 MAI, 1895.

CREDIT.	
Balance au crédit de Profits et Pertes au 31 mai 1894	\$ 3,922 78
Profits pour l'année finissant au 31 mai 1895, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes probables	88,851 34
Banques sur nouveau stock	17,980 00
	\$110,754 12
DEBIT.	
Dividende payé le 1er décembre 1894	26,001 65
Dividende payable le 1er juin 1895	28,000 00
Porte au Fonds de Garantie des employés	3,062 73
Porte au Fonds de Réserve	50,000 00
Balance au crédit de Profits et Pertes, 31 mai 1895	3,689 74
	\$110,754 12

Billets de la Banque en circulation	612,436 00
Du à d'autres Banques en Canada	1,151 26
Du à des correspondants de la Banque en pays étrangers	62,220 08
Dépôts payables à demande	669,456 65
Dépôts portant intérêt	2,688,986 31
Traites des agences sur le Bureau Chef non payées	21,909 92
	4,059,163 25
	5,231,140 89

ACTIF

Or et argent	\$ 77,176 90
Billets de la Puissance	295,077 00
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	32,602 03
Billets et chèques d'autres banques	227,529 25
Du par d'autres banques en Canada	4,436 86
Du par d'autres banques en pays étrangers	150,641 51
Debtures du gouvernement provincial	96,312 77
Autres debtures	85,600 00
Prêts à demande sur actions et debtures	519,356 66
Autres prêts à demande	385,452 88
	\$1,874,185 83
Billets sur escompte	\$3,164,075 91
Billets en souffrance (pertes déduites)	9,111 50
Billets en souffrance garantis par hypothèques ou autres valeurs	44,555 25
Créances hypothécaires	18,943 35
Propriétés foncières	48,751 75
Edifices de la banque	36,842 50
Ameublement et papeterie	34,671 91
	3,356,955 06
	\$5,231,140 89

M. St Charles, en proposant l'adoption du rapport, fait remarquer que c'est la 21ème assemblée annuelle de la banque qui, par conséquent, vient d'atteindre son âge de majorité. Une dame, Madame Charles Chaput, a eu la gracieuseté d'envoyer un bouquet pour célébrer cet anniversaire.

Si les avis de convocation n'avaient été publiés que dans la *Gazette Officielle*, ajoute-t-il, on pourrait en conclure que c'est parce que les actionnaires n'en ont pas eu connaissance qu'ils ne sont pas venus en plus grand nombre à l'assemblée, mais l'avis a été publié dans tous les journaux. J'ai, d'ailleurs, remarqué que, plus la banque a des rapports favorables à présenter, moins les actionnaires s'empressent de venir aux assemblées. Et si vous n'êtes pas très nombreux aujourd'hui, j'ai raison de supposer que c'est parce que notre rapport est très satisfaisant.

Nous avons augmenté notre capital de \$710,100 à \$800,000, soit de \$89,900; ceci a été fait, comme on vous l'a dit, parce que nous avons senti le besoin d'augmenter notre circulation. L'opération a parfaitement réussi et la banque y a gagné une prime de 20 p.c. qui a rapporté \$17,980. Presque toutes les nouvelles actions ont été souscrites par les anciens actionnaires.

Le fonds de garantie des employés a été porté à \$20,000. Pour vous montrer comment on apprécie la création de ce fonds, voici une lettre que m'écrit le président de la Fourth National Bank, de St Louis, Mo., demandant des détails sur le fonctionnement de ce fonds et annonçant son intention d'en établir un semblable chez lui.

Avec la nouvelle succursale, qui va être ouverte mercredi prochain, dans le quartier St Louis, à Montréal, la banque aura treize comptoirs, en outre de son bureau principal, pour recevoir les dépôts et faire l'escompte; car la banque ne recherche pas seulement les dépôts, elle cherche surtout à employer les fonds de ces dépôts en escomptes dans les localités où sont ses succur-

sales. La nouvelle succursale sera établie économiquement, nous avons un bail de 3 ans, avec privilège de 5 ans, à \$25 par mois.

M. Prendergast voudra bien maintenant vous adresser quelques mots.

DISCOURS DU CAISSIER

Messieurs,

M. le président ayant développé à peu près toutes les questions qui se rattachent immédiatement au rapport officiel de la Banque, je me bornerai à quelques courtes observations sur ce qui nous intéresse presque au même degré, c'est-à-dire sur l'état des affaires en général.

Depuis une couple d'années, nous traversons une période de crise d'une extrême gravité; l'opinion est bien fixée sur ce point.

En temps de crise, commerciale et financière, de même qu'en temps de guerre, chacun donne comme cause principale, sinon comme cause unique des maux qu'il subit, celle dont il ressent les effets directs. Inutile de dire s'il y en a une variété. Mais si cela prouve qu'en général les causes des différentes crises sont multiples, nous n'en sommes pas moins en mesure de constater que la cause immédiate du plus grand nombre de faillites dans la Puissance du Canada est le manque de capitaux suffisants. C'est-à-dire qu'une foule de personnes s'engagent imprudemment dans les affaires, sans posséder le capital indispensable aux opérations qu'elles vont tenter.

Lors de votre assemblée générale de 1893, je soumettais à votre réflexion l'observation suivante:

"Ici, Messieurs, je me permettrai de signaler un abus contre lequel, tous ensemble, nous ne saurions trop nous efforcer de réagir: c'est celui dans lequel tombent certains marchands et industriels en voulant faire un montant d'affaires exagéré par rapport à leur capital, et dont le principal moyen consiste à obtenir plusieurs lignes de crédit à des banques différentes; c'est-à-dire à faire fournir par ces dernières le capital qui leur manque."

"Un éminent banquier américain compare le résultat inévitable d'un pareil état de choses à celui qu'on obtiendrait en essayant de construire une pyramide renversée."

"De toute évidence, pour le commerce stable comme pour la construction solide, il faut les larges assises, c'est-à-dire, pour le commerce, un capital suffisant."

L'Agence Mercantile Bradstreet, dans un travail de compilation remarquable, établit que, dans le cours de 1894, sur les 1490 faillites qui ont eu lieu dans l'Ontario et Québec, 1141, soit les 7/10, résultent du manque de capitaux suffisants.

Ayant l'honneur de m'adresser à une réunion d'hommes dont les capitaux et l'influence sont considérables, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos d'attirer de nouveau leur attention sur ce point, afin qu'ils réagissent énergiquement contre un abus dont les conséquences deviennent de plus en plus sérieuses.

Le bilan de la banque établit une fois de plus que votre direction continue sa politique de prudence, en gardant de fortes réserves, tant dans le trésor qu'en placements réalisables à volonté.

Outre le malaise que nous éprouvons dans notre commerce local, nous res-

Le tout respectueusement soumis.

Signé)

F. X. ST-CHARLES,
Président.

PASSIF

Fonds capital	\$ 800,000 00
Fonds de réserve	320,000 00
Profits et Pertes	3,689 74
Fonds de garantie des employés	20,000 00
Dividende payable le 1er juin 1895	28,000 00
Dividendes non réclamés	257 90
	1,171,977 64

sentons encore vivement le contrecoup de la crise américaine; comme, du reste, nous en exprimons la crainte à notre réunion de 1893.

Il est vrai que certaines opinions, peut-être optimistes, voient dans la hausse récente du blé, du bétail, des métaux, etc., des indices d'un retour prochain à la prospérité.

Je dois même, à la vérité des faits, admettre que le montant échangé entre banques, à la Chambre de compensation de Montréal (Montreal Clearing House) du 1er janvier 1895 à date est de \$247,000,000 contre \$232,000,000 dans la période correspondante de 1894, soit une augmentation de \$15,000,000 en faveur de 1895. Or, cette expansion graduelle et constante, qui paraît se produire aux Etats-Unis de même qu'au Canada, est généralement regardée comme étant de bon augure, d'autant plus que l'on semble constater également la reprise des industries et partant, du travail.

Je voudrais pouvoir dire que je partage entièrement cette confiance, mais il m'est impossible d'ignorer que la hausse dans les prix des articles de première nécessité, au lieu de provenir de la demande ferme de ces articles, pourrait bien n'être que l'effet des manipulations de certains spéculateurs qui, surtout depuis quelques années, font la hausse et la baisse à volonté, suivant leur intérêt du moment.

A tout événement, tirons tous ensemble de ces crises que nous subissons, des leçons de prudence et surtout d'économie. Tâchons de régler nos dépenses sur nos moyens et de proportionner nos affaires à nos capitaux.

Enfin, à titre de consolation, n'oublions pas tout à fait que si nous ne pouvons éviter des crises périodiques causées surtout par l'instabilité du caractère humain et des choses humaines (car, suivant l'expression d'un humoriste américain, il y a passablement de nature humaine chez l'homme) ces crises sont toujours suivies d'une période de récupération plus ou moins longue qui passe ensuite à une ère de prospérité.

Cette marche est constatée au moyen de statistiques recueillies par des observateurs sérieux.

Avons-nous passé par les deux premières périodes et sommes-nous à la veille d'entrer dans la troisième? Espérons-le.

Proposé par M. F. X. St-Charles, secondé par M. R. Bickerdike, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par M. R. Forget, secondé par M. J. Price, que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le président, à M. le vice-président, et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. A. David, secondé par M. E. Hurtubise, que des remerciements soient aussi votés au gérant-général, à l'assistant-gérant, et aux autres officiers de cette banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. J. P. Lebel, secondé par M. J. L. Coutlée, que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette banque. Adopté.

Après le dépouillement du scrutin, MM. les scrutateurs font le rapport suivant :

Nous, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de

la "Banque d'Hochelaga," ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette banque, pour l'année courante, viz :

MM. F. X. St-Charles, R. Bickerdike, Chs. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vailancourt.

(Signé),

E. CUNNINGHAM,
F. DUBREUIL,
Scrutateurs.

Montréal, le 15 juin 1895.

En déposant ce rapport, M. Cunningham dit qu'il est heureux de voir que les anciens directeurs ont tous été réélus, que c'était certainement ce que les actionnaires pouvaient faire de mieux et qu'il endossait de tout son cœur le témoignage de confiance donné à la direction de la banque d'Hochelaga.

Proposé par M. E. Cunningham, secondé par M. F. Dubreuil, que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires, pour leur information.—Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les Directeurs M. F. X. St-Charles fut réélu président, et M. R. Bickerdike vice-président pour l'année courante.

(Signé)

M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et Gérant-Général.

LA QUESTION DU GAZ

La question du gaz pour la ville de Montréal vient de faire un pas. Le conseil de ville a décidé que l'on offrirait à la compagnie un monopole de dix ans, à condition qu'elle ne ferait payer le gaz aux citoyens que \$1.00 par 1,000 pieds cubes, sans loyer de compteurs, pour l'éclairage aussi bien que pour le chauffage, avec les autres conditions incluses dans la soumission faite en 1893, en concurrence avec Coates.

Seulement, au lieu de faire de cette offre un ultimatum, on a laissé la porte ouverte à de nouvelles négociations, car la motion commence ainsi : "Que la prise en considération du rapport du comité de l'éclairage soit déferée à la prochaine réunion et que l'on offre à la compagnie, etc." Comme on le voit, le rapport du comité, acceptant les conditions exorbitantes de la compagnie : gaz à \$1.30 et \$1.20, monopole perpétuel, etc., est encore à l'ordre du jour et le conseil n'aura pas à reconsidérer sa résolution de lundi pour l'adopter. Ce qui est un grand avantage stratégique en faveur des partisans de la compagnie. Car il nous paraît évident que l'on va tout faire—*fas et nefas*—pour remporter l'adoption de ce rapport. Des symptômes graves sont visibles. L'organe du parti conservateur a pris la parole lundi matin pour combattre l'idée de la fourniture du

gaz par la ville. Dans les colonnes d'un autre journal où certain échevin a une grande influence, on a fait passer une correspondance anonyme développant les mêmes arguments. Il se fait un travail évident pour rallier autour de la compagnie du Gaz tous ceux sur qui les liens de parti ou les influences de coteries ont quelque prise.

L'on se contente de déclarer impraticable le projet de faire fournir le gaz par la ville elle-même; non pas parce que le gaz coûterait plus cher, mais parce que ce serait un prétexte à *boodlage*, à patronage, à tripotages, etc.

Les arguments dont on se sert se résument à ceci :

L'éclairage au gaz par la ville nous coûtera plus cher que de raison, parce que ce nouveau service municipal sera un prétexte à *boodlage* et, une fois le prix établi, on ne pourra plus obtenir de réduction. Voyez ce qui en est du service de l'eau. nous avons payé trois fois le coût de l'aqueduc et nous avons eu toutes les misères du monde à obtenir une petite réduction dans la taxe de l'eau.

D'un autre côté, si l'on permet la compétition, l'une des compagnies finira toujours par acheter l'autre ou les autres et il faudra que le public paie le coût de cet achat.

Donc, ne donnons pas de compétition à la compagnie du Gaz; ne faisons pas de l'éclairage un service municipal; ces deux aventures seraient terribles pour notre bourse.

Et alors, que nous reste-t-il à faire? Une seule chose, donner à la compagnie un monopole perpétuel aux conditions qu'elle voudra bien accepter, ou plutôt, qu'il lui plaira de nous dicter.

Il nous semble que cette dernière alternative n'est guère moins terrible que les deux autres. Car enfin, la compagnie du Gaz, si elle nous tient à sa merci, nous écorchera pour le moins tout aussi brutalement que les échevins pourraient le faire. Mais si l'éclairage était un service municipal, nous, les consommateurs, nous aurions en notre pouvoir de nommer les administrateurs de ce service, et, s'ils nous faisaient payer trop cher, de les mettre à la porte en les remplaçant par d'autres plus honnêtes. Tandis que nous, les consommateurs, n'aurons jamais de vote à l'élection des directeurs de la compagnie du Gaz; que ceux dont le vote élira ces Messieurs seront pécuniairement intéressés à nous écorcher, à nous faire payer le gaz deux fois ce qu'il vaut.

La concurrence, dit-on, finit toujours par l'absorption d'un concurrent par l'autre. Pardon. Pas toujours. Lorsqu'il s'agit d'intérêt privé, la règle posée peut-être s'applique, quoiqu'il y ait beaucoup d'exceptions; mais lorsqu'il y a l'intérêt public en jeu, il est possible de faire des conditions telles que l'absorption d'une compagnie par l'autre ne puisse avoir lieu. La compagnie Consumers s'est fait absorber par sa concurrente, c'est vrai; mais on nous permettra de faire observer que les conditions du contrat de la Consumers avaient été rédigées par des échevins qui ne passent pas pour les pires ennemis de la compagnie du Gaz. Si, par exemple, on avait exigé de la Consumers, au lieu d'une bagatelle de \$15,000 ou \$25,000 de cautionnement, le dépôt de débiteurs au montant de \$250,000 à \$500,000, débiteurs qui seraient devenues exigibles conditionnellement, en cas de fusion ou de violation du contrat, croit-on que la compagnie du Gaz se serait empressée d'acheter le matériel de la Consumers chargé d'une telle hypothèque?

Dans le moment, cependant, il ne s'agit pas de créer une compagnie qui ferait concurrence à la compagnie du Gaz. Le choix est entre le monopole perpétuel à la compagnie du Gaz ou l'éclairage par la ville.

Eh bien, nous sommes certain que la grande majorité des consommateurs préférerait encore se faire exploiter par la ville plutôt que par la compagnie; surtout parce qu'ils auraient un certain moyen de contrôle sur les échevins, tandis qu'ils n'en auraient aucun sur la compagnie.

LA DATE DU FROMAGE.

Voici le texte, adopté en comité, du projet de loi qui doit rendre obligatoire la marque de la date du fromage, ainsi que l'enregistrement des fromageries, à chacune desquelles un numéro d'ordre sera donné :

1. Le premier paragraphe de l'article cinq de l'Acte des produits de la laiterie, 1893, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :

" 5. Personne ne vendra, n'offrira ou exposera en vente, ou n'aura en sa possession dans le but de le vendre, aucun fromage ou beurre fait ou produit en Canada, à moins que le mot "Canada," ainsi que l'année et le mois de sa fabrication, le numéro enregistré de la fabrique, et la lettre

ou les lettres initiales de la province dans laquelle est située la fabrique, ne soient estampés ou marqués d'une manière lisible et indélébile sur l'extérieur de chaque boîte ou colis contenant ce fromage ou ce beurre, et, dans le cas du fromage, sur le fromage même, avant qu'il ne sorte de la fabrique, en lettres de pas moins de trois huitièmes de pouce de hauteur et d'un quart de pouce de largeur.

" (a.) Chaque fabricant de beurre ou de fromage fera enregistrer, au bureau du commissaire des produits de la laiterie à Ottawa, le nom de la localité et l'adresse postale de chaque fabrique possédée ou exploitée par lui; et le commissaire transmettra de suite au fabricant, par lettre recommandée, un certificat d'enregistrement indiquant le numéro donné par le commissaire à sa fabrique ou ses fabriques."

LA BANQUE DES MARCHANDS

La seconde banque du Canada, au point de vue de l'importance des capitaux employés et de l'étendue des relations, la banque des Marchands vient de soumettre à ses actionnaires le résultat de ses opérations de l'année. La banque des Marchands est aussi conservatrice, dans son genre, que la banque de Montréal, et, quoiqu'elle n'ait pas autant de fonds placés à l'étranger, elle a soin de conserver toujours une portion considérable de ses capitaux placés de manière à pouvoir les réaliser sans troubler notre monde financier. Cependant, la grande masse de ses fonds est placée dans notre commerce et nous regrettons beaucoup qu'elle ne juge pas à propos d'établir plus de succursales dans notre province.

Les bénéfices nets de l'année ont été de 9½ p. c. sur le capital; ils ont servi à payer 8 p. c. de dividende aux actionnaires, à augmenter de \$20,000 le fonds contingent, tout en laissant encore \$57,000 au crédit du compte Profits et Pertes. Il y a peut-être excès de minutie dans l'établissement d'un fonds contingent distinct du fonds de réserve et du compte Profits et Pertes; mais comme cet excès est dans la direction du conservatisme, il n'y a guère que les actionnaires qui pourraient s'en plaindre et demander qu'il leur soit distribué, soit comme bonus, soit comme augmentation du dividende.

Les pertes subies par la banque, même en y comprenant celle qu'elle a faite, comme la banque de Québec,

à la suite de la faillite des banques de Terrebonne, sont au dessous de la moyenne. Autre preuve de conservatisme et de prudence dans l'administration.

M. Geo. Hague dont nos lecteurs connaissent la haute compétence, a laissé cette fois, de côté ses leçons de science pratique de la banque pour nous parler des affaires commerciales en général. Nous préférons cette seconde manière où il se montre observateur expérimenté et théoricien érudit. Il classe les causes qui ont produit les faillites dont la banque a eu à souffrir en huit causes principales, qu'il décrit et il arrive à la conclusion que 99 faillites sur 100 sont dues à des causes qui pouvaient être évitées.

Il voudrait que les banquiers se fissent les conseillers, les modérateurs de leurs clients et prissent même la précaution de veiller à ce que leurs clients ne se laissent pas entraîner à escompter trop de papier qu'ils pourraient être obligés de relever eux-mêmes. En d'autres termes, il voudrait que les banquiers refusassent tout billet d'accommodation. Ce qui serait certainement un grand service à rendre au commerce.

Le coup d'œil rétrospectif qu'il jette, pour le bénéfice du public, sur l'histoire des banques canadiennes depuis trente-cinq ans, est très instructif; on est étonné, émerveillé de voir les progrès accomplis en si peu de temps.

M. Hague rend aussi hommage à la législation provinciale en matière de faillite, en affirmant que le besoin d'une loi générale ne se fait sentir que pour empêcher les préférences frauduleuses envers quelques créanciers favorisés, que permettent les lois des autres provinces. Il nous fait plaisir de noter aussi le bien qu'il dit des progrès de l'agriculture dans notre province et l'appréciation qu'il fait de la bonne et saine condition des affaires chez nous. Rarement nos grands financiers de langue anglaise daignent s'occuper de la province française. Généralement pour eux, Ontario est presque tout, le reste étant fourni par le Nord-Ouest et les provinces maritimes. Les efforts que nous faisons pour améliorer notre industrie laitière nous ont valu cette marque d'attention de sa part.

Nous recommandons à nos lecteurs les sages leçons que leur donne M. Hague, leçons d'autant plus précieuses qu'elles sont mises à leur portée par quelqu'un qui juge de haut, mais qui regarde aussi de près et voit juste.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Rapport satisfaisant des Directeurs.

Discours de M. Hague.

Il parle de la Situation et de la Perspective du Commerce, de la Situation du Pays et des Causes des Troubles dans les affaires.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada a eu lieu, avant-hier à midi, dans la salle du conseil de cette institution. Étaient présents: M. Andrew Allan, Sir Joseph Hickson, M. M. Jonathan Hodgson, Hector Mackenzie, T. H. Dunn (Québec), J. P. Dawes, John Cassils, John Crawford, John Morrisson, J. H. R. Molson, T. D. Hood, capitaine W. H. Benyon, James Williamson, M. S. Foley, James O'Brien, F. S. Lyman, William Francis, M. Burke, James Gardner, capitaine Ritchie, John McConnell et J. S. Murray.

L'assemblée a été ouverte par le Président, M. Andrew Allan, qui a pris place au fauteuil, et a prié M. John Gault d'agir en qualité de secrétaire.

Le Président soumet alors le rapport des Directeurs comme suit :

Les résultats des affaires de l'année n'ont pas été aussi favorables que ceux de l'année dernière.

Néanmoins, les actionnaires comprendront, sans nul doute, que l'année qui vient justement de finir a été pour le commerce exceptionnellement défavorable et laissant généralement peu de

profit non seulement pour les banques mais pour presque toutes les branches du commerce du pays.

Les bénéfices nets de l'année après paiement des charges, rabais sur escomptes, intérêts sur dépôts et après provision faite pour créances mauvaises ou douteuses se sont élevés à \$551,849.51

La balance rapportée de l'année dernière, finissant le 31 mai 1894 était de..... 5,428 28

Faisant un total de..... \$557,277.79

Dont il a été disposé comme suit :

Dividende No 52, au taux de 8 pourcent, par an..... \$240,000

Dividende No 53, au même taux..... 240,000 \$480,000.00

Augmentation du compte contingent..... 20,000.00

Laissant une balance au crédit du compte de Profits en surplus de..... 57,277.79 \$557,277.79

Les actionnaires voudront bien remarquer que les Profits réalisés cette année, se sont élevés à près de neuf et un quart pour cent du capital.

Bien que les affaires du pays en général aient été languissantes, celles de la Banque se sont bien maintenues dans chaque département, sauf dans celui de la Circulation. Cet important item a montré la plus basse moyenne de chiffres que nous ayons eue depuis un certain

nombre d'années, ce fait est dû en grande partie aux bas prix auxquels ont été cotés presque tous les produits agricoles.

La Banque n'a pas eu à subir de fortes pertes cette année ; néanmoins un certain nombre de petites faillites ont affecté sa clientèle. Parmi ces faillites il en est qui n'ont occasionné aucune perte à la Banque, mais il est impossible d'obtenir le même résultat dans chaque cas.

Le montant total des pertes pour l'année a été toutefois moins élevé que la moyenne. Mais en vue d'une dépréciation possible d'une certaine partie de l'actif, on a pensé préférable au lieu de distribuer le montant total des Profits d'augmenter de \$20,000 le Fonds Contingent. Parmi les pertes de l'année, il en a été une d'un caractère vraiment exceptionnel, c'est celle survenue par suite de la faillite de la Commercial Bank de Terrebonne. Ce montant d'ailleurs a été peu élevé.

Le Bureau a décidé d'ouvrir une nouvelle succursale à Hespeler, Ontario, où la Banque a une clientèle considérable qu'il est important de lui conserver.

Toutes les succursales de la Banque ont été inspectées dans le cours de l'année et ses divers employés ont rempli leurs devoirs avec efficacité et fidélité et à la satisfaction de la Banque

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) ANDREW ALLAN, Président.

Montréal le 11 Juin 1895.

BILAN DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 31 MAI 1895.

PASSIF		Année précédente	
1. ENVERS LE PUBLIC			
Billets en circulation.....	\$2,352,681 00	\$2,259,012 00	
Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$2,135,188 40	2,388,260 32	
Dépôts portant intérêt.....	8,157,448 09	7,362,937 42	
Intérêts dus sur dépôts à date.....	71,608 29	68,728 88	
	\$10,361,304 78		
Balance due aux Banques Canadiennes ayant des comptes de dépôt avec cette Banque.....	651,827 40	556,273 04	
Balance due aux Banques Canadiennes sur comptes courants.....	816 87		
Balance due aux Agences en Grande-Bretagne.....	182,107 47	666,769 44	
Dividende No 53.....	210,000 00	210,000 00	
Dividendes non réclamés.....	2,015 00	1,683 50	
	\$13,796,755 52	\$13,543,664 60	
2. ENVERS LES ACTIONNAIRES			
Capital payé.....	\$6,000,000 00	\$6,000,000 00	
Reserve.....	3,000,000 00	3,000,000 00	
Balance des Profits.....	57,277 79	5,428 28	
Compte contingent.....	9,057,277 79	56,480 00	
	\$22,928,248 31	\$22,605,572 88	
ACTIF.			
Or et argent en caisse.....	\$ 389,759 28	\$ 388,406 32	
Billets de la Puissance en mains.....	897,093 00	1,000,942 00	
Billets et chèques d'autres banques canadiennes.....	649,901 20	575,217 37	

Balance due par d'autres banques canadiennes en compte et sur échanges journaliers.....	98,336 92	72,671 71
Balance due par les banques et les agents aux Etats-Unis.....	346,368 06	506,217 02
Bons du Gouvernement de la Puissance.....	1,089,820 15	1,078,132 45
Bons du Gouvernement Provincial.....		59,312 49
Debtures de chemin de fer et municipales.....	321,510 85	261,199 23
Prêts à demande et à court terme sur actions et obligations.....	1,125,146 85	912,918 85
Total de l'actif immédiatement réalisable.....	4,918,176 31	4,558,000 44
Prêts à terme sur actions et obligations.....	191,528 63	231,286 00
Autres prêts et escomptes.....	16,732,112 00	
Moins réserve pour déduction.....	88,703 19	
	16,643,408 81	16,681,300 62
Prêts et escomptes passés dus (pertes possibles déduites).....	142,875 04	100,002 82
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation.....	159,312 70	159,312 70
Hypothèques, obligations et autres securities, propriété de la banque.....	263,675 02	270,229 37
Immeubles.....	55,162 21	41,902 92
Bâtisses de la banque et mobilier.....	536,868 20	537,283 29
Autres parties de l'actif.....	14,211 39	18,961 81
	\$22,928,248 31	\$22,605,572 88

(Signé) GEORGE HAGUE, Gerant General.

Le Président, alors, propose, secondé par M. Hector Mackenzie :

“ Que le Rapport des Directeurs tel que soumis soit adopté et livré à l'impression pour être ensuite distribué aux actionnaires.”

Le Président donne ensuite la parole au gérant général, M. George Hague sur la situation financière.

DISCOURS DU GÉRANT GÉNÉRAL.

A en juger par ce que nous venons d'entendre, M. le Président, le rapport qui vient d'être présenté à l'assemblée, sera considéré comme très satisfaisant, si l'on tient compte de la situation présente. Mais je suis obligé d'avouer mon désappointement de ce que nous avons réalisé si peu de bénéfices sur un chiffre d'affaires aussi considérable que celui

que nous avons traité. Car bien que nous ayons fait plus de neuf pour cent sur le capital, nous avons seulement réalisé un peu plus de six pour cent sur notre surplus total du capital et de la réserve. Nous avons gagné un peu plus que l'intérêt légal, pur et simple, et en cela nous avons fait à peu près aussi bien que nos voisins, qui toutes accusent à peu près le même taux d'intérêt sur le capital et le fonds de réserve. Mais le fait de dire que les banques ont réalisé tout juste l'intérêt légal équivaut à l'aveu qu'elles n'ont tiré aucun profit du commerce de banque, proprement dit.

Quant à moi, il m'arrive parfois d'être vexé de voir que cette énorme quantité de transactions, se montant à des centaines de millions de dollars par année,

et pour lesquelles nous servons personnellement le public et nous versons l'argent à nos comptoirs, ne nous rapporte qu'une si misérable parcelle de profits.

Je ne perdrai pas mon temps en lamentations sur ce qui peut être inévitable (si cela est inévitable) ; mais il n'est que juste au point de vue des intérêts des banques en général, de signaler le fait. La concurrence entre les banques a été poussée à tel point dans ces dernières années qu'une énorme quantité de transactions, qui entraînent une dépense effective pour les banques, sont faites par elles pour rien.

On a dit que la banque, au Canada, en est arrivée à constituer en quelque sorte un monopole. Si l'on peut qualifier de monopole l'ensemble des opérations par lesquelles trente-huit institu-

tions financières se font concurrence l'une à l'autre, pour réaliser six pour cent en faveur de leurs actionnaires, il faut que la signification du mot monopole ait changé dernièrement. La banque en Angleterre et en Ecosse, et aussi en Irlande, est une affaire payante. Il n'en est certainement pas de même au Canada, ainsi que me le faisait remarquer un jour un éminent banquier de Londres, qui examinait la marge étroite de nos profits.

Nous avons eu la bonne fortune, ainsi que le constate le rapport, de n'avoir pas eu à subir cette année de perte considérable, et le chiffre total des pertes auxquelles nous avons dû faire face n'a pas été bien grand. Mais il est impossible de traverser une année comme l'année dernière, sans être affecté par quelques unes des nombreuses faillites qui se sont produites alors.

Dans le cours de l'année écoulée, 65 des clients de la banque ont failli ou sont tombés en difficulté. Le montant qu'ils nous devaient était de \$504,000. Dans 42 cas, les garanties en notre possession nous laissent sans perte. Pour la balance, nous aurons à subir une certaine perte d'argent, perte qui, comme vous le dit le rapport, est inférieure à la moyenne habituelle.

Je ne considère pas ce résultat comme peu satisfaisant, lorsqu'on se rend compte que le montant total des prêts et escomptes passés dans nos livres pendant l'année, se chiffrait par au delà de quatre-vingt dix millions.

Il est toujours intéressant pour nous de noter les causes d'embarras financiers chez nos commerçants, et il est peut-être bon que je fasse ressortir les causes des faillites qui se sont produites l'an dernier, en vue de placer quelques bouées ou quelques fanaux, dans le but de guider ceux qui actuellement naviguent sur l'océan commercial :—

Le fait de s'être consacré à la poursuite d'affaires autres que ses propres affaires, a été une cause de faillite ;

La tentative de faire un commerce de gros avec un capital convenable pour un commerce de détail, en a été une autre ;

La tentative de faire de l'argent au moyen d'achat de propriétés et de construction, au lieu de se livrer à sa propre industrie, en a été une autre ;

Pousser et conduire, avec négligence, une affaire pour laquelle on a toute la compétence voulue, en a été une autre ; s'engager dans un commerce d'exportation de l'autre côté de l'Atlantique, sans connaissances pratiques et sans expérience, en a été une autre ; (un préjugé vraiment populaire chez ces jeunes gens qui vivent en dehors des centres commerciaux, c'est qu'il y a des fortunes immenses à réaliser dans le commerce d'exportation.) Le public mont-réalais connaît mieux que cela.

La négligence apportée à la gestion de ses affaires pour s'occuper de politique a été une autre cause d'embarras financiers ;

Le crédit accordé sans réflexion et sans jugement en a été une autre ;

Enfin—mais je suis loin d'avoir épuisé la série—la trop grande facilité d'emprunter de l'argent et l'emprunt pratiqué dans plusieurs banques à la fois : voilà encore une autre cause.

L'expérience de l'année dernière ne fait que confirmer celle des trente dernières années, à savoir que les faillites commerciales dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent peuvent être évitées

par la prudence, le sens commun, l'habileté et l'intelligence.

Les vieilles maximes du commerce sont toutes aussi vraies aujourd'hui qu'au temps jadis. Les discours que nous entendons parfois sur la disparition des anciennes méthodes et l'avènement des méthodes commerciales nouvelles ne sont que des billevesées. Il serait tout aussi sensé d'affirmer que ces temps modernes ont bouleversé les lois de la gravitation.

TERRENEUVE

Au cours de l'année, nous n'avons pas eu de crise de banques au Canada; nous n'avons pas eu non plus à enregistrer la faillite d'une banque par actions. Mais notre colonie-sœur de Terre-Neuve a traversé une crise et les affaires se sont trouvées presque complètement paralysées, à la suite de la faillite des deux seules banques faisant affaires dans l'Ile.

En ce qui concerne ces dernières, il est bon de remarquer que si Terre-Neuve avait été admise à entrer dans la Confédération Canadienne, ses banques auraient été soumises à l'opération de la loi et du système de banque, que l'on considère comme étant le plus parfait qui fonctionne sur ce continent.

Cette législation spéciale aurait eu un effet conservateur et préventif : il était difficile qu'il en fût autrement. Son influence se serait fait sentir profondément non seulement dans les méthodes des banques, mais encore se serait étendue à tous les intérêts commerciaux de l'Ile. Et cette influence eut été tellement prépondérante, suivant mon propre jugement, qu'elle eut contribué à développer les ressources de la colonie dans les meilleures conditions possibles, en provoquant la création d'entreprises commerciales sérieuses, en établissant et en patronnant des méthodes droites d'affaires, et en rendant ainsi absolument impossible le soupçon même d'une calamité comme celle qui s'est abattue dernièrement sur cette colonie.

Je sais qu'il y a eu des faillites parmi les banques du Canada et qu'il n'existe pas de loi qui puisse prévenir une mauvaise administration et ses conséquences. Mais les faillites de banques, en Canada, ont été peu nombreuses, et surtout comparativement à leur nombre et la circulation des billets en circulation est tellement bien garantie que personne n'a éprouvé de pertes de ce chef, depuis de longues années, même dans le cas de faillites les plus graves.

En envisageant sous d'autres aspects l'union entre Terre-Neuve et le Canada ; bien que cette question empiète sur le domaine de la politique, je dois prendre la liberté de dire que bien que l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération eut sans doute été à l'avantage du Canada, la balance des avantages (sous tous les rapports) aurait été immensément en faveur de Terre-Neuve,

Avec tous les défauts de notre gouvernement et de nos institutions, il ne fait pas de doute dans l'esprit de ceux qui ont étudié le sujet avec impartialité, que la Confédération Canadienne est la partie la mieux gouvernée du continent américain, qui a la meilleure constitution, les lois les plus équitables, le meilleur système judiciaire, qui jouit de la plus solide prospérité et de la liberté la plus rationnelle.

L'une des banques de Terre-Neuve—la Commerciale—a eu un compte avec nous pendant un grand nombre d'années

et ses opérations ont été parfaitement satisfaisantes. Par suite de sa subite cessation de paiement, sans le plus léger symptôme qui dénotait le fait d'avance, nous subîrions, je suis désolé de le dire, une perte légère.

Apparence des affaires en général.

Le Rapport des Directeurs a touché à un fait bien connu, c'est que l'an dernier a été une année de forte dépression commerciale, où les bénéfices ont été exceptionnellement réduits ou complètement nuls dans de nombreuses branches de commerce. Et si nous avons passé une année de crise comme celle-là avec un si petit nombre de faillites, nous en sommes redevables à notre système de banque et de commerce.

Je suis incliné à croire que les banques, après tout, exercent une influence modératrice sur leurs clients et développent ainsi des habitudes de sage prévoyance et de prudence en décourageant les spéculations hasardeuses, en introduisant un meilleur système pour l'octroi du crédit, et en favorisant, généralement, le développement d'une prospérité plus solide, plus sûre et plus durable. Je suis convaincu que les banques devraient tendre à ce but, et je crois qu'en général elles visent à ce résultat.

Les banques ne peuvent pas contrôler les prix, ni prévenir les pertes provenant de la baisse continuelle des articles de consommation générale. Mais elles peuvent, lorsqu'on leur demande de fournir le moyen de faire des opérations de commerce, régulariser les montants des emprunts d'argent de manière à ce que, s'il y a lieu, les pertes subies par leurs clients affectent l'emprunteur dans une proportion raisonnable en rapport avec ses moyens, sans le conduire directement à la ruine. Je ne puis d'ailleurs parler qu'en termes généraux et d'une influence agissant continuellement dans un sens modérateur. Il se présentera des cas individuels de folle spéculation, en dépit de tous les efforts que pourrait faire une banque pour les enrayer. Et, comme tant d'autres, souvent les banquiers oublient de mettre en pratique leurs propres règlements.

Quant aux différentes branches d'affaires du pays, on constate avec satisfaction l'augmentation constante de nos exportations. Les articles principaux d'exportation ont obtenu, l'an dernier, de très bons prix. Il est bien possible, toutefois, que les producteurs obtiennent de bons prix et que les marchands et exportateurs perdent de l'argent. En somme, ces derniers n'ont pas eu beaucoup à se plaindre, bien que les vexations et les restrictions déraisonnables qui ont pesé sur notre commerce de bétail vivant l'aient rendu réellement peu profitable. De fait, l'an dernier et peut-être il y a deux ans, ce commerce s'est fait à perte ; toutefois, les perspectives sont un peu plus favorables en ce moment. Cependant tout ce commerce d'exportation de bétail vivant ne vaut pas beaucoup mieux qu'une loterie comme résultats pour l'expéditeur, dans les conditions actuelles du marché en Angleterre.

Bois et autres produits manufacturés.

En ce qui concerne les produits de nos forêts, on devrait chercher constamment à ne les exporter qu'après leur avoir fait subir le plus de travail de transformation possible, dans le pays même. L'exportation de billots est une

mauvaise affaire et je ne suis pas sûr que nous n'avons pas exporté une quantité considérable de bois d'équarissage en plus de ce que nous aurions dû, sans qu'on lui ait fait subir aucune transformation.

Il est certain que nos billots et nos bois de construction subissent des traitements variés avant qu'ils n'atteignent leur destination finale. Pourquoi, alors, avec les facilités sans rivales que nous possédons pour la manufacture des articles en bois, ne produirions-nous pas tout cela au pays même ?

Nos différentes lignes de manufactures au Canada, ont donné autant de profits qu'en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Nos manufacturiers en général cherchent à acquérir une connaissance parfaite de leur industrie et à se mettre entièrement au courant de ses besoins et conditions. Mais il en est des manufacturiers ici, comme partout ailleurs, c'est qu'à moins qu'un manufacturier ne puisse produire une spécialité ou des spécialités d'un genre quelconque, et à moins qu'il ne dirige son entreprise avec une extrême attention portée à tous ses détails, il peut difficilement s'attendre à réaliser un profit raisonnable. Cette observation s'applique même, dans une certaine mesure, au commerce d'

Importation

qui depuis un ou deux ans est tombé dans une condition qui exclut toute idée de profit.

Je crois qu'il faut un changement radical dans les méthodes d'après lesquelles on opère pour la branche principale de ce commerce, si l'on veut revoir la prospérité disparue.

Produits de la Laiterie.

Pour ce qui est des produits de la laiterie, nous avons établi généralement notre réputation comme comme producteurs de bons fromage ; mais seule une attention soutenue apportée à la qualité de notre fromage, nous permettra de disputer à la concurrence notre position acquise.

La concurrence, aujourd'hui, ne se fait pas seulement de marchand à marchand, de fermier à fermier, mais encore de pays à pays.

Sous le rapport de la qualité, nous pourrions même faire davantage dans notre fabrication de fromage pour le marché anglais. Rien ne paie comme la bonne qualité. Rien n'est ruineux comme l'exportation de produits de mauvaise qualité. Et un grand point qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ce n'est pas seulement la bonne qualité mais encore le bon emballage de la marchandise qui compte sur le marché anglais.

Le temps est passé où nous pouvions envoyer un produit quelconque de ce pays sur le marché anglais, que ce fussent des fruits, du fromage, du beurre, de la farine ou tout autre article de consommation, à la bonne aventure, sans souci de l'apparence, en nous fiant à notre bonne chance pour en obtenir un bon profit. C'est principalement le cas pour le beurre. C'est tout simplement un discrédit pour nous, comme nation, que nous ne sommes pas capables de produire un beurre d'une qualité telle qu'il puisse commander une vente considérable en Angleterre. Le Danemark le fait bien ; mais, aussi, le Danemark conduit ce commerce sur une base d'affaires et applique à son indus-

trie toutes les ressources de la science, fabriquant un beurre de qualité supérieure, comme d'autres manufacturent des cotonnades et des lainages de qualités supérieures. Le Danemark possède un système parfaitement organisé pour l'inspection des troupeaux et qui fonctionne continuellement ; les machines les plus perfectionnées sont employées dans la fabrication, les plus grands soins sont donnés constamment à l'entretien de la propreté, à la température, la ventilation et la manutention du produit, la fabrication, l'emballage et l'expédition ; le résultat est que l'article, en somme, rapporte le double du prix que l'on obtiendrait en employant des méthodes relâchées.

Ce que sont capables de faire les fermiers du Danemark, nos fermiers sont capables de le faire, sans le moindre doute, s'ils s'y mettent.

Le gouvernement de cette province a envoyé l'an dernier une commission au Danemark pour étudier la question. Le rapport qu'il a fait, ou des extraits de ce rapport devraient être dans les mains de chaque fermier, non pas seulement de cette province, mais encore de toute la Confédération.

Ceci m'amène à vous dire un petit mot à propos de

L'AGRICULTURE.

L'agriculture à l'époque actuelle demande à être pratiquée avec autant d'intelligence, de connaissances pratiques, de capital, de travail et d'application que tout autre genre d'affaires.

On commence à le reconnaître davantage et il résulte de cet état de chose les meilleurs résultats pratiques, particulièrement dans notre propre province. Une révolution pacifique s'est faite pendant quelque temps ; elle progresse toujours parmi les cultivateurs de la province de Québec, et on peut voir ses fruits dans un état d'affaires généralement bon dans le Bas-Canada.

FAILLITES.

On n'est pas encore certain qu'une loi générale de faillites pourra être votée pendant la session actuelle et cependant il est à désirer que nous ayons une loi qui nous prémunirait contre les abus graves qui existent dans quelques provinces.

C'est en réalité la principale raison pour laquelle une loi générale de faillites serait une bonne chose. Un acte n'est pas requis d'urgence pour le soulagement des débiteurs insolubles. C'était la vieille mode des lois de faillites, mais la condition du Canada ne demande pas une telle législation. Tout ce qu'il faut c'est que quand un homme qui agit honnêtement devient insolvable ses créiteurs soient bien traités et son bien équitablement partagé.

Les dispositions techniques de l'Acte qui était dernièrement devant le Sénat, seront généralement trouvées plus sages et bien considérées, pourvu que le droit de prendre rang soit convenablement défini. Mais tout acte du Parlement qui donnerait sa décharge à un homme qui paierait cinquante centins dans la piastre serait une sorte d'encouragement à la faillite. Vous pouvez arranger cela comme vous voudrez, mais tel serait son effet. L'expérience démontre que tel est le cas partout où on en a fait l'essai. Toutes les lois de faillites en Angleterre ont eu ce résultat bien que quelques hommes parmi les plus capables au Parlement se soient

efforcés de mettre en garde contre cela. Ça été également notre propre expérience. Le Canada n'a pas besoin d'un acte pour provoquer les faillites.—ni d'un acte pour faciliter la rupture des contrats ; ni d'un acte qui force les créanciers à agir envers leurs débiteurs d'une façon contraire à leur propre jugement. Il n'est pas un débiteur honnête et compétent, mais malheureux qui éprouve de la difficulté à s'arranger avec ses créanciers sans qu'il soit besoin d'un acte du Parlement. Ce qu'on attend en réalité d'un acte du Parlement, c'est d'annuler des préférences injustifiables et aussi de rendre la procédure uniforme dans toute la Puissance en cas de faillite. Divers actes dans les différentes provinces ne sont nullement désirables.

PERSPECTIVE DES AFFAIRES.

Il y a à ce sujet une apparence générale d'espoir au dehors et je pense qu'il est justifié. L'augmentation en valeur de quelques articles de première nécessité a certainement pour effet de donner de l'espoir. Les recettes croissantes des chemins de fer, les retours des chambres de compensation et la cote élevée des valeurs de bourse ont tous leur signification. Mais ne nous laissons pas aller trop loin dans notre attente.

Les affaires aux Etats-Unis ne sont en aucune façon assises sur une base solide, bien que tous les banquiers et les capitalistes des Etats de l'Est et du Centre alliés à une grande partie de ceux du Sud, de l'Ouest et de la Côte du Pacifique soient unis en faveur de l'étalon d'or et qu'ils présentent—à leur grand honneur—un front solide contre un coup de théâtre plausible du parti de l'argent. Ce dernier parti est à n'en pas douter fort et déterminé et si la question vient à se mêler à la politique, de très sérieux désastres peuvent en résulter.

Toutes les affaires financières et commerciales des Etats-Unis seront plongées dans le chaos si les avocats de l'argent trouvent leur voie. Quant au bimétallisme ou au double étalon de valeur, c'est simplement une illusion. Je m'imagine et pense qu'aucun homme qui a la pratique du maniement de l'argent et qui est au courant de la question monétaire actuelle ne peut imaginer qu'il est possible d'avoir deux étalons. Vous pourriez aussi bien avoir deux mesures d'une verge : l'une avec douze pouces de long et l'autre avec quinze ; ou bien deux mesures d'un minot, l'une ayant quatre pecks et l'autre cinq dont on se servirait au choix de l'acheteur.

Une loi qui décréterait que le blé sera toujours vendu à une piastre le minot, pas plus, pas moins, malgré toutes les conditions variables des récoltes, serait aussi rationnelle qu'une loi qui établirait qu'il devra toujours y avoir la même relation entre l'or et l'argent.

S'il ne doit y avoir qu'un seul étalon, ce doit être l'or sans aucun doute. L'Angleterre s'y est toujours tenu ; nous avons fait de même au Canada. Jusqu'à présent, les Etats-Unis en ont fait autant et nous avons confiance qu'il continuera à notre commun avantage.

De quoi sert-il de quitter des fondements assis sur le roc pour bâtir sur un fond de sable mouvant ?

Mais pour en revenir à la perspective des affaires, il faut se rappeler que les particuliers peuvent éprouver des désastres et les banques de grosses pertes même quand les temps sont générale-

ment bons. En fait, il est toujours vrai que le germe des pertes s'ouvre dans les époques de prospérité. Mais, je répète que les banques peuvent exercer—et, de fait, elles exercent—une influence modératrice et conservatrice en usant judicieusement du pouvoir immense qu'elles ont entre les mains de répartir le crédit.

Quand je vous dis que les banques réunies dispensent le crédit au peuple du Canada au montant de deux cents millions, vous pouvez vous faire une idée de l'importance de cette grande fonction.

Relativement au progrès, il est une branche dans laquelle le pays gagne constamment du terrain et je pense que rien ne peut démontrer plus clairement que ce pays va fermement en gagnant et non en rétrogradant—que la constante augmentation dans les dépôts placés dans les banques et dans les caisses du gouvernement.

A mon entrée dans une banque au Canada, en 1856, le montant total des dépôts du pays étaient environ de :

	\$ 15,000,000
En 1878, ils se sont élevés à..	89,000,000
“ 1890 “ “	210,000,000
“ 1891 “ “	230,000,000
“ 1892 et 1893 “ “	254,000,000
“ 1894 “ “	270,000,000

Ces chiffres comprennent, cela va sans dire, les dépôts dans les Compagnies de Prêts et dans les Banques d'Épargnes, soient gouvernementales, soient incorporées. Les emprunts commerciaux et les escomptes des banques ont augmenté pendant la même période d'environ \$35,000,000 à \$203,000,000 et démontrent que l'augmentation des dépôts n'a pas été la conséquence de la stagnation ou du manque d'entreprise, mais qu'elle a été accompagnée par un égal développement du commerce.

Et, de plus, cette augmentation constante et extraordinaire dans les dépôts et les escomptes a été accompagnée par un développement également prononcé du défrichement des terres, de l'amélioration des fermes, de la construction des chemins de fer, des travaux publics, de l'amélioration des bâteaux et des phares de nos côtes, du classement des colonies en villages, des villages en villes, des villes en cités, tous progrès que beaucoup d'entre nous ici présents ont vus de leurs propres yeux. Si cet exposé n'est pas suffisant pour convaincre le plus obstiné pessimiste d'entre nous que le pays progresse d'une manière constante, en dépit de tous mécomptes, c'est qu'il est difficile à convaincre.

Quant aux détracteurs étrangers, nous pouvons généralement nous contenter de les traiter avec le mépris qu'ils méritent. Leur ignorance est en général à la hauteur de leur absence de scrupule.

Maintenant j'ai besoin de votre pardon pour un mot de prudence. Le Canada doit avoir soin de maintenir sa haute réputation de crédit en tout temps. La Puissance ne peut pas permettre qu'on en use légèrement en laissant se servir de son grand nom pour des entreprises d'un caractère douteux.

C'est assez, je crois, pour ce qu'avait à dire le gérant général, mais si quelques actionnaires désirent poser des questions, il sera heureux d'y répondre autant qu'il le pourra.

LA DISCUSSION.

Le Président ayant provoqué les remarques des actionnaires, M. John Morrison parla un peu longuement.

M. John Crawford, tout en admettant que dans la plupart des Banques du Dominion, à la seule exception peut-être de la Dominion Bank, qui a payé des dividendes trimestriels, les affaires n'ont pas été aussi bonnes qu'on aurait pu le désirer, a été désappointé que la Banque des Marchands, qui a fait de très réels progrès durant les quelques années passées, n'ait pas eu un profit de plus de 9½ pour cent. Il parla ensuite en faveur des banques qui déclarent aux actionnaires le montant des grosses pertes et dit que les meilleures banques de Londres agissaient ainsi, forcées d'ailleurs de le faire par charte Royale.

Le gérant général.—Oh, non.

M. Crawford.—Voulez-vous dire que quelques-unes ne le sont pas ?

Le gérant général.—Presque toutes les banques par actions d'Angleterre sont organisées en vertu d'un acte d'établissement. Quand une banque est sur le point de se constituer, elle dépose certains actes indiquant quels sont les actionnaires, le montant du capital à souscrire et zinsi de suite.

M. Crawford.—C'est pratiquement la même chose, ils sont forcés de le faire.

Le gérant général.—Non; ils le font volontairement.

M. Crawford a été satisfait d'apprendre que les gérants des banques de Londres avaient assez de discrétion pour ne rien laisser désirer aux actionnaires; les informations étant données volontairement. Il déclara que les directeurs agiraient bien, les temps n'ayant pas été aussi favorables durant les dernières années que précédemment, s'ils n'étaient pas aussi généreux envers les officiers qu'ils l'avaient été dans le passé. Il réclama l'établissement de colonnes parallèles dans l'état financier montrant les affaires de l'année comparativement à celles de l'année précédente. Cela permettrait aux actionnaires sans trop d'inconvénient ou d'effort, de voir d'un coup-d'œil si la banque avait progressé ou rétrogradé. Il fit également remarquer qu'il serait bon de faire connaître aux actionnaires le montant des intérêts dus sur dépôts portant intérêt.

En réponse à M. Crawford, le gérant général dit que la banque recevait de 3½ à 4 pour cent pour les Bons du gouvernement de la Puissance; elle donnait plus que le pair pour ces bons.

M. T. D. Hood n'a pas été d'accord avec M. Crawford quant à son avis de réduire les salaires; c'est la plus mauvaise chose qu'on pourrait faire, ce serait décourager les gens et leur faire perdre l'intérêt qu'ils portent à leur travail. "Payez-les," dit-il, "ce qui est juste et raisonnable et ayez l'œil sur eux pour le travail, et vous pouvez être sûr que vous y gagnerez."

Le gérant général.—C'a été la coutume de cette banque et d'autres quand l'année a été réellement bonne et les profits satisfaisants, d'en faire profiter les employés en leur donnant un bonus. Vous pouvez le constater maintes et maintes fois dans nos propres rapports, car, heureusement, nous avons eu une série de bien bonnes années, quand le Bureau a été d'avis que ce serait une excellente chose d'allouer un bonus aux officiers. Quant aux salaires, toutefois, c'est une autre affaire; c'est une question de marché et l'employé obtient ce que le taux

du marché lui donne. Vous ne pouvez pas en principe jouer avec les salaires en les augmentant une année et en les diminuant l'autre. Si vous le faisiez vous n'auriez jamais un bon service. M. Hood a complètement raison dans ce qu'il dit. La première année qui a suivi la réduction du capital de la banque, c'étaient alors des temps exceptionnels, on devait faire des choses exceptionnelles. Aussi, tous les salaires du haut en bas ont été réduits d'environ 25 pour cent. Les employés ont accepté cette réduction de bon cœur parce qu'ils en savaient la nécessité sous la menace des temps. Petit à petit les temps sont devenus meilleurs et les salaires ont été ramenés à ce qu'ils étaient. L'an dernier n'a pas été très favorable et les officiers en ont ressenti les effets; ils n'ont pas eu de bonus.

M. John Morrison ayant déclaré que pour sa part il était opposé à l'octroi de bonus, le gérant général en répondant à diverses remarques de M. John Crawford dit: "Nous avons un fonds de garantie contre toutes pertes dont nous aurions à souffrir du fait de nos employés, soit par fraude, etc. Il s'élève à \$40,000 que nous considérons comme à peu près suffisant. De plus, nous assurons nos employés à la Compagnie de Garantie pour une somme moindre qu'il serait nécessaire si nous n'avions pas notre propre fonds de garantie. En outre, nous avons un fonds de Pension qui augmente chaque année et s'élève maintenant à environ \$20,000. Nous espérons que peu à peu il croîtra et deviendra un fonds de Pension respectable."

La motion pour l'adoption du rapport fut votée à l'unanimité.

Il a été proposé par M. John Crawford secondé par M. James O'Brien :

"Que MM. F. S. Lyman et James Williamson soient nommés scrutateurs pour l'élection des Directeurs qui doit avoir lieu; qu'ils prennent les votes immédiatement; que le vote soit fermé à trois heures p.m.; mais que, si un intervalle de dix minutes s'écoulerait sans qu'un vote soit enregistré, le scrutin soit immédiatement fermé."

Cette motion approuvée, M. J. H. R. Molson proposa :

"Que les actionnaires doivent et que par ce moyen ils votent des remerciements au Président, au Vice-Président et aux Directeurs pour la manière dont ils ont dirigé la banque pendant l'année écoulée et au gérant général pour sa gestion efficace pendant l'année."

En faisant cette proposition, M. Molson dit que, bien que semblable proposition soit passée chaque année, il ne considèrerait pas que cette année ce fût une simple formalité. Depuis que la banque a été réorganisée, il y a plusieurs années, elle a constamment progressé. Elle a eu un excellent bureau de directeurs et les actionnaires savent combien efficace également a été le rôle du gérant général. Il a pensé qu'on pouvait dire en toute vérité qu'ils avaient très bien rempli leurs devoirs. Les profits de toutes les banques avaient été gênés pendant l'année écoulée par suite de l'abondance de l'argent. Il a été surpris que M. Crawford, qui devrait mieux connaître, parce qu'il a appris ce qui se passait dans le monde, avait été désappointé parce que les profits de la Banque des Marchands avaient été d'un rien au-dessus de 9 pour cent. C'est mieux que ce que lui (M. Molson) avait espéré. Il y a peu de temps il lisait un extrait d'un journal de banque qui donnait un tableau de la moyenne des profits des banques aux Etats-Unis pendant 25 années passées. Commencant en 1840, les gains moyens cette année-là étaient de 8.10 pour cent et ils avaient forte-

ment décliné jusqu'à l'an dernier, où ils avaient été de 5 pour cent, montrant que dans le monde tout entier il y avait surabondance d'argent et que les banques avaient de la difficulté à gagner leurs dividendes. Il considère que la Banque des Marchands a excessivement bien opéré et que les directeurs et le gérant général avaient droit aux remerciements des actionnaires.

M. T. D. Hood a secondé cette motion qui a été votée à l'unanimité.

Proposé par M. John Morrison, secondé par M. Burke :

"Que les remerciements de l'assemblée sont dus et ainsi offerts au président pour la façon habile avec laquelle il a conduit les travaux de l'assemblée."

La motion fut votée au milieu des applaudissements et peu après les scrutateurs rapportaient que les messieurs suivants étaient dûment élus en qualité de Directeurs :

ANDREW ALLAN,
ROBERT ANDERSON,
HECTOR MACKENZIE,
JONATHAN HODGSON,
H. MONTAGU ALLAN,
JOHN CASSILS,
JAMES P. DAWES,
J. H. DUNN,
SIR JOSEPH HICKSON.

L'assemblée s'est alors ajournée.

Le nouveau Bureau des Directeurs s'est réuni l'après-midi ; M. Andrew Allan a été réélu Président et M. Hector Mackenzie a été élu Vice-Président en remplacement de M. Robert Anderson.

MODES ET NOUVEAUTES

La nappe date, d'après Montfaucon, des premiers empereurs romains. Elle était de toile fine, souvent rehaussée par des bandes de pourpre et d'or et parfois peinte ou même garnie de broderies d'or. Les Barbares qui envahirent l'empire romain ignoraient l'usage de la nappe aussi bien que des serviettes. Mais la civilisation romaine ayant fini par percer à travers la rude écorce des Francs et des Saxons, on vit, au moyen-âge, la nappe mise partout. D'après du Cange, le seigneur avait le droit d'emporter la nappe et les serviettes de la maison où il dînait. Un père, donnant des conseils à son fils, lui recommandait, comme moyen d'atteindre le succès dans la vie, d'avoir toujours une nappe nette sur sa table et il reprochait aux moines de servir leurs visiteurs avec des nappes sales. Les nappes à l'usage de la noblesse étaient souvent très dispendieuses ; on en cite une qui coûta 450 francs, somme énorme pour le temps.

Comme corsage pour l'été, la blouse paraît avoir remplacé la matinée d'autrefois. On la fait de cotonnade, de toile ou de soie, en couleurs unies ou rayées. Le devant est à plis plats, comme une chemise d'homme ; le collet assez haut re-

tombe droit et est attaché devant par deux boutons. Les manches ont le dernier genre, s'élargissant de l'épaule au coude où elles atteignent leur plus grande largeur et se retrécissent brusquement, bouffantes, sur un avant bras étroit qui se termine par un poignet d'homme à deux boutons. On empêche poignets et collets. Les boutons de fantaisie, *studs* sont bien portés aux poignets de la blouse.

L'Association des Marchands Détailliers de Nouveautés, à son assemblée mensuelle de la semaine dernière, a nommé un comité pour organiser son excursion annuelle qui aura lieu vers la fin du mois de juillet. On croit que l'excursion se fera à Iberville.

Pour détruire les mites dans un tapis, on conseille de couvrir le tapis d'un linge humide et de passer sur ce linge un fer à repasser, bien chaud. La vapeur dégagée tue les mites et la chaleur tue les œufs qu'elles ont laissés.

DOMINION COLD STORAGE CO

Quelques-uns de nos plus entrepreneurs capitalistes ont cru que Montréal, étant le point principal de concentration et d'exportation ou de distribution des produits périssables du Canada, doit être pourvu d'un entrepôt à froid établi sur des bases plus larges que ceux actuellement existant et capable de répondre efficacement à tous les besoins du commerce de beurre, de fromage, de poisson, de fruits, etc.

Ils se sont, en conséquence, assurés d'un site approprié, ayant un front sur le canal, un autre sur le port de Montréal et desservi par une voie du Grand-Tronc. Sur ce site, ils vont construire un grand entrepôt couvrant une superficie de 10,000 pieds carrés, et donnant une capacité de chambres frigorifiques de 250,000 pieds cubes. Si les besoins du commerce l'exigent, il leur restera 35,000 pieds carrés pour y construire un second entrepôt de la capacité de 750,000 pieds cubes.

Les marchandises arrivant soit par le fleuve, soit par le canal, soit encore par chemin de fer, seront déchargées au pied même de l'entrepôt et y seront transbordées sans autre manutention et sans exposition à la chaleur.

L'entrepôt d'été se composera de beurre, fromage, œufs et fruits de la Méditerranée, que l'on voudra conserver pour l'automne ; à

l'automne, viendront les fruits de Californie, pour l'hiver et le printemps, la volaille, le gibier, la viande, etc.

La réfrigération se fera au moyen de l'ammoniaque anhydre, qui donne un froid sec, réglable à volonté. Le pouvoir moteur sera fourni par le canal, et coûtera très peu de chose, comparativement à ce que coûterait un pouvoir à vapeur.

Le capital de la compagnie en formation sera de \$300,000, divisé en 3,000 actions ou parts de \$100 chacune, dont 10 p.c. payables à la répartition, 10 p.c. le 1er août et le reste par appels de 10 p.c. chacun à 30 jours d'intervalle.

Les recettes et dépenses prévues par les organisateurs, et qui nous paraissent modérées, donneraient un bénéfice net aux actionnaires de 16 p.c.

LA SITUATION DU FOIN AUX ETATS-UNIS.

Nous trouvons dans nos échanges les avis suivants qui pourront servir à nos commerçants.

Le *Hay Trade Journal* de Conajoharie, N. Y., estime la récolte totale des Etats-Unis à 90 p.c. de celle de l'année dernière.

MM. C. B. Congdon & Co., de Chicago, écrivent à la date du 8 Juin : "Nous recevons de nouvelles commandes de foin pour les comtés du centre de l'Illinois, une chose sans précédent depuis que nous sommes dans le commerce."

Le *Price Current* de Cincinnati du 6 Juin : "Foin positivement en déficit."

Le rapport officiel des récoltes de l'Etat d'Ohio pour le mois de mai rapporte le mil à 62 et le trèfle à 65 p.c. de la moyenne.

MM. C. B. Congdon & Co., de Chicago, du 10 Juin : "L'Illinois a presque complètement perdu sa récolte de foin."

Des mêmes du 11 Juin : "Il n'est pas douteux qu'il ne manque plus que des pluies copieuses pour assurer une immense récolte de maïs ; mais pour l'avoine, à l'est du Mississippi, il est trop tard ; de même pour la récolte de foin, et c'est une chose qui a une influence directe sur les cours de l'avoine."

Les fabricants de saumon de la Colombie-Anglaise ont des idées très fermes sur les cours de leurs produits. Quelques chars de la marque Horseshoe ont été placés à Montréal au prix de \$4.50 pris sur place, ce qui, avec le fret, met le prix à \$5.25 à Montréal. Les autres marques ne s'éloigneront pas beaucoup de ces prix.

LA BANQUE JACQUES CARTIER

La banque Jacques Cartier souffre comme le faisait remarquer hier son président, de l'exiguité de son capital qui ne lui permet pas de tirer tout le parti possible de ses succursales au point de vue de la circulation. C'est une des conséquences de la tourmente qui a bouleversé nos institutions financières il y a une quinzaine d'années. N'ayant qu'un capital propre de \$500,000 et ne pouvant faire circuler ses billets au-delà de cette somme, la banque est obligée, pour se procurer les fonds nécessaires à sa clientèle, de recevoir des dépôts sur lesquels elle paie de lourds intérêts. Elle a cependant pu gagner à ses actionnaires 9 p. c. net sur leur capital ; elle leur en a distribué 7 p. c. en dividendes et a porté le reste, 2 p. c., soit \$10,000, à son fonds de réserve. Ce fonds de réserve, qui approche tout près des 50 p. c. du capital, a été accumulé avec beaucoup d'industrie depuis des années, sur les profits annuels et il est aujourd'hui de taille à assurer aux actions de la banque un cours régulier au niveau des bonnes valeurs à revenu assuré.

En proportion de son capital, la banque est une de celles qui paraissent attirer le plus les dépôts du public dont elle a su gagner la confiance. Ses dépôts en compte courant sont de près de \$900,000 et ceux qui portent intérêt, de près de \$2,400,000. Elle a \$590,000 placées en prêts à demande, et \$3,081,736 en escomptes. Il y a dans le bilan un compte de créances en liquidation de \$64,581, que nous aimerions voir disparaître. Cette classification ne dit rien de favorable aux actionnaires qui sont portés à croire qu'il s'agit de vieux comptes en litiges, susceptibles de se réduire à fort peu de chose à la liquidation, tandis qu'on a classifié sous ce titre, probablement, de bonnes créances dont la réalisation, pour une raison ou pour une autre, ne peut se faire avec profit à l'heure qu'il est.

Malgré cette petite critique de détail, nous n'hésitons pas à reconnaître que les opérations de la banque ont été conduites avec sagesse, prudence et vigueur en même temps, ce dont l'honneur revient à l'honorable sénateur président et à ses collègues du conseil d'administration, quant à la direction générale ; et à M. le directeur gérant de Martigny, habilement secondé par son assistant, M. Tancrede Bienvenu.

LA BANQUE JACQUES CARTIER

RAPPORT ANNUEL.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Jacques Cartier, tenue dans les bureaux de la banque, mercredi, le 19 juin 1895.

Etaient présents : L'honorable Alph. Desjardins, président ; M. A. S. Hamelin, vice-président ; Dumont Laviolette, A. L. de Martigny, A. Aumond, L. J. O. Beauchemin, J. E. Beaudry, G. N. Ducharme, Onésime Martineau, J. A. Labine et Thomas Gauthier.

L'honorable M. Alphonse Desjardins, ayant été appelé au fauteuil et M. A. de Martigny prié d'agir comme secrétaire, le rapport de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le président lut ensuite le rapport suivant, présenté par les directeurs sur leurs affaires de l'année écoulée, et il s'exprima ainsi :

Messieurs,

Le bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la Banque pendant l'année écoulée le 31 mai 1895.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CREDIT.	
Balance au crédit du compte " Profits et Pertes," au 31 mai 1894.....	8,281 69
Profits pour l'année finissant au 31 mai 1895, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables.....	45,323 84
	\$53,608 53
DEBIT.	
Dividende No. 58 de 34 p. c. payé le 1er décembre 1894.....	17,500 00
Dividende No. 59 de 34 p. c. payable le 1er juin 1895.....	17,500 00
Porté au Fonds de Réserve.....	10,000 00
Balance au crédit de " Profits et Pertes," 31 mai 1895.....	8 608 53
	\$53,608 53

Cette dernière année s'est signalée comme les précédentes par une extension croissante des opérations de la Banque. Mais la proportion de l'augmentation des dépôts à terme a été néanmoins plus considérable que le reste, ce qui a eu pour effet d'accroître d'une manière correspondante les intérêts à payer, et d'absorber d'autant les profits. Cependant la période de stagnation dans les affaires due aux hésitations causées par la crise qui vient de se faire sentir a, depuis l'ouverture de cette saison, fait place à plus de confiance et à une plus grande activité, les capitaux ont été plus vivement sollicités et trouvent facilement un emploi sûr et rémunérateur.

Si, comme tout le fait espérer, ces symptômes d'un retour à une complète reprise des affaires se vérifient, nous avons toutes raisons d'augurer d'excellents résultats pour l'année qui commence, supérieurs à ceux des deux dernières années si satisfaisants qu'ils aient été.

Pour la première fois, depuis son existence, la Banque a dépassé les limites de la province de Québec pour l'établissement d'une succursale ; mais quelque soit l'éloignement du nouveau bureau, il se trouve encore dans un centre où l'élément canadien-français a son importance, offrant en outre par sa position, son climat, la production variée de son sol, les meilleures conditions d'avenir. Edmonton est, en effet, le chef-lieu d'un district important dont les développements, pendant ces dernières années, ont dépassé considérablement l'accroissement de toutes les autres parties des territoires du Nord-Ouest. Etabli depuis l'automne dernier, le nouveau bureau a non seulement fait face aux dépenses nécessairement consi-

dérables de son installation, mais a contribué dans une proportion satisfaisante aux profits de l'année.

Par contre, nous avons décidé de transférer au bureau de St-Hyacinthe l'agence de St-Simon.

Le bureau principal, les diverses succursales et agences ont été régulièrement inspectées et vos administrateurs sont heureux de pouvoir rendre témoignage du zèle et de l'intelligence avec lesquels le directeur-gérant, l'assistant-gérant ainsi que les autres officiers de la Banque ont tous rempli les devoirs de leurs charges respectives.

Le tout respectueusement soumis,

Par décision du Bureau,

ALPH. DESJARDINS,

Président.

BILAN GENERAL : LA BANQUE JACQUES-CARTIER

31 MAI 1895.

PASSIF

Capital action.....	\$ 500,000 00
Fonds de réserve.....	245,000 00
pour réduction d'escompte sur billets à échéoir.....	25,000 00
Profits et pertes—Balance disponible.....	8,608 53
Dividendes non réclamés.....	1,013 66
Dividende No. 59, 34 p. c. payable le 1er juin 1895.....	17,500 00
Total dû aux actionnaires.....	\$787,122 19
Billets de la banque en circulation.....	340,467 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	884,840 85
Dépôts portant intérêts.....	2,380,790 19
Dépôts du Gouvernement	
Fédéral.....	19,964 67
Dépôt du Gouvernement	
Provincial.....	50,000 00
Cheques des Succursales sur l'Agence de Montréal non payés.....	17,565 47
Dû à d'autres Banques en Canada.....	345 36
Dû à des correspondants de la banque en pays étrangers.....	8,495 58
	\$4,189,591 31

ACTIF.

Or et argent.....	\$ 35,600 83
Billets de la Puissance.....	131,173 00
Dépôt au Gouvernement	
Fédéral en garantie de la circulation.....	21,264 04
Billets et chèques d'autres banques.....	145,589 60
Dû par d'autres banques en Canada.....	20,943 89
Dû par d'autres banques en pays étrangers.....	40,824 77
Dû par d'autres banques dans le Royaume Uni.....	64,459 50
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques.....	77,425 02
Autres prêts à demande.....	512,746 83
	\$1,050,327 48
Prêts et Escomptes courant (déduction faite des intérêts sur billets à échéoir \$25 000).....	\$3,081,736 76
Billets en souffrance (pertes probables déduites).....	22,371 80
Créances hypothécaires.....	59,619 87
Créances en liquidation non spécialement garanties après avoir pourvu aux pertes.....	64,581 71
Propriétés foncières.....	70,010 56
Edifices de la banque, Montréal et Succursales.....	109,073 40
Ameublement et papeterie.....	31,869 73
	\$4,189,591 31

Les propositions suivantes sont alors adoptées :

Proposé par le Président, appuyé par M. A. S. Hamelin, que le rapport qui vient d'être soumis soit approuvé et imprimé pour l'usage des actionnaires. Adopté.

Le Président ayant prié Messrs L. J. O.

Beauchemin et Alphonse Aumond d'agir comme scrutateurs, il fut procédé à l'élection des Directeurs. Après le dépouillement du scrutin les Messieurs dont les noms suivent furent déclarés élus directeurs : — L'honorable Alphonse Desjardins, A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, Joël Leduc et A. L. de Martigny.

Proposé par M. Gauthier, appuyé par M. Aumond, que des remerciements soient votés au Président, au Vice-Président et aux Directeurs pour les services qu'ils ont rendus à la Banque pendant l'année qui vient de s'écouler.

Proposé par J. O. Beauchemin, secondé par M. J. E. Beaudry, que des remerciements soient votés au Directeur-Gérant, à l'Assistant-Gérant, à l'Inspecteur et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par M. Hamelin, secondé par M. Laviolette que des remerciements soient votés aux scrutateurs.

(Signé),

ALPH. DESJARDINS, Président.

A. DE MARTIGNY, Directeur-gérant.

L'INDUSTRIE DE LA GANTERIE AU CANADA

La ganterie est une industrie relativement récente au Canada. Elle n'a qu'une trentaine d'années d'existence. Depuis son début elle a progressé d'une manière sensible, et est appelée à un plus grand développement. Ce sont dans les provinces de Québec et Ontario que se trouvent situées les ganteries du Canada. La ganterie fourrée est celle qui jusqu'à ce jour s'est fabriquée ici avec le plus de succès.

Les cuirs employés sont : les cuirs glacés en agneau et mouton, les cuirs de daim, antilope, caribou, drignal, cheval, chèvres d'Arabie (Mocha), etc. Les cuirs mégis glacés sont, pour les qualités ordinaires, fabriqués dans le pays. Pour l'article fin en mégis, il est employé des cuirs allemands.

Les autres cuirs, tels que cuirs effleurés, cuirs à l'huile et cuirs de tannage composé nous viennent des Etats-Unis où ces articles sont fabriqués à la perfection.

Les cuirs importés par les gantiers eux-mêmes payent 10 p.c. d'entrée au Canada.

Il y aurait au Canada place pour un ou deux bons mégissiers et teinturiers pour fabriquer les peaux de moutons et d'agneaux du pays. Nous avons ici, surtout dans la province de Québec, du mois de juin au mois de novembre, une peau d'agneau tout à fait propice pour beaux cuirs à ganterie. Cette peau est très fine de fleur et, bien traitée, ferait un bel article, tandis que jusqu'ici, faute sans doute de connaissances,

on n'en a fait qu'un article laissant à désirer.

Les doublures, la soie et le fil se fabriquent dans le pays.

Les boutons et agrafes entrent en franchise au Canada; ils ont été jusqu'à ce jour importés des Etats-Unis. Récemment cependant, il a été fait des importations de France, lesquelles ont très bien réussi et tout fait prévoir que ce dernier pays va avoir le monopole de ces fournitures. Ses marchandises ne sont pas plus chères et ont un cachet supérieur à celles fournies par les Etats-Unis. Elles sont donc appelées à avoir la préférence de nos fabricants.

Il y a une grande variété dans les gants et mitaines fabriqués au Canada. Un fabricant gantier canadien a généralement près de 200 genres différents dans ces échantillons. Les prix de vente de ces marchandises au commerce de gros peut varier de \$2.00 à \$25 la douzaine.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici la description de cette grande variété de gants. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence ce fait qu'en Canada, comme aux Etats-Unis du reste, grand nombre de gens faisant les travaux du dehors, surtout les cultivateurs, ne travaillent pas sans être gantés d'un gant très résistant pour se préserver les mains. Il se fait donc, à l'usage des travailleurs, des gants d'une fabrication spéciale, pour les besoins des différents travaux. Ce genre de gants rentre pour beaucoup dans le produit de cette industrie ici et aux Etats-Unis.

L'outillage employé dans nos ganteries est des plus perfectionnés; il est le même que celui dont on se sert chez nos voisins les Américains.

Le chiffre d'affaires des gantiers canadiens peut se monter à environ 700,000 dollars. La rareté et, par ce fait, la cherté de la main-d'œuvre se rattachant à cette industrie, n'a pas encore permis au Canada, malgré une protection de 35 p.c. de lutter avec l'Europe pour la fabrication du gant fin.

Le Canada importe de l'étranger des gants pour un chiffre à peu près égal à celui de sa fabrication.

Pour l'année 1893 nous relevons les importations suivantes :

Angleterre.....	\$367,193
Allemagne.....	137,590
France.....	133,608
Etats-Unis.....	42,809
Autriche.....	12,833
Belgique.....	4,916

Soit un total de.....\$698,949

ayant acquitté un droit d'entrée au Canada de 245,000 dollars.

Nous ne pensons pas, que, de longtemps encore, le Canada puisse fabriquer les gants qu'il importe actuellement d'Europe.

FREDERIC GALIBERT.

UN NOUVEL EMPLOI DU PETROLE

Parmi les innombrables moyens de désincrustation des chaudières à vapeur, le pétrole jouit d'une certaine faveur. L'opération se fait de la façon suivante :

La chaudière étant vide et refroidie, on badigeonne ou on arrose au moyen d'une lance à pétrole toutes les parties recouvertes par les incrustations. Lorsqu'on remplit ensuite la chaudière et qu'on la met en pression, les composés volatils du pétrole ne tardent pas à s'évaporer en désagrégeant les dépôts de tartre qui vont tomber au fond de la chaudière, d'où on les enlève par un lavage.

L'action du pétrole, en vue de désincruster est, on le voit, toute physique, toute mécanique.

Mais elle n'est pas sans danger, dans tous les cas en raison des compositions chimiques qui peuvent survenir. Cette allégation mérite d'être signalée sauf corroboration ultérieure, aux industriels.

M. Vogt, dans un journal allemand, cite notamment deux cas où les ouvriers ont été blessés, le chauffeur n'ayant pas eu la précaution d'attendre que la chaudière fut entièrement refroidie.

Le pétrole projeté à l'intérieur s'est volatilisé en partie et un moment où l'opérateur approchait une lumière pour s'assurer que tous les dépôts avaient été bien arrosés, il provoquait l'inflammation des gaz et était brûlé plus ou moins grièvement.

D'autre part, avec les chaudières à foyer extérieur, il arrive que le dépôt au fond, c'est-à-dire sur la paroi la plus exposée à la flamme, des incrustations détachées par le pétrole, donnent lieu à des coups de feu si l'on n'a pas soin d'enlever ces dépôts au fur et à mesure de leur production.

Il ne reste plus guère aux Barbades que 1500 à 2000 tonnes de mélasse disponible. La récolte de cette année est évaluée à 30,000 tonnes, au maximum; la précédente avait été de 45,000 tonnes. L'année dernière, Montréal avait acheté 15,000 tonnes, Québec, 5 à 6,000 et les provinces maritimes à peu près autant. Cette année, il n'y a eu que 12,000 tonnes vendues pour tout le Canada, dont 7,000 pour Montréal.

LA BANQUE VILLE MARIE

Nous publions, pour l'information de nos lecteurs, le rapport annuel de la Banque Ville Marie. Cette banque, autrefois une de nos bonnes banques canadiennes, a été réduite, par la dureté des temps, à des proportions modestes; sous la presse de matières plus importantes à traiter aujourd'hui, nous sommes forcés de remettre au prochain numéro notre appréciation de sa situation actuelle.

LA BANQUE VILLE MARIE

RAPPORT ANNUEL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Ville Marie a eu lieu mardi, le 18 juin, dans les bureaux de la banque. M. W. Weir, président, occupait le fauteuil et la charge de secrétaire était occupée par M. F. X. Lemieux, comptable en chef. Etaient présents MM. Robert Cowans, Wm. Strachan, U. Garand, E. Lichtenheim, J. A. Rolland, Arthur Dumas, D. McNaughton, F. W. Smith, P. A. A. Dorion et Godfrey Weir.

Voici le rapport présenté par les directeurs :

A Messieurs les actionnaires de la Banque Ville Marie.

MESSIEURS,

Les directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant qui donne le résultat des affaires de la banque pendant l'année terminée le 31 mai 1895.

Profits nets, après déduction des frais d'administration, de l'intérêt sur les dépôts et de la somme nécessaire pour couvrir les pertes sur les mauvaises créances.....	\$36,221.11
Solde au crédit du compte Profits et Pertes, au 31 mai 1894.....	7,107.10
Total.....	\$43,328.21
Employé comme suit :	
Dividende de 3 p. c. payé le 1er déc. 1894.....	\$14,385.00
Dividende de 3 p. c. le 1er juin 1895.....	14,388.60
Porté au fonds de réserve.....	10,060.00
Solde au crédit du compte Profits et Pertes.....	4,554.61
	\$43,328.21

Le bilan général qui nous est soumis ci-après vous donne la situation de la banque à la clôture de l'exercice.

Pendant l'année écoulée, la banque a ouvert des succursales à Laprairie et à St-Laurent; toutes les deux promettent de nous donner des résultats satisfaisants.

Les succursales ont été inspectées de temps à autre, comme d'habitude et les directeurs ont beaucoup de plaisir à témoigner de la manière intelligente et loyale dont les gérants et leurs aides continuent à remplir leurs fonctions respectives.

Le tout respectueusement soumis,
W. WEIR,
Président.

Montréal, 18 juin, 1895.

BILAN GENERAL

ACTIF

Nominaires.....	\$17,081.36
Billets de la Puissance.....	42,501.00
Billets de garantie de la circulation.....	20,000.00

Billets et chèques d'autres banques.....	\$6,076.02
Du par d'autres banques au Canada.....	3,710.00
Du par banques étrangères.....	10,196.88
Du par banques du Royaume Uni.....	3,094.41
Valeurs municipales canadiennes.....	4,525.00
Prêts à demande sur titres et valeurs.....	46,969.75
Prêts et escomptes en cours.....	1,029,481.91
Créances en souffrance non garanties.....	50,812.37
Immeubles.....	\$21,196.26
Bureaux de la banque.....	22,000.00
Hypothèques sur propriétés vendues, etc.....	29,931.48
Mobilier, papeterie, etc.....	14,596.46
Autres valeurs y compris les actions de la banque qui lui appartiennent.....	\$279,372.33
	\$367,116.53

PASSIF

<i>Aux actionnaires :</i>	
Capital versé.....	\$479,620.00
Fonds de réserve.....	10,000.00
Profits et pertes.....	4,554.61
Dividende du 1er juin 1895.....	14,388.60
	\$508,563.21
<i>Au public :</i>	
Billets en circulation.....	\$264,055.00
Dépôts en compte courant.....	171,986.96
Dépôts portant intérêt.....	738,526.83
Dépôt du gouvernement fédéral.....	6,804.76
Autres dettes.....	1,658.47
	\$1,173,032.02
	\$1,681,595.33
	F. LEMIEUX, Comptable.

Montréal, 31 mai, 1895.

Le président, en proposant l'adoption du rapport, fait remarquer l'augmentation du revenu de la banque et l'amélioration de sa situation. Il dit qu'il a bon espoir que les affaires vont reprendre, d'après les indications que l'on peut constater en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis.

La motion ayant été secondée par M. Lichtenheim, le vice-président, est adoptée à l'unanimité.

Après le vote habituel de remerciements aux directeurs et aux officiers de la banque, on procède à l'élection du nouveau bureau de direction, avec le résultat suivant: sont élus MM. W. Weir, E. Lichtenheim, A. S. E. Wurtele, F. W. Smith et Godfrey Weir. Et l'assemblée s'ajourne.

A une réunion subséquente des directeurs, M. Wm. Weir est réélu président et M. E. Lichtenheim vice-président.

DE LA PEAU DE CHIEN ET DE SA FABRICATION POUR LA CHAUSSURE

Il est généralement connu que les peaux de chien fournissent un très beau cuir à empeignes qui, pour la solidité, la souplesse et la beauté de la fleur, surpasse bien d'autres sortes de cuir.

A cause de sa texture extraordinairement délicate et de sa fine fleur, on a utilisé de tout temps le cuir de chien comme cuir à gants, et, en ces derniers temps, ce produit a recommencé à jouir d'une vogue considérable.

Dans la tannerie, cela va sans dire, on n'utilise que de grandes peaux de chien fournissant une sur-

face plus large et un cuir plus fort que les petites peaux.

Comme du côté de la chair, ces peaux sont un peu plus spongieuses et plus rudes que les veaux, et que, par contre, la fleur possède une extraordinaire finesse, on met les peaux ordinairement en noir et on les traite comme les autres peaux.

A cause de la texture spongieuse et délicate, on doit cependant, au tannage et au corroyage, prendre quelques mesures de précaution.

Les peaux de chien ne demandent pas autant de pelain qu'un veau: on doit donc bien se garder de les mettre conjointement avec d'autres peaux, et il est utile que le pelainage soit réglé en raison de l'épaisseur des peaux.

Généralement, les peaux de chien demandent 2 à 3 jours de moins de pelainage que d'autres sortes de peaux de la même épaisseur.

La peau de chien, pour laquelle on tient notamment à obtenir une fleur délicate, doit être débarrassée de la chaux très soigneusement et l'on doit opérer le nettoyage avec beaucoup de soin.

Pour le tannage, on commence par passer les peaux, comme ordinairement, dans des jus faibles; toutefois, on ne doit pas attendre trop longtemps pour le renforcement avec du tan frais, afin que la fleur délicate se forme régulièrement.

Il ne faut pas craindre de leur donner plusieurs poudres.

Une condition principale, c'est que le lavage et le buttage se fassent selon les règles; mais, pour ne pas endommager la fleur, on travaille plus énergiquement du côté de la chair.

Dans le corroyage, comme graisse on emploie un mélange de $\frac{1}{2}$ d'huile de poisson, $\frac{1}{4}$ de suif et $\frac{1}{4}$ de dégras, et on la fait pénétrer en foulant.

Pour le noircissage, on prend du noir de fer ordinaire, qui toutefois doit être très clair.

Les peaux noircies, on doit les butter de nouveau ferme, d'abord du côté de la chair, ensuite du côté de la fleur; on doit aussi tout de suite achever de les huiler, afin que le noir ne durcisse pas la fleur.

Après le noircissage, le séchage se fait lentement. On les étire alors avec précaution, on les blanchit et les finit de la façon ordinaire.

Si, au tannage et au corroyage, on procède avec précaution, la fleur devient magnifique.—*Halle aux Cuir.*

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

MOYEN DE DISTINGUER LES QUALITÉS DE L'ACIER ET DU FER

Nous savons que les essais les plus concluants auxquels on a recours d'ordinaire, consistent à vérifier de quelle façon se comportent ces métaux au pliage ou à la soudure de deux morceaux.

L'examen de la surface de rupture offre aussi d'utiles indications aux personnes de l'art habituées à ce genre d'essais.

Un procédé dont on apprécie la grande délicatesse a pour base l'emploi des acides et la corrosion qu'ils exercent sur les métaux.

Selon la composition chimique et l'état moléculaire de ces métaux, la surface attaquée par les acides offre un aspect déterminé, variable non seulement par sa couleur, mais aussi par sa structure et présente des signes et des traces caractéristiques aux endroits rongés par les acides.

On arrive ainsi à distinguer l'acier du fer, en projetant sur le métal à examiner quelques gouttes d'acide nitrique très étendu, puis en lavant à l'eau au bout de quelques minutes, mais sans frotter d'aucune façon.

La surface attaquée de l'acier offre un aspect noir intense dû au carbone qui s'y trouve contenu et qui est alors mis en liberté.

Au contraire, dans les mêmes conditions, le fer présente une couleur qui est celle du métal pur, c'est à dire le blanc grisâtre.

Un autre procédé, dû à M. Siemens et qui est très apprécié quand il s'agit de contrôler des fournitures, consiste à employer l'acide chlorhydrique étendu, ramené à la densité 1.062.

La pièce à examiner doit être avant tout polie et brunie, puis plongée dans le récipient qui contient l'acide.

Quand la surface semble assez attaquée, on procède au lavage; on repolit à la brosse, on rince à l'ammoniaque étendue et on laisse sécher.

Sur la pièce métallique ainsi traitée et qu'on veut conserver comme type de comparaison, on applique une couche transparente de vernis copal pour empêcher la rouille.

Au point de vue de l'aspect que présente la surface des différents produits de l'industrie métallurgique, le professeur Kich, de Prague, a fourni les indications suivantes :

1. Fer forgé doux : Quand il est de très bonne qualité, l'acide l'at-

taque uniformément, même après quelques heures d'immersion; on voit apparaître les endroits mal soudés, les signes de discontinuité, les scories, les cendres s'il en est resté dans le métal. La surface se montre *opaque*, mais luisante.

2. Fer à structure granuleuse très fine: Il se comporte comme le précédent. La surface rongée apparaît encore plus-uniforme, mais aussi plus foncée.

3. Fer à gros grain ou fer fragile à froid: il s'attaque beaucoup plus violemment que les précédents. Sa surface devient quelquefois noire par la séparation du carbone.

Si la corrosion se prolonge pendant une demi-heure, le carbone forme une petite couche qu'on peut enlever à l'état de dépôt pâteux. La surface reste noirâtre et rugueuse.

La corrosion laisse des rugosités qu'on fait apparaître en laissant l'acide réagir pendant une heure, puis en faisant sécher le métal et en repassant la surface avec une lime à polir.

4. Fer trempé; fer fondu malléable: L'acide l'attaque beaucoup plus énergiquement. Sa surface s'attaque inégalement et présente des creux relativement profonds.

5. Acier puddlé: Après le lavage la partie attaquée est de couleur grise à teinte uniforme.

6. Acier fondu Bessemer: Il est attaqué uniformément; on y voit, mais très rarement, des sinuosités de peu d'importance. La teinte est grise et si l'acier est doux, la couleur est plus claire. La corrosion fait ressortir les crevasses.

7. Fonte grise: Elle se comporte comme l'acier. La couleur de la partie rongée est d'un gris foncé et assez régulière.

8. Fonte blanche: Les parties blanches ressortent davantage sur la surface attaquée qui est alors parsemée de points noirs et de taches grises.

Si, pour la fabrication de certains objets, on a employé plusieurs qualités de fer, la corrosion s'opère principalement sur les matières pour lesquelles l'acide a la plus grande affinité, tandis que les autres restent à peu près sans altération.

(Industrie Progressive.)

COMPTES RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Réunion hebdomadaire du conseil de la chambre, vendredi, le 14 juin. M. H. Laporte, président, au fauteuil. Présents: MM. Jos. Contant, J. D. Rolland, A. Racine, J. X. Perrault, L. E. Morin, fils, Chas Desmarteau et R. Bickerdike.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. Tancrède Bienvenu, au nom du comité de l'instruction commerciale, fait rapport que le comité a décidé d'adresser aux directeurs de tous les collèges commerciaux de la province, une lettre les invitant à se faire représenter à une convention, qui aura lieu à Montréal, dans les salles de la chambre, le mercredi, 21 juillet prochain, à 2 h. p.m. Le but de cette convention sera de rédiger un programme uniforme d'enseignement commercial.

Ce rapport est adopté et le texte de la lettre approuvé. Ordre est donné au secrétaire de l'adresser à qui de droit.

Le comité sur la loi de faillite fait rapport qu'il a étudié le projet de loi actuellement devant le Sénat, et y propose certains amendements. Ces amendements sont discutés, les uns après les autres, et adoptés. Copie en sera envoyée au premier ministre à Ottawa. Ajournement.

DÉCISIONS JUDICIAIRES

Un M. Salomon faisait un commerce de cuirs et de chaussures pour l'exportation à Whitechapel, Londres. En 1892, l'idée lui vint de former une compagnie pour continuer ses affaires. La loi anglaise exige au moins sept actionnaires pour former une compagnie. En conséquence, M. Salomon, ayant formé sa compagnie au capital de \$200,000, en souscrivit \$100,000 lui-même et fit souscrire six membres de sa famille pour \$5,000 chacun. Les formalités d'enregistrement furent dûment remplies. Le premier acte de la compagnie fut d'acheter le fonds de M. Salomon qui reçut \$145,000 comptant, plus \$50,000 en débiteurs de la compagnie. Plus tard, M. Salomon, ayant emprunté \$25,000 d'un M. Broderip, lui transféra en garantie collatérale les \$50,000 de débiteurs. Comme ni l'intérêt, ni le capital de ces débiteurs n'étaient payés, M. Broderip fit mettre la compagnie en liquidation. Mais M. Salomon ayant alors remboursé les \$25,000 du créancier, voulut se faire colloquer sur la liquidation comme créancier privilégié pour les \$50,000 de débiteurs.

Le liquidateur contesta cette réclamation, alléguant que la formation de la compagnie était frauduleuse, que le commerce était réellement la propriété de M. Salomon et que ce dernier devait être considéré comme débiteur personnel du passif de la compagnie, qui était de \$55,000; ou bien que la vente à la compagnie était frauduleuse et que M. Salomon devait lui remettre les \$145,000 qu'il avait reçus comptant.

En première instance, M. le juge Vaughan Williams déclara frauduleuse la formation de la compagnie, et la cour d'Appel vint de confirmer cette décision. Il en résulte qu'il n'est pas permis à un individu de former une compagnie avec six hommes de paille pour avoir l'avantage de faire des affaires avec une responsabilité limitée et de voler de ses créanciers.

La chambre des députés du Michigan vient d'adopter une loi défendant de payer la traite à qui que ce soit dans les auberges ou les clubs.

Chacun est obligé de payer pour son verre, à moins d'une forte pénalité.

SOMERVILLE'S

"Mexican Fruit"

et "Pepsin."

LES

Gommes a Macher

Sont des Gommes Medicinales

ELLES QUERISSENT LA DYSPEPSIE,
AIDENT LA DIGESTION, PRESER-
VENT LES DENTS ET PURI-
FIENT L'HALEINE.

15 MILLIERS EN ESPRIT CHAGLE DOLE

LES AVEZ-VOUS EN STOCK ?



REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 20 juin 1895.

FINANCES.

Le taux de l'intérêt des capitaux disponibles, sur le marché libre, à Londres, est aujourd'hui de 9/16 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est toujours de 2 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont à 1 p. c.

A Montréal, les prêts à demande sont fermes à 5 p. c. tant dans les banques qu'aux caisses d'épargnes. L'escompte commercial est de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10½ à 10¾ et leurs traites à vue à une prime de 10¾ à 10¾. Les transferts par le câble sont à 10¾ de prime. Les traites à vue sur New-York font de ¼ à ½ de prime. Les francs valaient hier, à New-York, de 5.16½ pour papier long et 5.14½ pour papier court.

La bourse a été active avec de la hausse surtout sur les valeurs industrielles. Les actions de banque ont été calmes, mais fermes. La banque de Montréal est à 222½. La banque du Commerce est en hausse à 139. La banque des Marchands s'est vendue 167½ et la banque Union, de Québec, 101.

La banque du Peuple a repris de la fermeté; elle a fait d'abord 114, puis 115 et 115½. La banque d'Hochelaga a été vendue, vendredi dernier, à 128½.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	120	114½
“ Jacques-Cartier.....	120	110
“ Hochelaga	135	129
“ Nationale	60½
“ Ville Marie	100	73

Les Chars Urbains ont une nouvelle série à la hausse. Les anciennes actions ont monté hier à 211½; et les nouvelles à 209; la clôture est un peu plus basse; 209 pour les anciennes et 207½ pour les nouvelles. Il y avait sur ces dernières, encore 30 p. c. à appeler; un appel de 20 p. c. a été fait et l'on suppose que les bénéfices de la compagnie vont permettre de donner un bonus de 10 p. c. qui, pour les porteurs de nouvelles actions, compléterait leurs versements.

Le Gaz a eu aussi de la hausse, montant à 209, puis clôturant après une série de fluctuations fractionnaires à 207½.

Le Richelieu a été actif et s'est tenu entre 103½ et 104.

Le Télégraphe est à 162, le Câble à 163½, le Bell Telephone à 160 et la Royal Electric à 157.

Le Toronto Street Railway varie entre 86½ et 87.

Les compagnies de coton ont été cotées comme suit: Dominion Cotton Co, 101; Montreal Cotton Co, 128; Colored Cotton Mills, 62½.

COMMERCE.

Résumons la situation. La hausse des denrées alimentaires et des autres produits industriels a donné l'élan aux affaires; peu à peu l'industrie a repris de l'activité; les récoltes promettent un bon rendement; voilà le côté brillant; mais le beurre ne se vend pas, le fromage se vend à bas prix, les grains manquent à la campagne; les ouvriers du bâtiment chôment en ville, voilà le côté sombre. Toute médaille a son re-

vers; mais tout revers a son bon côté. La balance, entre les deux influences, se tient à peu près à niveau égal. Nous croyons qu'une bonne récolte de pois, d'avoine, d'orge et de pommes de terre, ferait pencher la balance du côté de la prospérité.

Pour le moment, les affaires à Montréal sont assez bonnes, pour la saison; à la campagne elles sont plus tranquilles à cause de l'abstention des cultivateurs occupés à leurs travaux. Les paiements sont satisfaisants et les faillites peu nombreuses.

Alcalis.—Les arrivages ont été plus nombreux depuis quelques jours. Les potasses sont plus faibles, cependant les potasses premières rapportent encore de \$4 10 à \$4 15; les secondes valent \$4 80. Les perlassees se sont vendues de \$5 50 à \$5 65, mais avec tendance à la baisse.

Bois de construction.—Le marché anglais est meilleur pour les bois d'Amérique et les premières expéditions de madriers de Québec vont arriver en bon temps. Le marché américain se réveille aussi, et les acheteurs commencent à visiter les scieries. Le marché local est tranquille et faible, faute de construction.

Charbon et bois de chauffage.—Les propriétaires de mines d'antracite se sont entendus pour faire travailler à l'extraction trois jours par semaine, ce qui promet une production libérale pour la demande et les prix à New-York sont faibles.

Le charbon mou a son mouvement normal aux prix ordinaires.

Le bois de chauffage arrive avec assez d'abondance et les prix en sont un peu faibles.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont fermes à la dernière hausse et les stocks sur le marché ne sont pas exorbitants mais la fabrication ne paraît pas être encore sur le point de faire des achats. Quelques-uns des fabricants sont approvisionnés pour tout l'été. Les autres achètent simplement pour s'assortir. On nous signale une augmentation considérable dans la peau de chèvre dont on fait le dongola, ce dernier article est en conséquence, menacé d'une hausse prochaine.

Les peaux vertes sont très fermes, mais les tanneurs n'achètent qu'avec réserve.

Draps et nouveautés.—La vente du détail a été encore très bonne, les derniers jours de la semaine de la procession. La chaleur, d'ailleurs, donne de l'activité à tous les tissus légers et les maisons de gros ont eu des commandes d'assortiment dans ce genre de marchandises. Les collections sont, en général, satisfaisantes.

Les filatures de coton sont bien occupées et font de bonnes ventes au commerce de gros.

Epicerie.—Fermeté continue dans les thés, nouvelle récolte, avec bonne demande. Sucres tranquilles, mais avec des signes de reprise prochaine. Les prix sont les mêmes, sauf que le granulé No 2 a été baissé à 4½c pour faire face à une importation nouvelle de sucres allemands. Les sirops sont rares et très fermes.

Mélasses fermes mais avec demande tranquille de la part du détail.

Les conserves de viande d'Armour ont été baissées de 25 à 50c la douzaine. Les fruits secs sont calmes sans changement.

Les tabacs en palettes de McDonald sont rares. On ne trouve plus sur le marché les sortes suivantes: Navy 4th, Solace 12th, Brier et Napoléon.

Le commerce de gros s'est entendu sur les prix des ryens en caisse; les prix adoptés sont ceux que nous cotons, avec 25c d'escompte sur les lots de plus de 5 caisses.

Fers, ferronneries et métaux.—Commerce assez actif en ferronnerie, avec paiements passables. Le fil de fer barbelé est en hausse de ¼ c. par livre. Le clou de broche est en hausse de 15 à 25c. Les autres articles sont stationnaires.

Huiles, peintures et vernis.—Affaires modérées dans les huiles de poisson et les huiles végétales, sans variation de prix. Affaires tranquilles en pétroles.

Laines.—Le marché des laines est plus tranquille, les acheteurs des Etats-Unis n'étant plus dans le marché. Les cultivateurs obtiennent de 18c à 19c pour leurs toisons. Les manufacturiers ont à payer un peu plus cher, mais ils n'achètent guère.

Salaisons.—Marché calme avec prix stationnaires.

Revue des Marchés

Montréal, 20 juin 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, de Londres, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, lundi, résume la situation comme suit: "Les ventes de blés anglais, pendant la semaine dernière, ont diminué et sont devenues plus faibles. Les blés étrangers ont baissé en moyenne de 6d. Les chargements de blé de Californie se sont vendus 28s, le No 1 dur de Manitoba, 29s 9d et le No 2 roux d'hiver, 28s 3d. Le maïs a été lourd, le maïs américain se vendant 21s. L'avoine et l'orge ont été faibles et difficiles à vendre. Aujourd'hui, il y a eu de la demande en blés anglais et les blés étrangers ont baissé de 6d. L'orge de Californie a baissé de 1s, le maïs plat de 1s. Les haricots et les pois ont été soutenus.

Les dernières dépêches reçues par le câble à la Chambre de Commerce cotent le marché de Londres pour les chargements comme ci-après: chargements à la côte, blé faible; maïs facile. Un voilier de La Plata arrivé, vendu 25s 6d. Un chargement de maïs vendu, par vapeur, 20s. Marchés anglais de province, faciles; de français, tranquilles. Température en Angleterre, humide. Liverpool, livrable, blé tranquille; pauvre demande. Farine de Minneapolis, *first bakers*, 21s 6d. Liverpool, à livrer, blé ferme, maïs tranquille."

Le plus récent rapport officiel des récoltes de la Hongrie donne des nouvelles généralement bonnes des récoltes de blé et de maïs.

La *British Agricultural Gazette* dit que la perspective de la prochaine récolte est assez bonne, pour le Royaume-Uni, quoique les superficies ensemencées soient petites. D'autres rapports sont moins favorables.

En France, le blé a repris une très belle apparence et le rendement sera probablement abondant.

La Russie rapporte également une

bonne perspective pour sa récolte de blé, depuis que des pluies abondantes sont venues interrompre la sécheresse.

La Belgique et la Hollande auront, d'après les apparences, une bonne récolte de blé.

Aux Etats-Unis, les nouvelles des récoltes sont maintenant plus favorables. La température a favorisé la croissance, l'épiage et la floraison du blé d'hiver, que les chaleurs récentes, mêlées de pluies, ont nourri suffisamment. Les chars de blé nouveau qui arrivent à St-Louis confirment cette manière de voir. Il y a encore cependant des haussiers entêtés qui voient la récolte de plus en plus endommagée; mais ils n'ont plus la majorité en leur faveur et ce sont les baissiers qui règnent à Chicago et à New-York. D'ailleurs, les marchés étrangers sont eux-mêmes faibles et les sorties pour l'exportation sont très modérées.

La "visible supply" a diminué de 2,048,000 minots. Mais comme il y a encore aux Etats-Unis environ 47,000,000 de minots en élévateurs, et que la nouvelle récolte va commencer à contrebalancer les sorties, les spéculateurs à la baisse ont la partie belle. Il est vrai que les stocks, l'année dernière à pareille époque, étaient de 10,000,000 de minots plus élevés; mais la quantité actuelle paraît amplement suffisante pour maintenir le marché facile.

Les derniers prix pour le disponible cash wheat ont été: A New-York, (No 1 roux d'hiver) 77½c. A Chicago, (No 2 du printemps) 74½ à 75½c. A Duluth, (No 1 dur) 76½c. A Detroit, (No 1 blanc) 78½c.

Les marchés de spéculation clôturent aux prix suivants: Chicago, blé sur juin 71½c, sur juillet 71½c, sur septembre 73½c. New-York, blé sur juin 75½c, sur juillet 75½c, sur septembre 76½c.

On a payé aux cultivateurs du Manitoba, la semaine dernière, jusqu'à 85 et 86c pour leur blé; mais il n'y en a guère que quelques chars en offre, par ci par là. Le prix à flot à Fort William a varié de 97c à \$1.00, la moyenne étant de 98c.

Dans le Haut Canada le blé est plus tranquille. La baisse du blé aux Etats-Unis a fait baisser le prix du blé d'Ontario et du blé américain à Toronto. On cote le blé de Manitoba livré dans l'ouest à \$1.00; le blé de Duluth, à 76½c, coûterait 91½c, sans le transport. Pour les pois, les exportateurs offrent, dans l'ouest 60c pour les No 2 sur le C. P. R., mais il n'y en a pas à vendre à ce prix. L'avoine se vend à tous les prix depuis

34 à 38½c. L'orge d'Ontario est tenue dans l'ouest à 54c. Pour le seigle, on cote nominale 65c en gare à Toronto.

A Montréal, l'avoine est faible par suite de la continuation de forts arrivages. Les stocks en élévateurs ont augmenté de 36,000 minots, la semaine dernière, et il en arrive encore tous les jours, le Pacifique en a amené 19,500 minots, lundi. C'est en grande partie de l'avoine de Manitoba qui arrive maintenant; mais on dit qu'Ontario et Manitoba commencent à s'épuiser et que les arrivages diminuant, la hausse pourrait bien reprendre. Quoiqu'il en soit, la demande sur place est faible et les détenteurs, parmi lesquels il y a des gens pressés de vendre, ne se font pas toujours prier bien longtemps pour accepter une offre même un peu au-dessous du dernier cours. La dernière vente dont nous ayons connaissance a été faite à 44½c mais, depuis, on en a offert, nous dit-on, à 44 et peut-être accepterait-on 43½c.

Les pois sont aussi plus faibles; le plus haut prix qu'on pourrait en obtenir aujourd'hui serait de 73 à 73½c à flot, par 66 lbs.

L'orge et le maïs n'ont pas de demande en ce moment.

Les farines de blé sont tranquilles. La baisse dans l'ouest américain pèse sur le marché, d'autant plus que, à la faveur de la dernière hausse, il est entré au Canada un certain nombre de chars de farine de Minneapolis, sur lesquels les importateurs ont réalisé une bonne commission.

La Compagnie du Lac des Bois et la maison Ogilvie ont, en conséquence, baissé leurs prix de 25c par quart, tout en protestant que le prix du blé les justifierait à tenir fermes les prix de leurs farines. Quant aux meuniers d'Ontario, ils n'ont pas encore accepté la baisse en public; mais, privément, ils font des concessions.

Les farines d'avoine n'ont pas varié.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$1 00 à 1 05
Blé blanc d'hiver " No 2.	1 00 à 1 02
Blé du printemps " No 2.	1 00 à 1 05
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 10 à 1 12
" " No 2 dur...	1 07 à 1 10
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 43 à 0 44
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 70
Pois, No 1.....	0 80 à 0 85
Pois, No 2.....	0 72 à 0 73

Orge, par minot.....	0 53 à 0 55
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 60 à 0 65

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 40 à 5 50
Patente du printemps.....	4 90 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	4 90 à 5 00
Extra.....	4 50 à 4 60
Superfine.....	4 00 à 4 10
Forté de boulanger (cité).....	4 75 à 0 00
Forté du Manitoba.....	4 75 à 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$4 00 à 4 25
Superfine.....	3 50 à 3 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 35 à 4 40
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 4 60
Avoine roulée en barils.....	4 35 à 4 40

MARCHÉ DE DÉTAIL

Bon nombre de cultivateurs au marché, mardi, avec du grain et des légumes. L'avoine s'est vendue de \$1.00 à \$1.10 la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.10 à \$1.15 par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 85 à 90c et les pois cuisants de 95c à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le sarrazin vaut \$1.40 par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS.

On écrit de Liverpool: "Le commerce est malade à des prix plus faciles:

Crémeries australiennes, choix ..	60 à 75s
" " ordinaires.....	38 à 40s
Crémeries américaines, choix.....	38 à 40s
" " irlandaises.....	80 à 82s
" " danoises.....	80 à 84s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

On annonce que l'Intercolonial, le Grand Tronc et le Pacifique ont consenti à mettre un char glacière sur leurs trains, une fois par semaine, entre Québec et Montréal, le train arrivant à Montréal mercredi matin. Ces lignes ne chargeront pas aux beurriers les 25 p. c. extra de fret, dont le gouvernement fédéral se charge. Mais il n'y a aucun arrangement de fait pour expédier de

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromageries. Spécialité de Tinettes pour Beurrieres.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurrieres.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLSE

Montréal en Angleterre. Comme les exportateurs ne se soucient pas de faire ces expéditions à leurs risques et périls, il faudrait que les beurrieres se forment en syndicat pour expédier elles-mêmes, en consignment, une ou deux tinettes de chaque beurrierie par semaine. S'il n'y a pas d'arrangement de ce genre, nous craignons bien que les peines prises jusqu'ici soient complètement perdues.

Les exportateurs parlent ici de 15c pour le beurre de choix en tinettes, peut-être paieraient-ils 15½c pour des quarts cerclés en fer.

Le commerce local n'achète que fort peu; c'est tout au plus s'il paie 15½c pour des beurrieres connues. Les épiciers paient 16c.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 157 tinettes pour Glasgow. Jusqu'ici, on n'a exporté cette année que 809 tinettes.

Le beurre des townships se détaille à 13 ou 14c la livre.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

On écrit de Liverpool :

Il y a une bonne demande en vieux fromage et les prix ont regagné quelque chose sur la baisse récente; mais il est difficile aujourd'hui de mettre la main sur du fromage *fancy*. Il y a aussi une bonne demande en fromage nouveau à des prix plus fermes.

Nous cotons :

Juillet et août, du Canada ou des

E.U. 34 à 35s
Canadien blanc d'août..... 37 à 38s

D'automne, coloré, Canada ou E.U. 38 à 40s
Septembre blanc, de bonne qual. 39 à 40s
Septembre-octobre de Québec, coloré 37 à 38s
Septembre coloré d'Ontario, 1er choix..... 42 à 44s
Septembre blanc d'Ontario, 1er choix..... 41 à 44s
Nouveau, d'étable, blanc 32 à 35s
" " " " défectueux.. 28 à 30s

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Watertown, N.Y., 15 juin. Il a été vendu aujourd'hui 6,000 meules; prix régulier, 7½c; prix extrême, 7¾c.

Canton, N.Y., 15 juin. Ventes d'aujourd'hui, 3,600 meules, entre 7½ et 7¾c. 1,200 tinettes de beurre à 19½c.

Ogdensburg, N.Y., 15 juin. En vente aujourd'hui 2,245 meules; trois lots, 197 meules, se sont vendues à 7½c; pour le reste on a refusé une offre de 7 5/16.

Utica, N.Y., 17 juin. Ventes de fromage, 439 meules à 6½c; 2,597, à 7c; 772, à 7½c; 215, à 6¾c; 411, à 7c; 90, à 7½c; 340, à 7¾c; 960, à 7c; 50, à 7¾c; 445, à commission.

Little Falls, 17 juin. Ventes de la journée: 1,441 meules à 6½c; 4,061 à 7c; 320 à commission. 65 tinettes de beurres de crémeries à 17c; 25 de beurre de ferme à 16 et 17c.

MARCHÉ D'ONTARIO

Brockville, 13 juin. Quoiqu'il y ait eu sur le marché des fromagers représentant environ 9,000 meules, il n'a été mis en vente que 346 meules de fromage blanc et 2196 de coloré. La seule offre sur le marché a été de 7½c que personne

n'a voulu acheter. Après le marché la plus grande partie du fromage a été vendu à 7½c pour le blanc et 7¾c pour le coloré, quelques lots de coloré faisant 7¾c.

Kingston, 13 juin. Au marché de ce jour on a mis en vente 2,400 meules; 2,100 ont été vendues à 7¾c.

Brantford, 13 juin. Quinze fromageries ont mis en vente 2,200 meules. Ventes: 40 à 7½c; 800 à 7 5/16c; 550 à 7 7/16c.

London, 15 juin. Vingt-huit fromageries ont mis en vente 3,888 meules de mai et juin. Ventes: 80 à 7½c; 424 à 7½c; 806 à 7 7/16c; 434 à 7¾c.

Belleville, 18 juin. Trente-deux fromageries ont mis en vente 1,865 fromages blancs et 680 colorés; total 2545. Ventes: blanc, 915 à 7¾c; coloré, 45 à 7¾c; 430 à 7 11/16c et 85 7/8c.

Ingersoll, 18 juin. En vente aujourd'hui, 2,175 meules de la fin de mai. Ventes: 300 à 7½c. On a refusé 79,16c pour un lot de la première semaine de juin 7¾c.

Madoc, 18 juin. Au marché d'aujourd'hui, 1,025 meules ont été mises en vente. Ventes: 705 à 7¾c; 120 à 7 9/16c; 130 à 7 11/16c; 70 non vendues.

Campbellford, 18 juin. En vente 694 meules de fromage blanc et 65 de coloré. Ventes: 170 blancs et 65 colorés à 7¾c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous recevons pour la première fois par le câble public la cote de Liverpool pour le fromage nouveau. Cette cote est de 36s, ce qui représenterait à Liverpool, 7 8/10c, et à Montréal de 6¾c. Mais il faut remarquer que cette

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 - A CHICAGO - 1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !

J. N. DUGUAY,

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se font chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive Sud et la "Jersey Lily" à celle de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335.000

Bureau Principal: Ch. 20-25 Batisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

ACTIF.

Bons du Gouvernement des Etats-Unis.....	\$334,985.00
Actions ordinaires à demande garanties par billets	65,000.00
Prêts sur titres hypothèques sur immeubles et sur le stock de la Compagnie	45,782.00
Mobilier, matériel et papeterie.....	2,717.44
Comptes à recevoir.....	14,597.93
Divers.....	24,750.07
Argent en caisse et dans les succursales.....	6,686.29
	\$494,518.73

PASSIF.

Capital actions.....	\$400,000.00
" " paiements appelés	12,600.00
Actions à terme.....	8,212.18
Actions A. payées.....	20,736.00
" B.	21,690.00
Comptes à payer.....	28,472.31
Dû pour compléter les prêts.....	2,808.24
	\$494,518.73

(Signé) T. NADEAU, *Président*. T. F. G. FOISY, *Secrétaire*.

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la **Washington Building Trust Co.**, et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance. (Signé) WM. RICHER, *Auditeur*.

Nous offrons un placement exceptionnel de notre stock.

Correspondance demandée, s'adresser à

T. NADEAU, *Président*.

cote concerne le fromage déjà rendu à Liverpool, c'est-à-dire le fromage du commencement de mai, fait de lait de vache à l'étable, *fodder cheese*, et non pas les fromages de vaches au pâturages qui se vendent actuellement sur nos marchés.

A Cowansville, samedi, 35 fromageries ont mis en vente 2851 meules, 954 ont été vendues à 7½c, 90 à 7c, et, après le marché, 1044 ont été vendues à 7c.

Au quai, lundi, il y avait en offre 8,000 meules environ; les acheteurs étaient encore moins pressés que la semaine précédente et le niveau des prix a été lent à s'établir. Finalement, les fromagers ont consenti à accepter 7½c pour le fromage de choix; les autres qualités ont été vendues à 7½c, 7c, et même 6½c, suivant la gravité des défauts que l'on y constatait.

Nous devons dire que le fromage apporté au quai cette semaine et celui qui a été consigné ici, n'est pas autant détérioré par la chaleur. En général, il est de bonne qualité, mais celui de la semaine précédente a donné lieu à de telles réductions sur les prix convenus, que quelques fromagers ont dû passer une partie de la semaine en ville pour arriver à faire un règlement.

Le marché aujourd'hui est à 7½c pour le fromage de choix et, s'il est soutenu à ce prix, il ne donne pas de signe de hausse prochaine. On ne sait pas, cependant, ce qui peut arriver. Les fromagers de l'Ouest ne veulent pas vendre aux prix courants. Non seulement ils gardent leurs fromages de juin, mais ils ont encore gardé une grande partie du fromage de mai. S'ils persistaient dans cette voie, il est possible que nous ayons cette année encore une hausse imprévue sur le fromage de juin, car on nous dit que deux ou trois exportateurs de Montréal ont fait de grosses ventes en avance de fromage de juin à Liverpool et il faudra bien qu'ils achètent ce fromage quelque part pour le livrer.

Cela, cependant, n'est que de la spéculation et on ne doit pas empêcher nos fromagers de vendre ou de consigner régulièrement; tant mieux pour eux si la spéculation leur procure une hausse; mais aussi, si cette hausse ne se produit pas, ils seront certains d'avoir obtenu le meilleur prix possible.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Meules
Laurentian	Liverpool	5,380
Labrador	"	4,526
Lake Huron	"	150
Parkmore	"	9,469
Pomeranian	Glasgow	6,169
Alcides	"	5,095
Dominion	Bristol	13,964

Total.....	44,753
Sem. corresp. 1894.....	78,443
Exportations jusqu'à date :	
1895.....	201,506
1894.....	255,274

ŒUFS

Les chaleurs commencent à affecter les arrivages d'œufs et les commerçants de Montréal ont cru devoir commencer à mirer les œufs qu'ils reçoivent. Les œufs mirés se vendent 11c la douzaine; les autres de 10 à 10½c.

A Liverpool, les œufs d'Irlande valent de 5s 6d à 6s et les œufs du continent, de 4s à 5s par 10 douzaines.

FRUITS

Il y a eu une grande demande pour les oranges et les citrons, à des prix plus élevés. Les oranges de Californie sont maintenant sur le marché et nous recevons régulièrement des cerises et des abricots de cette provenance, qui sont vendus aux enchères aux salles de la Fruit Auction Co. Les fraises de Montréal sont en abondance et à bon marché.

POMMES DE TERRE

Il y a une débâcle dans les pommes de terre, qui se sont vendues 40c la poche au char. Au détail on les cote de 50 à 55c par 90 livres.

A Boston on cote :

Hébrons, le minot.....	de 45 à 50c
Roses, le minot.....	de 45 à 50c
White Stars et Burbanks.....	de 40 à 45c
Rouges du Dakota.....	de 40 à 45c
De l'île de P. E.	de 00 à 00c
Nouvelles, le baril.....	de \$3 50 à \$4.00

LEGUMES.

Les haricots blancs se vendent à \$1.75 à \$1.85 le minot de 60 livres.

Les pois à soupe valent de 82½ à 90c les 60 livres.

Les légumes verts sont cotés comme suit :

Choux nouveaux de \$2.50 à \$3.00 la boîte.
Oignons nouveaux 10 à 11 la douz.
Rhubarbe 5 à 10c la douz.
Radis de 4 à 5c la douz.
Navets 60c la poche de 90 livres.
Carottes nouvelles de 15 à 20c la douz.
Laitue 20c la douz.
Asperges 75c à \$1.00 le panier, de 15 à 20c le paquet.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Ohoix à fancy en grosses balles.....	\$15 00 à \$16 00
Ohoix à fancy en petites balles.....	14 50 à 15 50
Beau à bon.....	13 00 à 14 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 12 00
Mêlé.....	11 00 à 12 00
Paille de seigle.....	14 00 à 14 50
" d'avoine.....	8 00 à 9 00

Arrivages de la semaine 319 chars de foin et 15 chars de paille; semaine précédente 314 chars de foin et 11 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 50 chars étaient en transit pour l'exportation.

Il y a peu de changement à noter sur les marchés précédents; les arrivages sont modérés, pour la saison, mais ils sont suffisants pour la demande.

Le foin de choix est encore comparativement en meilleure demande, et les prix en ont un peu haussé; mais il faut qu'il soit de premier choix pour atteindre nos prix extrêmes.

A Montréal, le ton du marché est calme. On paie pour l'exportation de \$6.50 à \$7.00 le foin No 1 livré sur wagon à la campagne et de \$5.00 à \$5.50 le foin No 2.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2 do.....	6 00 à 7 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 19 50
do No 2, do.....	00 00 à 18 50
do No 3, do.....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do.....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do.....	16 00 à 17 00

La Société Artistique Canadienne

BUREAUX

1866 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 21 Décembre 1894.

CAPITAL - - \$50,000.00

I PRIX de \$1,000.00 I PRIX de \$400.00

I PRIX de \$150.00.

Et 2848 autres prix variant de \$1.00 à \$50.00 sont distribués TOUS LES 15 JOURS.

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES POUR LA CAMPAGNE.

NOUS RECEVONS CETTE SEMAINE NOTRE PREMIERE IMPORTATION DU CELEBRE



COGNAC LAURIER FILS

ECRIEZ POUR PRIX ET ECHANTILLONS.

LA.....

Canada Liquor Co.

753 et 255 ST-PAUL et 2 ST-VINCENT,

.....MONTREAL

do au char.....	14 00 à 14 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 28 00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 27 00

provoque la salivation pendant l'opération même de la digestion. La " Mexican Fruit " est recherchée partout et tous les épiciers doivent la tenir en stock. Elle est empaquetée de manière à faciliter la vente et donne un bon profit au détailleur.

teillée à la brasserie. Nous connaissons assez pour la recommander la Dow's export et la Dow capsulée.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION DU CANADA.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidé-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

La gomme à mâcher " Tutti Frutti " de la Adams & Sons Co., Toronto, est annoncée au moyen de tant de circulaires, d'annonces dans les journaux, de boîtes de vente automatiques, de cartes-affiches, etc., qu'elle est, littéralement, dans la bouche de tout le monde. Tout magasin doit être, par conséquent, en mesure de la fournir à sa clientèle et c'est plaisir de la vendre, parce qu'elle donne toujours satisfaction, et parce qu'elle aide puissamment à la décoration du magasin au moyen de chromos et autres cartes artistiques. La compagnie distribue aussi, en ce moment, aux marchands, des lots de verrerie qui se vendent à vue d'œil.

La mastication est une des opérations les plus nécessaires de la digestion, non pas seulement parce qu'elle triture les aliments et les prépare à recevoir le suc gastrique de l'estomac, mais parce qu'elle excite la production de la salive qui, mêlée aux aliments broyés, les rend plus faciles à digérer. C'est le secret de la popularité de la gomme à mâcher " Mexican Fruit " de Somerville, qui

M. C. E. Carboneau, gérant de la Canadian Trading & Shipping Co. est reparti pour l'Europe pour les affaires de la compagnie. Le but principal de ce voyage est de nouer des relations d'affaires avec le commerce d'Italie. M. A. E. Mallette, que nos lecteurs connaissent déjà comme importateur de spiritueux, a été nommé assistant gérant de la compagnie et a pris possession de ses fonctions. C'est une autre précieuse acquisition pour la compagnie.

Parmi les spécialités de la compagnie, nous tenons à signaler le gin " Nolet " de schiedam, Hollande, dont elle a l'agence exclusive pour le Canada. Le gin Nolet est de qualité supérieure, est très recherché par la consommation et a remporté les plus hauts prix à toutes les expositions.

Le public a bien raison de s'informer, lorsqu'il achète de la bière chez l'épicier, si c'est de la bière " embouteillée à la brasserie " ou bien de la bière d'embouteilleurs qu'on lui donne. Le trafic des embouteilleurs consiste à acheter de la bière en fut, à la mettre en bouteilles et à la livrer à la clientèle. Lorsque l'embouteilleur est honnête, on ne risque guère que d'avoir de la bière plus fraîche, moins faite, par conséquent, que celle livrée par la brasserie, qui la laisse prendre l'âge nécessaire avant de la livrer au public. Mais ils ne sont pas tous scrupuleux. Témoins ceux que vient de condamner M. le juge Dugas et qui livraient de la bière portant des étiquettes de Wm. Dow & Cie, et qui était de toute autre provenance. La bière Wm. Dow & Cie a une réputation universelle, elle exporte beaucoup à l'étranger et les connaisseurs, ici, en font le plus grand cas. Il est donc juste que le public soit protégé, ainsi que la brasserie elle-même, contre ce genre de contrefaçons, par une condamnation exemplaire. Pour être plus sûr, peut-être ferait-on mieux d'exiger la Dow embou-

Une agence générale de produits étrangers a été établie au Canada le 1er mars 1893, sous la direction de M. de la Rocque et avec l'appui des capitaux de la maison Létang et Létang & Cie, sous le nom de la Compagnie Générale d'Importation. Le but de cette agence était de développer au Canada le commerce des produits européens, surtout des produits français, en mettant les importateurs canadiens à même de se fournir, sans intermédiaire, commissionnaire ou autre entremetteur, de tous les produits étrangers dont ils auraient besoin, ce qui doit avoir pour effet de diminuer leur prix de revient et d'augmenter, par conséquent, leur marge de bénéfices.

L'entreprise, tout en se contentant de très petits profits, avait donné à ses commanditaires des résultats tellement satisfaisants que, à la clôture des comptes, le 10 janvier 1895, il fut décidé d'aider M. de la Rocque à former une compagnie à fonds social, et de là est sortie la Compagnie Générale d'Importation du Canada qui a aujourd'hui son siège aux Nos 5 et 7 rue de Bresoles. La compagnie s'est formée au capital de \$150,000 dont toutes les actions ont été immédiatement souscrites. M. de la Rocque a pu faire, pour la nouvelle compagnie, un voyage en Europe et, en vertu de ses opérations précédentes, il a reçu partout l'accueil le plus empressé. Et il en a rapporté l'assurance pour le commerce d'importation du Canada, de pouvoir, par son entremise : 1o traiter directement avec le commerce français et étranger qui n'est pas représenté par des agences exclusives au Canada ; et 2o se faire livrer, en magasin, à Montréal, tous les produits étrangers, de quelque nature que ce soit, sans aucune charge d'intermédiaire, sans même à avoir à payer une commission à la compagnie qui, directement appointée par les fabricants et commerçants français et étrangers, ne reçoit de rémunération que d'eux seuls.

" MARCHANDISES D'ETE "

En splendides paquets de dimensions convenables.

..... Ils se vendent à première vue.

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

SONT CEUX DE LA

POUR LE DEJEUNER, DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

COMPAGNIE IRELAND

AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE.

BLÉ DESSÉCHÉ ET ROULÉ.....

Ils ont un **Arôme Délicieux** qu'on ne trouve dans aucun Aliment aux Céréales : ils sont absolument purs ; ils sont les favoris du commerce ; ce sont des marchandises profitables aux marchands.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons et toutes informations.

Ecrivez-nous **MAINTENANT.**

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIERS ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Déjeuner.

TORONTO, CANADA.

B. HOUDE ET CIE, QUÉBEC.

La manufacture de tabacs B. Houde et Cie, dont les propriétaires sont MM. Dussault Frères, successeurs de Houde et Dussault, fait honneur à la cité de Québec, tant au point de vue du chiffre des affaires de cette maison qu'à celui de la qualité des produits fabriqués.

Elle prépare pour la pipe le tabac américain seul, divisé en quatre ou cinq catégories, dont les principales sont le Kentucky, le Virginie, le Western, etc. Le Kentucky sert à faire le Hudson, le Fine cut et le tabac en torquette pour fumer; avec le Virginie, et les autres, sont préparés le "Golden Leaf," le "Favorite," le "Morning Dew," le "Champaign," le "Sweet Bouquet," le "Dufferin," et le "Caporal" pour la cigarette.

Le tabac à priser de la maison B. Houde & Cie jouit, auprès des priseurs et des priseuses, d'une juste renommée, grâce à la délicatesse de son arôme et aux soins tout spéciaux apportés à sa fabrication.

Pour donner une idée à peu près exacte de l'importance de cette manufacture, nous dirons qu'elle a payé, l'an dernier, au gouvernement, au-delà de \$92,000 pour droits d'accise; qu'elle occupe des bâtisses d'une superficie de 160 pieds sur 40. Quant aux machines motrices, elles consistent en une chaudière à bouilleurs doubles et en un engin d'une force de 50 chevaux. Là on fournit de l'ouvrage à 45 familles.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la manufacture B. Houde & Cie est la plus importante du Dominion pour la préparation et la vente du tabac à priser et qu'elle compte parmi les plus grandes pour la fabrication du tabac coupé.

Les propriétaires, MM. Dussault frères, sont des jeunes, ils sont doués d'une

grande énergie, connaissent bien leur industrie qu'ils conduisent avec intelligence et activité; l'avenir leur appartient et le succès dont ils jouissent ne pourra aller qu'en augmentant.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1175e livraison (8 juin 1895).—Ysabel, par Mme la Comtesse de Houdetot.—Une exposition russe à Paris, Edmond Renoir.—Ce que coûte la chasse au renard en Angleterre, par L. Viator.—Seule, par le commandant Stany.—Frédéric Kalkbrenner, par H. Heinecke.—Chaque numéro, 40 centimes. ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 23 (8 juin 1895). 1o La Sicile, par M. G. Vuillier, avec neuf gravures d'après des dessins de l'auteur.

2o Voyage aux Sept Églises de l'Apocalypse, par M. l'abbé LE CAMUS, avec trois gravures d'après des photographies, un plan et une carte.

3o A travers le monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Onze gravures.

4o Conseils aux Voyageurs. Comment on voyage dans les Régions Arctiques, IV.

5o 6o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Itinéraires des principales villes d'Europe vers Lucerne et le Lac des Quatre-Cantons.

Chaque livraison, 50 centimes. ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 11 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, a Paris.

PETITES NOTES

Deux grands capitalistes sont à Québec dans le but de former un syndicat pour exploiter les mines de mica de la région du Saguenay. De nouvelles mines ont été découvertes à Pontgravé et à Escoumain.

Nous désirerions informer les traducteurs français de la chambre des communes, à Ottawa, que les expressions commerciales anglaises, *free on board* et *cost, insurance and freight*, qui s'écrivent dans la correspondance et la presse

commerciales f. o. b. et c. i. f. ou encore fob et cif se traduisent en français par "franco à bord" (en abrégé fab) et "coût, assurance et fret," (en abrégé caf). On trouve aussi dans le commerce l'expression "livré sous vergues" qui correspond à "franco à bord," mais cette expression paraît restreinte aux ports de la Méditerranée.

Le pain est un article qui se vend dans toutes les épiceries et à une petite marge de profit. Les meilleurs clients achètent leur pain du boulanger; ce n'est, le plus souvent, que les clients qui ont un crédit ouvert qui prennent leur pain à l'épicerie; la vente du pain par l'épicier ne lui donne que de très petits profits, et grossit le chiffre de ses crédits risqués. Ne serait-ce pas une bonne réforme à introduire dans le commerce d'épiceries que de laisser aux boulangers la vente de leur pain et le risque de la collection?

Nous apprenons que, par et en vertu d'un décret récent, tout navire chargeant ou déchargeant au port de Dunkerque, France, quelles que soient sa nationalité et sa destination, aura droit à une réduction de 60 p. c. sur les droits ordinaires de port, de quai etc., lorsque la quantité des marchandises débarquées ou embarquées n'excède pas un quart du tonnage officiel net; de 40 p. c. lorsque la quantité est plus d'un quart et moins de la moitié du tonnage et de 20 p. c. lorsque la quantité est de plus de la moitié et de moins des trois quarts. La Columba-belge a-t-elle mieux que cela à Boulogne-sur-mer?

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

FONDEE EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE**EPICIERS EN GROS et IMPORTATEURS**

2, 4 et 6 rue de Bresoles,

17 rue St Dizier,

123 à 131 rue LeRoy,

MONTREAL.**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,**HUILES,****PEINTURES,****CHARBONS, ETC.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

LA BANQUE NATIONALE

Bureau Chef, QUÉBEC
 CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
 DIRECTEURS:
 R. AUDETTE, Ecr. Président.
 A. B. DUPUIS, Ecr. Vice-Président.
 HON. JUGE CHAUVREAU,
 V. CHATEAUVERT, Ecr. M. P. P., N. RIOUX, Ecr.
 V. FORTIER, Ecr. J. O. VILLENEUVE, M.P.P.
 GEORGE CREBASSA, P. LAFRANCOE,
 Gérant Général Gérant Bureau de Québec
 Inspecteur.

SUCCURSALES:
 Québec, Faubourg St-Jean. Québec, St-Roch
 Montréal; Sherbrooke; St-François N.E. Beauce;
 Ste-Marie, Beauce; Chicoutimi; Roberval;
 Ottawa, Ont.; Winnipeg, Man.
 AGENTS:
 Angleterre: The Nat. Bank of Scotland, Londres;
 France: Crédit Lyonnais, Paris et Succursales;
 MM. Grunbaum Frères et Cie, Paris.
 Etats-Unis: The National Bank of the Republic
 New York; Nat. Revere Bank, Boston.
 Les collections reçoivent une attention spéciale
 et les retours en sont faits avec la plus grande
 promptitude.
 On sollicite respectueusement la correspondance

Embouteillage Illégal

\$50.00
DE RECOMPENSE

WM. DOW & CIE, paieront la
 récompense ci-dessus à celui qui
 aura la preuve que quelque per-
 sonne emploie leur nom, marque
 de commerce ou étiquettes sans
 leur autorité.

AVIS DE FAILLITE
IN-RE-H. LEGAULT,
 Epicier,
 FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public,
Mercredi, le 26me jour de Juin courant,
 A la place d'affaires du dit failli No 2697 rue Notre-
 Dame, à 10 heures a.m., l'actif cédé en cette affaire,
 comme suit:
 Stock d'épiceries, au montant de. \$286 21
 Roulant et garnitures. 90 95
 Dettes de livres par liste. 84 22
 Loyer du magasin et logement au 1er mai
 1896. 310 00
\$771 41

Le magasin sera ouvert pour inspection le 25 de
 Juin. Inventaire et liste des dettes à nos bureaux
 Pour autres informations, s'adresser à
BILODEAU & RENAUD,
 Cessionnaires,
 15 rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
 Encanteurs.

— LA —

BANQUE D'EPARGNE

de la Cité
 et-du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende
 de huit dollars par action sur le capital de cette
 institution a été déclaré et sera payable à son
 bureau principal à Montréal, le et après mardi le 2
 juillet prochain.
 Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30
 juin prochain, ces deux jours compris.
 Par ordre du bureau des directeurs.
HY. BARBEAU,
 Gérant.
 Montréal, 31 mai 1895. 7, 14, 21, 28.

Restaurateur de Robson.



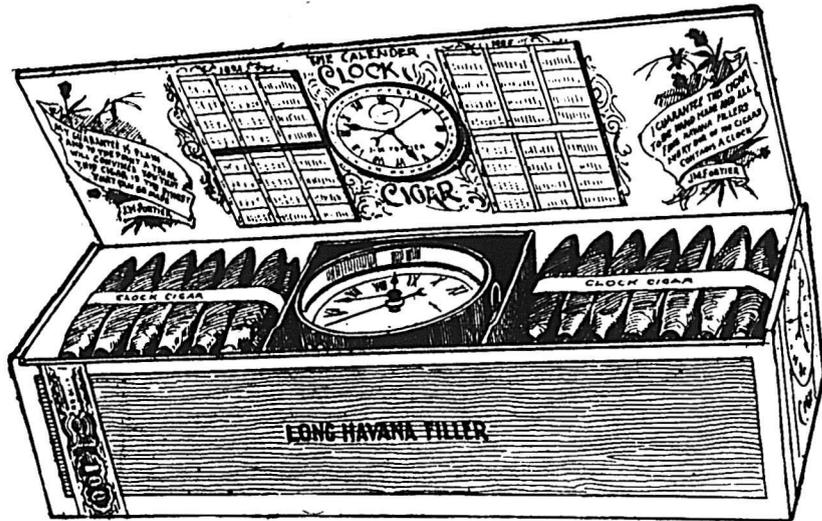
Pourquoi per-
 mettre à vos che-
 veux gris de vous
 vieillir prématuré-
 ment quand,
 par un usage judi-
 cieux du RESTAU-
 RATEUR DE ROB-
 SON, vous pouvez
 facilement ren-
 dre à votre cheve-
 lure sa couleur
 naturelle et faire
 disparaître ces si-
 gnes d'une décré-
 pitude précoce?
 Non seulement
 le restaurateur de
 Robson restitue
 aux cheveux leur
 couleur naturelle,
 mais il possède de
 plus la précieuse
 propriété de les
 assouplir, de leur
 donner un lustre
 incomparable, et
 de favoriser leur
 croissance, quali-
 tés que ne possè-
 dent pas les tein-
 tures à cheveux
 ordinaires.

Marque de Commerce

Cette préparation est hautement recom-
 mandée par des personnes
 compétentes, plusieurs
 médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
 Joliette, P. Q., Canada.



Demandez le **CLOCK CIGARE** de FORTIER.

FAIT A LA MAIN.
 PUR TABAC DE HAVANE.
 La Meilleure Valeur qu'on puisse avoir pour le Prix.

VOUS ?



Êtes respectueusement invités à examiner
 toutes nos lignes de Poêles "Universal"
 et "Leader", et à vous assurer par vous-
 même que pour la variété, le dessin et le fini,
 aucun ne les surpasse.

The WM. CLELDINNENG & SON CO., (Limitee)

Manufacturiers de la célèbre Fournaise à eau chaude "ETNA."

MONTREAL ET SAINT-HENRI.

LA PRODUCTION DE L'ÉTAÏN
DANS LE MONDE

On lit dans la *Métallurgie* :

Il est intéressant de se rendre compte des ressources que peuvent fournir les mines d'étain exploitées ou reconnues, car ce métal a des emplois multiples pour lesquels il ne saurait être remplacé utilement par d'autres métaux.

L'étain est d'un blanc presque aussi pur et aussi brillant que celui de l'argent ; il est très malléable et peut être réduit en feuilles excessivement minces, en le battant sous le marteau ; il est très tenace, il exige pour se rompre une charge d'environ 8 kil. par mm. carré de section.

De plus, l'étain s'allie avec un grand nombre de métaux, et plusieurs de ces alliages sont d'un grand usage dans l'industrie et dans les arts. Enfin, ce métal ne s'altère pas sensiblement à l'air, même dans un milieu humide, ce qui lui donne une valeur toute spéciale, pour le recouvrement de métaux usuels altérables à l'air, comme la tôle de fer, le cuivre et le plomb.

C'est ainsi que, pour conserver la tôle de fer, on fait adhérer à sa surface une couche d'étain qui la change en fer blanc employé pour des usages spéciaux, que le cuivre est préservé par l'étamage des ustensiles de cuisine, que le plomb recouvert d'une couche mince d'étain assure l'innocuité des conduits des eaux destinées à la consommation.

D'autres emplois industriels, tels que l'étamage des glaces, les alliages pour la soudure des métaux, assurent le plus large débouché aux mines d'étain.

C'est le haut prix du métal qui en limite l'emploi ; à toute baisse correspondrait un accroissement de l'utilisation du précieux métal.

Les mines d'étain sont disséminées dans toutes les parties du monde ; mais elles sont de richesses très inégales, de sorte que l'exploitation se confine dans un nombre très restreint de mines.

Pendant longtemps, on n'exploitait utilement en Europe que les mines de Cornouailles en Angleterre, les mines riches de la Saxe et de la Bohême.

Dans ces derniers temps, de nouveaux gisements ont été reconnus : quelques-uns d'entre eux fournissent déjà d'importants appoints à la production générale.

On a reconnu et délimité des gisements en Espagne, dans la Galicie et plus particulièrement dans la province d'Orense ; ces gisements se

poursuivent en Portugal et, il y a quelques années, on a commencé à produire de l'étain près de Bragança et de Porto.

La France possède quelques mines d'étain, mais les minerais qu'elles donnent sont pauvres ; les mines de Montebrias, dans la Creuse, ne sont plus exploitées pour l'étain ; elles tirent un utile parti des éléments feldspathiques dans lesquels se trouvaient les filons d'étain.

L'Angleterre reste le grand producteur des minerais d'étain en Europe ; mais les minerais anglais ne renferment en moyenne que 2 1/2 0/10 environ de métal, ce qui nécessite de grandes installations de lavage et d'enrichissement des minerais.

L'Amérique du Nord est bien partagée, tant au point de vue de l'abondance des gisements que de la richesse des minerais : on en a découvert dans le Dakota, la Virginie, la Caroline du Nord et principalement en Californie, dans le district de San Bernadino, où le minerai a une teneur moyenne de 20 0/10.

Des minerais d'une richesse exceptionnelle se rencontrent dans les gisements reconnus de l'Etat de Guanajuato au Mexique. *Mais l'Océanie et l'Asie sont les parties du monde les plus riches en étain.

En Australie, les mines se succèdent tout le long de la côte orientale de Brisbane à Melbourne, et les formations qui renferment ce métal, se retrouvent en prolongement jusqu'en Tasmanie.

La grande production d'étain existe dans le sud de l'Asie et de la Malaisie ; ce sont les îles de la Sonde et la Malaisie qui renferment les riches exploitations des îles Banka et Biliton et de la péninsule de Malacca.

D'après les chiffres recueillis par M. Murtelet, dès 1888, la Malaisie fournissait près de 30.000 t. d'étain, c'est-à-dire plus de la moitié de la production totale du monde ; la différence se répartissait de la façon suivante : Angleterre, 9.000 t. ; Australie, 6.500 t. ; l'Amérique, la Tasmanie et le reste de l'Europe, 13.000 t.

En 1891, les chiffres de la production montrent que la production annuelle n'a guère varié en Angleterre, qu'elle a faibli en Australie et qu'elle a augmenté à Banka et à Biliton. Les plus grands progrès ont été obtenus dans la presqu'île de Malacca, qui a livré à l'exportation 28,500 tonnes environ en doublant le chiffre de sa production pendant la dernière période décennale.

Ce résultat est dû beaucoup moins

aux procédés d'exploitation, qui restent des plus primitifs, qu'à la richesse des gisements exploités. Le dépôt stannifère s'étend sur une longueur de 1,900 à 2,000 kilomètres, il se compose de minerais d'alluvions que l'on trouve à quelques centimètres de la surface.

Le minerai est presque du métal pur, l'exploitant, pour en retirer l'étain fin, dit de rivière, n'a qu'à le laver, pour en séparer la couche d'argile et de sable qui le recouvre.

D'après M. Widman, consul des Etats-Unis à Singapour, les mines auraient élevé leur production, pendant la dernière campagne, au chiffre de 32,700 t. d'étain.

L'exploitation des mines est réduite, pour ces riches minerais, à sa plus simple expression.

On retire à la pioche les nodules d'étain que l'on jette dans une eau courante, que l'on pelle et agite ensuite pendant quelque temps ; le produit qui reste dans le bassin est séché, puis chargé dans un fourneau construit en argile, entre deux couches de charbon de bois ; le feu est activé au moyen d'un soufflet en bambou.

Quand le métal est fondu, il s'écoule par un trou percé au fond du fourneau dans des moules où il prend la forme de lingots ou de barres.

Ce procédé malais a été un peu perfectionné par les Chinois qui se sont introduits dans les mines de Malacca ; ces ouvriers apportaient les méthodes d'épuisement ingénieusement appliquées.

Les Chinois amènent au moyen d'un petit canal les eaux prises à la rivière la plus voisine ; ces eaux leur servent à laver le minerai et à produire par leur chute, une force suffisante pour épuiser les tranchées, au moyen d'une espèce de chaîne sans fin.

L'eau d'épuisement retombe dans le canal où plonge la roue motrice, le courant d'eau ainsi augmenté se rend à une mine inférieure et sert à un nouvel épuisement où il s'accroît de l'eau pompée dans les tranchées.

Comment conserver, en évitant les moisissures, les citrons si précieux pour toutes sortes d'usages ? Sans parler " du grog," le citron, ou plutôt son jus albumineux recelant l'acide citrique, guérit les maux de gorge pour peu qu'on le prenne au début. Une prudente ménagère a donc toujours des citrons en réserve, mais il faut les conserver. Or, d'après le *Scientific American* on peut y parvenir pratiquement. En les mettant dans de l'eau fraîche renouvelée chaque semaine, les citrons mûrissent et deviennent très juteux, ils peuvent être ainsi conservés pendant plusieurs mois.

UN NOUVEAU BOIS POUR CONSTRUCTIONS MARITIMES

Lorsque nous disons "nouveau bois," c'est une façon de parler. Il s'agit en réalité d'un bois très apprécié en Angleterre. Nous voulons dire le *green-heart*. Le *green-heart* (littéralement *cœur vert*), est un bois exotique, dont le principal pays d'exportation est la Guyane Hollandaise; non seulement il est très compact, très résistant, mais encore il a le don précieux de ne pas être attaqué par les tarets, qui font de terribles ravages, comme on le sait, dans les ports de mer, et qui ne respectent nullement le chêne le plus dur. D'ailleurs il présente quelques inconvénients mais ils sont négligeables à côté de cet avantage si rare; il se fend assez facilement, ce qui le rend malaisé à travailler, les pièces qu'on importe sont toujours, du reste, grossièrement équarries, et on estime qu'il faut compter sur un déchet de 40 0/0 pour tailler et obtenir des pièces de charpente de grosses dimensions. Toutes les écluses qu'il y a eu récemment à renouveler au port de Liverpool, l'ont été en *green-heart* et c'est pour ces diverses raisons qu'on vient de décider l'emploi de ce même bois, au lieu du chêne et du sapin, pour la réparation et le renouvellement des portes d'écluses au Havre. — (*Echo Forestier.*)

USAGES DE L'ACIDE CARBOLIQUE

A l'état pur, le phénol est employé dans la fabrication des couleurs, notamment pour la préparation de l'acide picrique et de la coralline. En outre, on a déjà préparé avec cet acide un certain nombre de matières colorantes azoïques, et il est certain que ce corps, ainsi que ses homologues, sont destinés à être l'objet d'un grand nombre d'autres applications de ce genre. Mais il est très douteux que le phénol puisse, comme on l'a proposé, servir avec avantage de point de départ pour la préparation de la rosalinile et de ses dérivés.

La presque totalité de l'acide carbolique produit est employée comme antiseptique. L'acide contenant du crésol, dont les sortes inférieures sont liquides, est tout aussi bon que le phénol pur cristallisé pour la désinfection des lieux d'aisance, des étabes en temps d'épizootie et des maisons; il est aussi tout à fait convenable pour la conservation des

peaux d'animaux, des os, etc., par exemple, dans les transports par mer. L'imprégnation du bois avec l'huile lourde de goudron repose, du moins en partie, sur le même principe. On a aussi souvent proposé de conserver la viande à l'aide de ce moyen, mais cela n'est guère praticable à cause de l'odeur tenace et de la saveur brûlante de l'acide carbonique. Il a été également proposé pour la conservation du jus de betterave.

Pour les usages médicaux, surtout pour l'emploi à l'intérieur, ainsi que pour le pansement antiseptique des plaies d'après la méthode de *Lister*, pour le nettoyage des instruments, des mains, des vêtements, etc., on préfère toujours l'acide carbolique cristallisé tout à fait pur, à cause de sa solubilité plus facile et de son odeur moins désagréable, que l'on peut, il est vrai, masquer complètement avec une très petite quantité d'essence de géranium.

Relativement à la solubilité, on a trouvé que beaucoup de phénols à point de fusion un peu plus bas que d'autres présentent cependant une solubilité plus grande que ces derniers, évidemment parce que l'abaissement du point de fusion était dû plutôt à la teneur en eau qu'à celle en crésol. On se contente d'un phénol qui donne, avec 19 parties d'eau à une température moyenne, une solution claire.

Le phénate de soude brut est employé en Angleterre sous le nom de *house preservative*, pour empêcher le développement du champignon des maisons.

Parmi les nombreux noms de Ceylan on trouve *Cinghala* qui en sanscrit signifie *île des lions*. Non à cause des fauves qui s'y trouvent. Ce titre de lion s'applique aux vainqueurs des premiers habitants de l'île de Cinghala d'où est venu Cinghalais.

Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

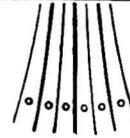
Excellents LUNCH et DINER.
Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques.
Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal, y trouveront tout le confort désirable.
Salons particuliers pour Dames.
Service soigné.

THEO. LANCTOT, Prop.

Aux Marchands

..... EN GENERAL.....

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LES CELEBRES TABACS COUPES, SUIVANTS



CHAMPAIGN,
MORNING DEW,
GOLDEN LEAF,
FAVORITE,
COMTE DUFFERIN,
SWEET BOUQUET,
HUDSON,
LE CAPORAL,
CARIBOU,
FINE CUT.

MANUFACTURÉS PAR.....:

B. HOUDE & CIE, QUEBEC

Les plus grands fabricants de Tabacs coupés et en poudre, du Canada.....

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —
FRIED. KRUPP,
A ESSEN, (Allemagne.)

Représentant en Canada :

JAS. W. PYKE,
35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.

Téléphone 576

A VIS DE FAILLITE

RE—JOSEPH DOMPHOUSSE,
Embouteilleur, Montréal.

Vente de Propriétés Immobilières.

Les soussignés ont reçu instruction du curateur de vendre par encan public, le Mercredi, 3 juillet 1895, à leur salle d'encan, No 69, rue St-Jacques, à 11 heures de l'avant-midi, à la charge des hypothèques, taxes et autres charges, la partie ci-dessous décrite de l'actif immobilier du failli sus-nommé soit en bloc ou par lots séparément. La moitié Nord-Ouest de la subdivision quatre-vingt-douze, la moitié Nord-Ouest de la subdivision quatre-vingt-treize, la moitié Sud-Est de la subdivision quatre-vingt-quatorze et la moitié Nord-Ouest de la subdivision quatre-vingt-quatorze, toutes du numéro douze-cent-deux du cadastre, quartier St-Jacques, Montréal (1/4 N. O. 92—1/4 N. O. 93—1/4 S. E. 94—1202) avec maisons et autres bâtisses y érigées. Ces immeubles sont sis et situés sur la rue Rivard, côté Est près de la rue Roy.

Les plans et devis sont au bureau du Curateur ou ils peuvent être vus.

Les offres pour vente de gré à gré seront prises en considération, même avant la vente à l'encan.

ROMÉO PRÉVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRÈRES,
Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prévost & Cie,
Comptables, Curateurs et Commissaires,
No 7 Bâtisse "New York Life"
Montréal.

Des essais curieux viennent d'être faits en Angleterre, en vue d'appliquer le patin à roulettes pour le déplacement rapide des militaires en campagne, préférentiellement à la bicyclette.

L'état-major général anglais fait remarquer qu'avec le patin à roulettes, le premier soldat venu peut, avec son équipement et son armement, faire 60 milles par jour sur une belle route. Quand la route devient mauvaise, ou qu'il doit la quitter, il n'a qu'à mettre ses patins sur ses épaules.

Avec la bicyclette, dès que le soldat ne peut plus se servir de son instrument, il en est encombré.

La destruction des oiseaux en Orient, est épouvantable. Dans les deux premiers mois de cette année, un négociant de Paris, a reçu de ces contrées les peaux de deux millions d'oiseaux, dont 100,000 étaient de colibris. Un autre négociant reçoit dix à douze millions de peaux par an. La Nouvelle-Guinée envoie à l'Europe 12,000 oiseaux de paradis. Londres et Hambourg font un plus grand commerce de peaux d'oiseaux que Paris, grives, cailles, alouettes, hirondelles, bécasses, moineaux même, tout y passe. Quand il n'y aura plus d'oiseaux sur terre et que les insectes dévoreront les récoltes, il faudra bien que les femmes mettent sur leurs chapeaux autre chose que des plumes.

Mercredi, le 10 juillet, aura lieu le pique-nique annuel des boulangers de Québec. Cette excursion, sous l'auspice de l'« Union des boulangers, » promet d'être la plus amusante de la saison. Nous félicitons sincèrement les organisateurs de l'heureuse idée qu'ils ont eue de faire ce pique-nique à l'Île aux Grues. Les excursions en char sont toujours fatigantes, et la chaleur excessive que nous avons en ce moment rendra très attrayante une promenade sur l'eau.

Le Brothers a été nolisé pour la circonstance. Il y aura une fanfare à bord. Dans l'après-midi, joute crosse, courses et divers amusements. De magnifiques présents seront distribués aux vainqueurs.

Il y aura de la danse sur le terrain du pique-nique et sur le bateau.

L'Île aux Grues est certainement le plus bel endroit qu'on puisse choisir pour une excursion de ce genre. Ne manquons pas d'y aller. Donc, à l'Île aux Grues, le 10 juillet.

Une mauvaise pratique trop répandue dans les campagnes vers la fin de l'hiver, c'est de laisser les cheminées obstruées de suie, et de compter sur la combustion spontanée de ces suies pour s'en débarrasser. On s'imagine réaliser ainsi l'économie du ramonage.

Ce calcul est faux. La suie dont on se prive vaut beaucoup, employée comme engrais; elle a une autre valeur importante comme moyen de détruire les animaux ravageurs dans les jardins et même dans les champs.

L'analyse chimique explique parfaitement ces propriétés de la suie.

D'après Braconnot, la suie de bois contient 20 p. c. de matière azotée, 30 d'acide ulmique, 0,50 d'acide acré qui est un poison ou plutôt un repoussoir pour les animaux; potasse 2,4, chaux 10, matières organiques 72.

La suie de houille est plus riche en azote que celle de bois, mais plus faible en potasse. L'azote dans la suie est généralement à l'état organique d'abord peu ammoniacal. Son meilleur emploi consiste à la mélanger aux composts, aux boues des rues, aux curures des cours, etc. Employée sur les mousses dans les prairies humides, elle brûle les joncs et autres plantes paludéennes, mais on ne l'emploie seule que sur ces terres. On recommande de la répandre par un temps humide et pluvieux. Dans les jardins, la suie convient surtout aux arbres fruitiers et aux oignons. Bref, comme engrais insecticide, elle est à recommander partout où les invasions d'insectes sont à redouter.

Nous devrions dire *papeline*, comme nos pères, et non *popeline*.

On lit dans les statuts des marchands de drap d'or, à la date de juillet 1687; « Sera permis de faire des papelines et autres étoffes tramées de fleur (bourse de soie). »

Le nom de cette étoffe lui venait de ce qu'elle s'était primitivement fabriquée à Avignon alors terre du pape.

Les Anglais, en nous empruntant cet ancien mode de fabrication, lui laissèrent son nom; ils en modifièrent seulement la première syllabe, selon le génie de leur langue où *pape* se dit *popé*.

Nous avons eu la naïveté d'adopter le changement.

La Rovusine, sert à enlever les taches des corps gras, huile, beurre, suif, bougie, peinture fraîche, goudron, etc., sur les vêtements, etc. Elle n'altère jamais les couleurs, les plus tendres. Elle nettoie parfaitement.

C'est une émulsion de saponine dissoute dans l'eau et mélangée à de la benzine à détacher. Pour 1,000 grammes de « Rovusine », il faut :

3 grammes	500 de saponine.
65	« d'eau.
35	« d'alcool à 90°.
804	« de benzine légère.
2	« d'essence de mirbane.

On dissout la saponine dans l'eau, puis on met l'alcool, et peu à peu la benzine en agitant fortement jusqu'à consistance de crème.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
DISTRICT DE MONTRÉAL.

Sir D. A. Smith et al vs Tallorette.

Rue St-Hubert.—Lot No 490 du quartier St-Jacques; terrain 24.6x75, maison en brique, No 112 rue St-Hubert.

Evaluation civique, \$2,200.

Rue Jacques-Cartier.—Lot No 913 du quartier St-Jacques, terrain de 25 6x66 6; maison en brique Nos 376 et 378 rue Jacques-Cartier.

Evaluation civique, \$4,500.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 28 juin à 10 h. a.m.

La faillite Bédard & Vincent.

Rue Albert, Ste-Cunégonde.—Partie des lots 745 et 746 de la paroisse de Montréal, Ste Cunégonde; terrain 39.9 x 80, avec maisons et dépendances.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 28 juin, à 11 h. a.m.

Rouillard vs. Archambault.

St-François de Sales.—Lot 110 du cadastre de la paroisse; terrain avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 28 juin à 11 h. a.m.

La Banque Jacques-Cartier vs. Denis.

St Michel de Vaudreuil.—Lot 1754 du cadastre de la paroisse; terre de 82 arpents et 50 perches, et lot 1708 du cadastre de la dite paroisse, terre de 90 arpents et 60 perches en superficie.

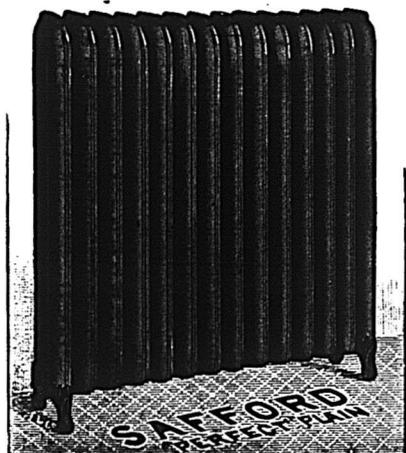
Vente à la porte de l'église, le 28 juin, à 10 h. a.m.

Desforges vs McCuaig.

St-Télesphore.—Lot 284 du cadastre de la paroisse, terre de 3 arpents et 5 perches de front, sur le chemin de la Côte St-George nord, sans bâtisses.

Lot 298 du cadastre de la paroisse, terre de 57 arpents et 50 perches, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 28 juin à 11 h. a.m.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Ancienne-Lorette.		
Gauvin Pierre	Dombrowski A	200
Arthabaskaville.		
Beauchêne Alb	Thibault J C	600
Barford.		
Tremblay Julia	Durand L S	101
Beauport.		
Geggie Jas, es-ql	No'an Ellen G	514
Buckingham.		
Parent Camille	Corbel lo Jos	110
Bulstrode.		
Blanchette Ls et al	Beaudette A	250
Blanchette O V	" "	200
Fournier Ls	" "	2.0
Chateau Richer.		
Simard Sifroi	Lachance P	170
Clarenceville.		
Creller T A	Ricard J	960
Creller G A	Ricard J	700
Coteau du Lac.		
Feehey Thomas	Sclater Wm & Co	155
Côte-des-Neiges.		
Sarrasin Ant	Fortin Dme Flor 2e cl.	
Côte St-Paul.		
Corp. Côte St-Paul	Legault Aug	200
Doucet's Landing		
Deshayes Pierre	Mayrand M	109
Granby.		
Dozois J. L.	Lasiner Dme M (domm.)	1000
Hull.		
Soulière J. B. & M. A.	Hull A. H	109
Iberville.		
Labelle, J. B.	Bessette A	100
Jenne-Lorette.		
Falardeau Jacques	Boucher Hélène	177
Savard Chs	Jobin Hélène A	400

Knowlton.		
Wood C. E.	West T. & A. G	120
L'Acadie.		
Penon Isid. et al	Banque du Peuple	502
Lac à la Tortue.		
Brisson Sam.	Carignan P L	260
L'Ange Gardien.		
Mercuri Jos.	Saurette F. X	500
Les Piles.		
Sevigny Dme A.	Carignan O et Fils	103
Lévis.		
Beaulieu J. B.	Lindheim M	1215
Longueuil.		
Chagnon A. T. A.	Parizeau D	152
Louiseville.		
Loranger Alfred	Gagnon A	201
Trépanier Pierre	Hodgson J	263
Mansonville.		
Larose Louis	McManamy D. & Co	106
Montréal.		
Atlantic & N. W. Ry. Co.	Gervais A F	420
Aubin L. Tel	Leroux Zot	225
Bastion Trellé et al	Guash Bern	1000
" "	Cyr Jos	5030
Bean Thos C.	Blais Alf	1050
Bélangier J. A. A.	Martin Delphis et al	136
Bolvin Dme M. A.	Vincent J L	721
Boyd T. B.	Nellis R. C	173
Boyle Jas P.	Shaughnes-y M. G	3097
Brodeur Désire	Mongeau Dme Oct	104
Campbell Dme B.	Carter S. C	285
Caron Guill.	Prevost Salomon	213
Chambers Ern. J.	Darling W. R	105
Chouillou C. A. Sabiston Litho. Co. (contesté)	" "	251
Cie " Le Monde "	Jeannotte H. dit Lachapelle	5000
Cité de Montréal	Nicholson J. T	5 0
" "	Davis Ad. alias David	50000
" "	Grace P. et al	1e cl.
" "	Barri Dme Geo	500
" "	Thérien Dme C	303
Clendinneng Wm Sr et Jr	Chaput Dme A	198
Corp. des Huissiers	Barrington Geo	206
Corp. Côte St Paul	Birmingham J	359
Drouot Olivier	Trottier A. Sr	197
Decelles J. E. et al	Catelli Pierre	103
Dépatie Arcade	Leclair Victor	200

Désy S.	Durocher D	120
Dunham W. A.	Union Bank	111
Gariépy Wm	St Pierre H. C	122
Gélinas F.	Gravel J. F	325
Glazer W.	Goldberg S	93
Hughes G. A.	Virtue Jas et al	223
Irwine John	Brown A. S	615
Kelly W. H.	Lamarche J. O	492
Kennedy Edw.	Rasconi Dme P. et vir	171
Kneen Daniel	Long Dme Lse	200
Laporte Zoé	Rochon Dme A	200
Larin Dme L. épse Delage W.	Huguenin W. A	618
Larivière F. X	Bisson Ls	440
Lassisserraye Dme A. A.	Ouimet D vid	728
Lemieux I.	Sylvestre Dme et vir	275
Maloney F. X.	Gervais C. A	113
McKeown Fred	Bastien Trellé	160
Montreal Wat. & Pow. Co.	Baule Olivier	125
" "	Cité de Montréal	50000
Montminy Michel	Lefebvre T	195
Onimet D & Godf.	Cadioux Hector G	116
Onimet Damase	" "	350
Papineau Ls J.	Baxter Jas	633
Phelan Martin	Turner Jas	1090
l réfontaine Cl. fils	Binette Ad	125
Reddy Wm Ec. Sémin. St Sulpice	Montreal	621
Robertson David	Baud Wm. L	484
Robin Jos.	The Copp Brothers	200
Rochon Jos.	Richer O	141
Rowle John	Surprenant Nap. et al	200
Sang Kee	Pelland J. O	556
Skeels A. A.	Demers L. N	181
St Antoine Noé	Poirier Hyac	160
Virtue Thos J.	Sally Edmond	652
Vittie Dme S. E. Vve Carsan W.	Bradshaw Dme C. et al	1e cl.
Watts M. H.	Wilson L. A	122
Wood John B.	Bque Jacques Cartier	225
Nicolet.		
Rousseau O.	Cloutier A	110
Québec.		
Brousseau Arth. et al	Banque du Peuple	128
Cie Ch. de fer Basses-Laurentides	" "	
" "	Mariet N. A. (domm.)	1200
Cie Ch. de fer Q. M. & C. Sté An. Int. de Constr	" "	1070
Hunt A. F.	Bédard T. (domm.)	2500
Kelley Pat. et al	Paquet L. A	160
Pépin Alf.	Rochette J. M	167
Richmond.		
Jones W. E. et al	Brown H. B	103

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE . . .



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES OUATÉES POUR TAPIS
ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU
24, RUE CATHARINE, NORD,
HAMILTON, ONT.

CHANTILLONS ET
PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

TELEPHONE 2435.



A. & E. LOIGNON

INGENIEURS-CIVILS . .

Ponts et Charpentes

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.....

Plans et Devis préparés

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE Montreal.

THIBAudeau BROTHERS & CO. LONDON

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

LIGNES SPECIALES

BON MARCHÉ EN

MOUCHOIRS, CEINTURES et BRETELLES

Tissu Elastique,
Dentelles et Frills,
Galons de fantaisie,
Bourses et Porte-monnaie,
Courroies à main,
Epingles à cheveux fantaisie,
Porte-plumes et crayons.

— AUSSI —

Un grand nombre de menus articles.
C. J. McINTYRE & CO.,
321, 323, 325 et 327 RUE ST-PAUL,
MONTREAL.

St-Anaclet. Gagnon Alfred.....Ruest J 500	Ste Rose. Filiatrault J. B.....Desjardins Dme J 2e cl. 568 Roberts Jas.....Davis Sam et al 568	Clarke Edouard.....Laforce Aug. et al 246 Clifford Dme H. es-ql.....Anderson Wm D 178 Cuthbert Wm es-ql.....McGowen Dme E 550 DeLorimier G.....Bonsecours W 150 Domphouse Jos et E.....Garand U. et al 453 Donahue Jas. W.....Sharpe C. A 478 Duncan Jas Wm.....Cole F. F 276 Dunham W. A.....Vipond B. L. et al 285 Heroux Ed.....Lyman Chs et al 141 " et al.....Kerry John et al 350
Ste Angèle. Boulais J. E.....Chenez Celiaa (domm.) 30 30 Louselle Bénoni.....5030	St Sévere. Augé J.....Blais F. (domm) 1500	Notre-Dame de Stanbridge. Menard Zephirin.....Demers N 172
Ste-Anne de la Perade. Tessier H. et al.....Rainville I. A 247	Stanstead. Brown T. W.....Merrill J. H 177	Québec. Synd. Chemins a Barriere.....Victoria Regina 398
Ste-Blaise. Perron Médard et al.....Soc.P.Const.d'Iberville 142 Roy L. L.....Dubois J 101	Sutton Tp. Dow S. H.....Moffatt W 404 Wells W. A.....Moffatt W 109	Sherbrooke. Olivere Albert W.....McMoramy D. et al 1542
St-Casimir. Lachance Honoré.....Guertin A 104	Trois Rivières. Tessier G. A. et al.....Rainville J. A 247	St Agathe des Monts. D'Ivry R. O. et al.....Guyon Edouard 117
St-Césaire. Choiniere Delle Marie.....Guesde J 1670 Pepin Césai. e.....Franchère L. J 1600	Upton Pilon Jos.....St Jacques C 6875 Pilon J. C. A....." 6875	St Alban. Naud.....Marquis L. C 1081
St-Clet. Seguin Dme Jos.....Martineau A 124	Vaudreuil. Vinet J. N. D.....Crowley D. S 2e cl.	St Colomb Sillery. Lévy Chs E.....Scott Wm. et al 144
St-Cunégonde. Fortin Ls.....Laniel H. et al 212 Howley Jas. B.....Walters Chs, H 403	Woodstock. Grant John M. & Thos A. Duchaine T. (dom.) 1140	St Germain de Rimouski. Martin.....Bernier 207
St-Eusèbe. Gadbois Ls. V.....Foisy Thos. F. G 115	Yamachiche. Chevalier Jos.....Fonderie de Jobelle 191	St Hyacinthe. Plamondon Alf. & Léon.....Eaves Alf 612
St-Guillaume. Gérard J. O.....Gnae linger E W 117	Cour Supérieure. JUGEMENTS RENDUS. DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS	St Laurent. Crevier Alf.....Pellerin Frs 400
St-Hyacinthe Cordeau Ant.....Fontaine R. E 225	Brompton. Bolduc Pierre.....Dupont & Camirand 204	St Martin. Hamelin Nap.....Hamelin Dme B 280
St Jean. Remillard David.....Messier J. L 334	Compton. Halliday P.....Draper Mary 426	Cour de Circuit JUGEMENTS RENDUS DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT.
Ste Julie. Brassard Jos. et Alex.....Larose H. et al 170	Coto St Paul. McDermott C. J.....Hortan Fred 362	Ascot. Barret Mich.....Stevens W. H 30 Smith Fred.....Barker J. H 92
St-Laurent. Langevin J. B.....Lafortune D. A 148 Meloche Pierre.....Legault P. dit Deslauriers 943	Hatley. Redford L. E.....East Towns Bk 441	
Ste Marthe. Burke Jas Sr es-ql. et al.....Fletcher Jas 500 700	Lacolle. Orr Dme S. et al.....Braithwait J 104	
Ste Monique. Laforce I.....McHoins J. D 143	Lennoxville. Potvin Alfred.....Breton E 750	
St-Pierre les Becquets. Chandonnet L. Z.....Parent L 1066 Marchildon C. J.....Barthe G. R. (domm) 5003	Montréal. Bélangier Ern. et al.....Baxter Jas 176 Caëlli Pierre.....Pelletier L. A 1500 Cité de Montréal.....Lachance L. 109	

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

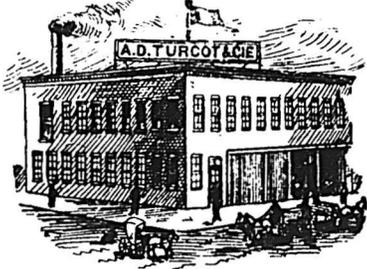


Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

The WESTERN LOAN and TRUST Co. (Ltd)

Incorporée par acte spécial de la Législature
BUREAU: No 13, RUE ST-SACREMENT, MONTREAL, P. Q.
Hon. A. W. OGLIVIE, Prés.; J. S. BOUSQUET, Ecr.,
Vice-Prés. (Gérant de la Banque du Peuple).
Cette Compagnie agit comme administrateur, exécuteur, fidé-commissaire, receveur, conseil d'interdite, liquidateur, syndic, etc., et aussi comme agent pour les bureaux des agences ci-dessus. Pour informations s'adresser au gérant,
W. BARCLAY STEPHENS

A. D. TURCOT. H. CHAGNON.



A. D. TURCOT & Cie

MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulin à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.
127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.
TEL. BELL 7185

DECORATION
d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.
1986, rue Ste-Catherine, Montréal.

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE DECORATEUR.

... \$1.50 ...
Montre Française Incomparable
En métal nickelé, 16 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes, remontoir au pendant.
La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.
Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.
Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.
SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA
ROYER & ROUGIER FRERES
IMPORTATEURS
55 Rue St-Sulpice, - - MONTREAL.

SI VOUS VOULEZ A

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

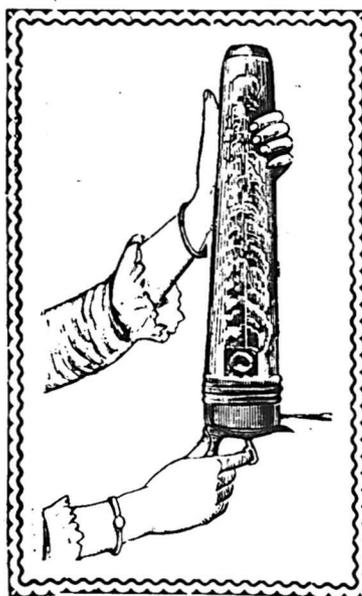
MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché
— ALLEZ CHEZ —
RENAUD, KING & PATTERSON
652 rue Craig, Montréal.
Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
ATCHEZ LAVALLÉE.
Entrepreneur de la cité de Montréal,
FAILLI.
Les soussignés vendront par encan public, au bureau de Chs. Desmarceau, No 1598 rue Notre-Dame, Montr al.
Vendr. dl. le 12 Juillet 1895, à 11 hrs a.m.
une terre à bois située dans la paroisse de Ste-Marie Soloméc, connue et désignée sous le numéro cent huit (108) d-s plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Ste Marie Soloméc, dans le comté de Montréal. Pour plus amples informations, s'adresser à
CHS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Bolton Tp.	Deneault G. F. et al.	Dixon W. H.	12	Teplitzky Lazarus	Montreal Gas Co	11
Hutchinson P. P. et al.	Doré Eug.	Madore D.	44	Trudeau Jules	Fine M	22
Cherry River.	Dyer Wm. A. et al.	McCaskill D. A.	83		St-Armand, E.	
Smith Al.	Favre D. et al.	Demers R. J.	24	Boyd Jas.	Quackenboss A	24
E. T. Mutual Fire Ins. Co		Bque Jacques Cartier	32		St-Camille.	
Clifton.	Gaudry Ferd.	Laurent J.	22	Longeral Edmond	Couture J	99
Petit Louis	Gauthier Elie	Man. Life Ins. Co	39		St-Césaire.	
Côte St-Paul.	Gervais Jos.	Laurent J.	37		St-Constant.	
Daigneault Ludger et al.	Hamelin Tel.	Mullen J.	20	Archambault Frs	Scott D., és-ql	99
Latour E	Head John	Clarke G.	12		St-Constant.	
Côte Visitation.	Helmer Wm	Charland F. X. G. et al	40	Laplante Oct.	Lancôt A	60
Trépanier F. X.	Hémond Aug.	Pelletier J.	13		Ste Cunégonde.	
Laurent J	Héu Arthur	Létang C. L. et al	64	Campeau Téléphore	Williams Mfg Co	15
Cowansville.	Hunter H. S.	Strickland A. J.	50	Walker Neil	Laurent J	45
Mooney John W	Jones J.	Desparois A. H. J.	20	Royer Siméon	Poutie J	13
E. T. Mut. Fire Ins. Co	Labelle Anselme	Lefebvre M.	14		St-Eustache.	
Lachine.	Lahaise Fréd.	Langevin L.	48	Paquin J. U.	Pinsonnault Dme M. et al	50
Carignan Benj. et al.	Lamarche Nap.	Davis S. et al	34		St-Félix de Valois.	
Lacolle.	Larivée Alph.	Pelletier J.	20	Coutu J.	Cox J. et al	54
Hédard S. H.	Larose Am.	Turner W. H. et al	14		St-Georges de Windsor.	
Dupuis I	Leblanc Alex.	Outimet D. J.	99	Godbout Jos.	Godbout P	50
Laprairie.	Lemoine Ls.	Demers R. J.	39		St-Germain de Grantham.	
Kauntz Eugénie.	Lemonde Jos. O.	Turner W. H. et al	10	Lavallée J. B.	Gélinas F. E	19
Yon G	Little Thos.	Blume H.	22		Ste-Hélène de Bagot.	
Marieville	Lowe Jas.	St Pierre A.	66	Hébert Moise	Learney P	15
Courtémarche F	Macpherson J. T.	Mitchell S.	10		St Henri.	
Marsboro	Maillet Moise.	Laurent J.	27	Maurice J. A.	Benoit B	20
Montréal.	Mann E. C. et al.	Banque d'Hochelega	30		St Hyacinthe.	
Baldon T J.	Marcotte Alph.	Trudeau M.	20	Des Granges Jos.	Latimer R. J	61
Barry Edmond	Marois Wm et al.	Marois N.	73	Dubuc A. J.	Arpin Delle V	32
Beckham Rob.	Marois Jos.	Leroux J.	59		St Joseph de Chambly.	
Bélangier Dme M. et vir.	McShane John.	McCarthy J.	14	Marcelle Amable	Ferguson C	45
Bélanger Louis	Messier E.	Laurent J.	13		St Laurent.	
	Meunier M. Lse et vir.	Dewitt Dme M. et al	69	Crevier Ls. Zéph.	Leprohon Dme C. F. A	12
	Milot Jos.	Lamb W. B.	59		St Louis du Mile End.	
Boivin Jos. et al.	Nadeau Ls.	Goyet P. R.	19	Martin Frs.	Côté F	60
Bonhomme Jos.	Nolin Arthur.	Lavery J. S.	12	Wrane Wm.	Denman C	10
Boucher Hon.	Patenaude Albina.	Masanti N.	39		St Martin.	
Brophy David.	Picard Eust.	Chapleau G.	20	Charette Louis	Dagenais O	25
Brunet Jos.	Pickleman Louis	Sauvé A.	27		St Stanislas de Kotska.	
Callaghan Félix.	Picotte Pierre	Foisy T. F. G.	32	Collette Edouard.	Kearney P	41
Campbell John	Pleau Jos. et al.	Guimond C. H. A.	18		Stratford.	
Caron G.	Prénoveau F. X.	Beaupré J.	82	Fortier Onésime	Rhéault J. E	42
Carlsake Geo.	Prieur Dme B. L.	Alurie J. B. A.	13		Valleyfield.	
Cédra Amédée	Proulx Geo. et al.	Banque Nationale	25	Sicotte Geo.	Pelletier J	12
Chaput Hél. et vir.	Raymond Pierre.	Laurent J.	25			
Charbonneau C. J. E.	Rioux Isaie.	Boutin Dme E.	54			
	Rolland Alfred.	Grothé C. et al	16			
	Roy Ls. J. H.	Corriveau A.	25			
Clarke Geo W.	Rudolph Aaron.	Forbes E. H.	33			
Colette Enock.	Ryan Wm.	Laurent J.	30			
Corriveau David.	Simpson W. D.	Lamb W. B.	15			
Daignault Alex.	Sims Edw.	Oimstein Z. J. et al	71			
David F. H.	Sunday Sun Co.	Dom. Type Found. Co	15			
DeLorimier Guilll	Sutherland Jas.	Glennie A.	15			
Demers Frs. X.						



L'Extincteur DURAND

Fabrique par la Cie Canadienne d'Extincteurs (Lim.)

EST l'Extincteur par excellence, l'Extincteur le plus efficace sur un commencement d'incendie, l'Extincteur le plus portatif, qu'un enfant peut faire travailler aussi bien qu'une personne âgée, l'Extincteur que toute les familles devraient avoir.

L'Extincteur Durand est de la plus grande valeur pour les manufacturiers, les édifices publics, les institutions religieuses, et plusieurs communautés en sont déjà pourvues d'un grand nombre.

L'Extincteur Durand est approuvé par toutes les autorités compétentes, entre autres: M.M. M. P. Benoit, chef du Département du Feu, Montréal; J. H. Carlisle, chef du Département du Feu, Vancouver, C. A.; C. Coates, département des Travaux Publics, inspecteur en chef de la Puissance; A. Raza, architecte provincial; Les inspecteurs du Gouvernement pour les fabriques et les édifices publics, etc., etc.

L'Extincteur Durand a déjà prouvé son efficacité en bien des occasions sur des incendies et nous citons entr'autres les suivants, ou un prompt usage de l'Extincteur a exempté de grandes conflagrations et épargné des propriétés de grande valeur.

Hotel Péloquin, Sault au Récollet. Toussaint Larivière, Sault au Récollet. Ladies Benevolent Inst., 31 Berthelet, Montréal. Rev. G. M. LePailleur, cure de Maisonneuve. C. Dubois, sous-chef Station No. 4, C. & N. Vallée, Hotel St. James, en face gare du Grand Tronc. Ferdinand Mailhot, St-Jean Deschailons. F. H. Dubuc, de la maison Dubuc, Desautels & Cie. 1513 Ste-Catherine. Dme G. Cyr, 447 St-Antoine. Alb. Jetté, marchand de meubles, 1213 Ontario. John Millen & Sons, 1325 Ste-Catherine. R. Beullac, marchand d'Ornements d'Eglises, rue N.-Dame. J. A. Rousseau, manufacturier de meubles, Ste-Anne de la Pérade.

Avec l'Extincteur Durand en quantité suffisante, dans votre maison, vous pourrez diminuer le chiffre de vos assurances.

La Compagnie fabrique aussi des Extincteurs d'un plus fort volume, de 2 et 5 gallons, spécialement pour les départements de feu des villes, villages et municipalités, en remplacement des Babcocks ou autres appareils de ce genre. Le département du feu de Montréal a fait l'acquisition de douze gros Extincteurs de 5 gallons.

PRIX:
L'EXTINCTEUR EN VERRE,
COMME VIGNETTE,
\$24.00 LA DOUZAINÉ.

PRIX POUR LES GROS
EXTINCTEURS FOURNIS SUR
APPLICATION.

La Compagnie Canadienne d'Extincteurs, (Lim.) BUREAUX ET ATELIERS Montréal. 7 et 9 rue St-Pierre, Montréal.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—E. Bérard & Cie., provisions.

J. E. Perrault & Cie, eau de javelle.
Z. Riopelle & Cie., entrepreneurs.
Souci & Contant, bouchers.
J. Guest & Co, liqueurs en gros.
Stuart & Herbert, boulangers.
Bourdon & Demers, fruits.
Cusson & Leduc, tabacs et cigares en gros et détail.

J. Hirsch, Sons & Co, fabricants de cigares.

Québec.—Blouin & Croteau, hôtel et épiciers.

P. Ahearn & Berg.
St-François.—Gilbert & Cie, scierie.

Richmond.—Cleveland & Nunns, entrepreneurs.

Trois-Rivières.—John Argall & Sons, fabricants de peintures.

Magog.—Moyson & Patenaude, bois de sciage.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—J. Fournier et Cie, épiciers; Joseph Fournier et Pamela Landry.

Lamoureux et Cie, tailleurs; Joseph Lamoureux et Arthur Lamoureux.

J. Margolins, Son & Co., tailleurs; Jos. Margolins, Louis Margolins et Jos. Cohen.

Paradis, Dupras & Cie, tabac; Odilon Dupont, seul.

Schwartz, Pinkenson & Co., encan-

teurs; Benjamin Schwartz et Louis Pinkenson.

A. Fred & Co., fabricants de fourrures; Abraham Fred, seul.

New York Brace Co.; Norbert Rosenbaum, seul.

Auclair et Pepin, entrepreneurs; Henry Auclair et Joseph Pepin.

Compagnie d'Eau de Javelle de Montréal; Jos. Perrault et Eugène Michaud.

Guissy et Provost, carrossiers; François Xavier Guissy et Emery Provost.

The Metropolitan; Waldemar Wal-lach, seul.

Madore & Frère, épiciers; Arthur Madore et Edouard Madore.

N. Martin & Cie, restaurant; Ethel Martin, seul.

Z. Riopelle & Cie, entrepreneurs; Zo-tique Riopelle et Joseph A. Guibord.

Canadian Underwear Co.; Jacob A. Jacobs, seul.

Dusablon & Favreau, bouchers; Stanislas Dusablon et Edmond Favreau.

A. Lacoste & Cie, marchands à com-missions; Aurélie Lacoste, veuve de Charles Adolphe Gagnon, seule.

Larue & Pouliot, tailleurs; Mlle Alma Larue et Chas Pouliot.

Loiseau & Leroux, agents généraux; Cuthbert Loiseau et Jos. Hilaire Le-roux.

Writing Co., papier; Ratio Wm Wright et John Henry Wright.

Eastwood & Bryce, clavigraphes; Frew. W. Eastwood et Albert Bryce.

Quinn Bros, charretiers; Timothé J. et John James Quinn.

A. R. Williams & Co., machinistes; Mme A. R. Williams et F. C. Wilson.

Cusson & Leduc, tabac et cigares en gros et en détail; A. O. Leduc, seul.

J. Hirsch, Sons & Co., fabricants de cigares; Jacob Hirsch, Michael Hirsch et Robert Hirsch.

Acton.—E. St-Amour & Cie, mag. gnl; Sinai St-Amour, seul.

Granby.—Mitchell, Nelson & Co., mag. gnl; Nelson, Mitchell et Thomas Davidson.

Québec.—Bazar de Québec, marchan-dises de fantaisie; Joseph B. Picard, seul.

S. Fund, nouveautés; Isaac Fund et Shea Fund.

The Quebec Coal Co.; John R. Webb, seul.

St-Hyacinthe.—J. Milette & Cie, bou-chers; Philomène L'heureux, épouse de Jos. Milette, seule.

St-Henri de Montréal.—O. Pichette & Cie, entrepreneurs; Ovila Pichette et Ferdinand Fauteux.

Mégantic.—F. X. Boutin et Frère, bois de sciage; Frs-Xavier et Pierre Boutin.

Trois-Rivières.—M. L. Aubry & Cie, nouveautés; Marie Louis Aubrey et Edwardinana Aubrey.

R. Smardon & Cie, fabricant de chaus-sures; Myra Smardon, seule.

Waterloo.—Hills & Lindsay, épiciers; Horace Mills et Palmer S. Lindsay.

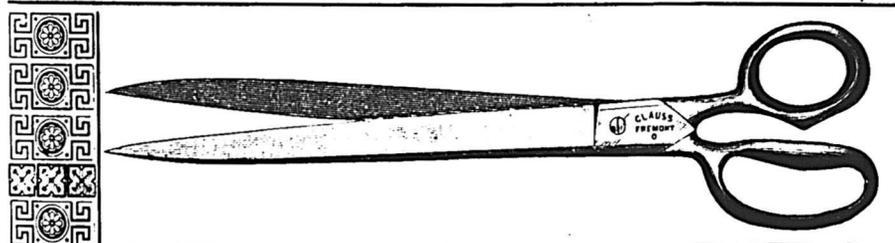
FONDS A VENDRE.

Montréal.—J. B. Durocher, épicier; aux enchères.

Montreal City Club, aux enchères.
Vital Raparie, buvette; aux enchères.

C. Chenette, bois et charbon; offre en vente.

Les Ciseaux "CLAUSS" J. Bourdeau & Fils



Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

**CHAPEAUX,
FOURRURES
et CASQUETTES**

SONT CONNUS

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en men-tionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

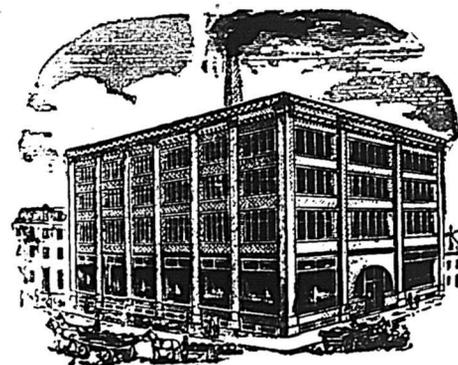
DANS LE

MONDE ENTIER.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

ROBIN, SADLER & HAWORTH,



MONTREAL & TORONTO

Manufacturiers de.....

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE



Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux.
En donnant l'ordre indiquer où les courroies doivent tourner.

G. Brown & Co, tailleurs ; aux enchères, 26 juin.
 James F. Long, chaussures ; aux enchères.
 Hugh McReavy (succ.), épicier ; aux enchères, 25 juin.
 H. Legault, épicier ; aux enchères, 26 juin.
 Beauharnois.—Olier Marchand, hôtel.
 Terrebonne.—Emery Poirier, boulanger.
 Winchester.—Eager, Fraser & Co., moulin, etc.; aux enchères, 29 juin.

FONDS VENDUS

Montréal.—Hearle Manufacturing Co. H. J. Dreyfus & Co., bijoutiers.
 E. N. Ousson, fabricant de cigares ; à Maxime et Joseph Larose.
 Vital Raparie, buvette ; à 42c.
 Gentilly.—Moise Duguay, mag. gnl. ; à 60c.
 Rimouski.—Martin & Cie, mag. gnl. ; à E. McGee
 St Timothée.—A. Daoust, jr., mag. gnl. ; à 50c.
 Québec.—Clément Fréchette, épicier.

INCENDIES

Montréal.—Z. Lavoie, chaussures.
 T. I. Singer, boulanger.

DÉCÈS

Montréal.—J. B. Pallascio, entrepreneur.
 Patrick O'Donoghue, sellier.
 Clément Charette, entrepreneur.
 Québec.—Germain Marceau, menuisier.
 Bic.—Mme M. Rioux, mag. gnl.

Bouchette.—McCumber & Son, mag. gnl. ; Wm. C. McCumber, décédé.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—Gysens & DeVillers, entrepreneurs.
 N. W. Tanguay, mercerie.
 Narcisse Renaud, hôtel.
 Aylwin.—Gordon & Reid, fabricants de fromage.
 Bristol.—M. Cowley, hôtel.
 Gentilly.—E. Clermont & Cie, mag. gnl.
 St-Gabriel de Brandon —Beausoleil & Cie, électriciens.
 St Pascal.—Pierre J. Bérubé, mag. gnl.
 St-Timothé.—A. Daoust & Cie, mag. gnl.
 Québec.—Frank Roche, comptable.
 Tessier et Trépanier, agents de manufactures.
 Arthur Lamothe, corroyeur.
 Sherbrooke.—M. Fitzgerald, hôtel.
 North Hatley.—Frank Clark, fruits.
 Rimouski.—Epiphane McGee, mag. gnl.

CESSIONS

Montréal.—Herménégilde Legault, épicier ; à Bilodeau et Renaud.
 S. Z. Lebœuf, épicier ; à Chas Desmar-teau.
 Québec.—Alfred Pepin, chaussures.
 Marceau Romain, entrepreneur.
 Louiseville.—Pierre Trépanier, mag. gnl. et tanneur ; demande de cession.
 DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS
 Montréal.—Jean alias Janet C. McIntyre épouse de Edouard W. Wheeler, com-mis.

Ste-Rose.—Mme Julie Desjardins, épouse de M. Jean-Bte Filiatrault cultivateur.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—Robert S. Kellie, le 2 juillet.
 The Gebhardt Berthiaume Litho. & Prtg. Co., le 3 juillet.
 Québec.—H. Belleau & Cie, le 24 juin.
 Ste-Flavie.—Eus. Bourgoïn & Cie, le 2 juillet.
 Jos Labbé, le 2 juillet.
 St-Henri.—J. R. Labelle & Cie, le 8 juillet.
 Ste-Scholastique.—J. B. Poirier, le 2 juillet.
 Stonefield.—J. J. Dinmore, le 2 juillet.

CURATEURS

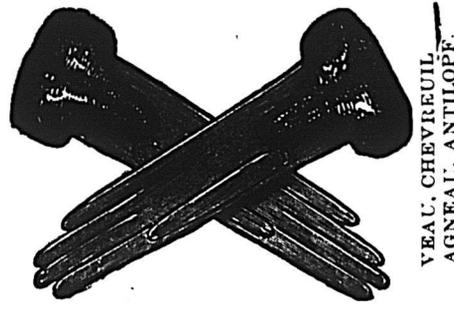
Montréal.—Wm. B. Chapman à James R. Kyle.
 Chs. Desmar-teau à Léon Falardeau.
 Wm. Alex. Caldwell à MacFarlane & Patterson.
 Wm. B. Chapman à Wm. F. Sardon.
 Beauharnois.—Kent & Turcotte, à Olier Marchand.
 Québec.—Geo. Darveau à Alfred Pepin.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—O. Patenaude, barbier ; sous saisie.
 Québec.—Crawford & Co., fonds de banqueroute ; vendus par huissier.
 Charlesbourg.—Jérémie Morand, épici-er et boulanger ; offre 50c comptant.
 Chicoutimi.—J. M. Marcoux, horloger ; offre 40c.

J. Z. DESORMEAU & CIE,

Manufacturiers de GANTS et Mitaines en Kid.



VEAU, CHEVREUIL, AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux : 298, 300 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
 357 Rue Berri, Montréal.

J. G. A. GENDREAU
 Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

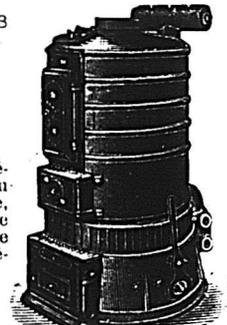
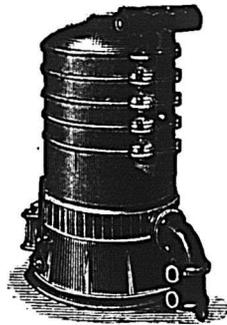
Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

" STAR "

Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur " Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT SUR LE MARCHÉ

Aberdeen, - - -
 Paul Jones, - - -
 Melrose, - - -
 Blackstone,
 Little Buck



BLACKSTONE CIGAR FACTORY
 VILLENEUVE & CIE.

COECORDATS

Montréal.—Creed & Small, plombiers ; John Creed a composé à 40c comptant. Tiger Tea Co., thés. Farnham.—A. N. Ouimet, mag. gnl. ; à 25c comptant.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Beamsville.—Ayers & Talman, farines. Iron Bridge.—Sargent & Moore, mag. gnl. Ottawa.—Rae & Graham, fonderie.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Iron Bridge.—Sargent & Moore, mag. gnl. ; A. W. Moore, seul.

FONDS A VENDRE

London.—Hugh Loveless, tabac ; aux enchères, 24 juin. Kingston.—B. Silver, confectons ; aux enchères. Ayr.—The Watson Manufacturing Co, (en liquidation) ; sur soumission. Strathroy.—Bixel Brewing & Malting Co. Port Perry.—Caroline Billing, modiste. Seaforth.—M. Robertson & Son, meubl. ; sur soumissions. Berlin.—E. P. Clément, photographe. Burk's Falls.—I. Menzie & Cie, mag. gnl. ; aux enchères, le 25 juin. Belleville.—McCormick & Power, hôtel ; à J. Grant. Peterboro.—J. W. Moore & Co, épici. Kingville.—McLean & Co, nouveauté. Wingham.—T. H. Roberts, confectons.

FONDS VENDUS

Toronto.—B. H. Scott, épici. ; à Susan Scott. R. H. Reid, hôtel ; à Mme P. Callen. W. N. Walsh, chapellerie. Hamilton.—H. R. Angus, vaiselle. Kingston.—B. Silver, confectons ; à 30c. Seaforth.—M. Jordon, épici. ; à Robb & Cürrie. Cornwall.—J. E. Chevri. r, hôtel ; à Ross & Ross. Blyth.—Werry & Ingram, moulin à planer ; à J. B. Tiernay. Alexandria.—Martin Nadeau, boulanger ; à Arthur Gariépy. Inglewood.—E. J. Malone, mag. gnl. Whitechurch.—J. Nixon, hôtel ; à T. Armstrong. Wingham.—John Cornyne, pompes funèbres ; à George I. Ireland. Mono Road.—T. H. Shields, mag. gnl. ; à W. Graydon. Weston.—C. P. Dale, hôtel ; à W. J. Lellis. Norwood.—Mme E. Doherty, hôtel ; à Mme H. Clancey.

INCENDIES

Mount Forest.—G. Scott, moulin à planer. Strathroy.—R. Taylor, eaux gazeuses, Belleville.—D. Deacon, hôtel. Bloomindale.—M. Kingley, forgeron. Welland.—Mary E. Lane, boulanger. W. Mattheson, tabac, etc. P. McMurray, poêles.

DÉCÈS

Hamilton.—Bernard Martin, menuisier. P. Hennessy, serrurier.

Ottawa.—R. Doney, chaussures. Guelph.—A. McLean écurie de louge

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Ottawa.—Sherwood Bros, épiciers. Cornwall.—Ross et Ross hôtel. Fort Francis.—J. H. Murphy, hôtel. Napanee Mills.—Christie et Urabtree, papier. North Augusta.—A. T. Cole, pompes funèbres. Gower Point.—Mme S. Ringrose, mag. gnl. Rat Portage.—Wm Gardiner, meubl. blier.

CESSIONS

Toronto.—J. E. Karn, tabac ; à G. M. Gardiner. David Blaikle, boucher ; à G. J. Clancy. Hamilton.—G. H. Hill, boucher ; à A. Hunter. Kingston.—J. E. Spankie, pharmacien. Ottawa.—Thomas Phillip, fabricant de tentes ; à V. Larmonth. J. H. Stack, tableaux ; à C. B. Taggart. Brantford.—D. C. Wallace, bois et charbon ; à Arthur K Bunnell. Schreiber.—Joseph Rochon, hôtel ; à E. Sicotte. Glencoe.—Edmond Bennett, pompes funèbres ; à A. McKellar. Windsor.—Jas. White & Co., liqueurs en gros ; à John C. Jler. Lambert Bros, chaussures. Irlington.—George W. Holdenby, mag. gnl. ; à Alex. Fleming. St. William's.—L. McKinnon, pharmacien, etc. ; à Robert Steven. Tavistock.—J. G. Staibler, mag. gnl. ; à Alfred White.

H. B. MUIR & Co Fournitures en Gros

No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.

SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE,

QUEBEC.

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

TELS QUE

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette ; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.

69 a 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

BURNS & LEWIS

Habilllements Confectionnes en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

EN DIFFICULTÉS

Toronto. — L. B. MacKay, cigares, vendu par huissier.
G. N. Johnson, buvette.
Hamilton. — Berryman et Nex, tabac; vendus par huissier.
Stuart Bros., thés, vendus par huissier.
London. — Hugh Loveless, tabac.
Ottawa. — Didier Gauthier, chaussures; sous saisie, en vente le 25 juin.
Alliston. — J. Noble, forgeron; absent.
Dresden. — J. W. Sharp, courtier; suspension de paiements.

CONCORDATS.

C. & M. Mills, mag. gnl; à 50c. comptant.

NOUVELLE ECOSSE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Halifax. — W. H. Corrigan, nouveautés; Mme Mary E. Corrigan, seule.
W. E. Crowe & Co, épiciers; Henry J. Crowe, seul.
Yarmouth. — Boston Lunch Co; G. N. Crosby, seul.

CESSIONS.

Carleton. — Edwin Crosby, bois de sciage et sclerie.

DÉCÈS

Halifax — Duncan Broussard, hôtel.
Kingston Station. — J. F. Burns & Co, mag. gnl.; J. P. Burns, décédé.
North Sydney — Jas. A. Stubbardt, photographe.

NOUVEAU BRUNSWICK

FONDS VENDUS

St-Jean. — George McBriarty, liqueurs; à P. Dolan.
Phillips & Co, cigares; à W. A. Stewart.

DÉCÈS

Hillboro. — John A. Beatty, pharmacien.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Rapid City. — Gardner & Owen, ferronnerie.
Belmont. — Turoth & Dagg, mag. gnl.
Winnipeg. — Milard, Lalonde & Co., fabricants de portes et chassis.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Rapid City. — Gardner & Owen, ferronnerie; E. Gardner, seul.
Winnipeg. — Milord & Co., fabricants de portes et chassis; Onésime Milord, Idella Milord et Hector Milord & Co.

FONDS A VENDRE

Thornhill. — Alfred Jackson, mag. gnl.
Calgary. — Leakey & Co., mag. gnl.

FONDS VENDUS

Winnipeg. — Buettner & Johnson, épiciers; à A. McMillan.
Clarksleigh. — R. Walton, mag. gnl.
Régina. — W. A. Maguire, épiciers; à H. Armour.
Lacombe. — James Johnston, mag. gnl.; à D. G. Stewart.
St Boniface. — George Couture, épiciers; à H. Cusson.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Griswold. — R. Atkinson, bois de sciage.
Winnipeg. — Hayward & Co., liqueurs en gros.
Winnipeg Stationery Co.
Hood Bros & Co, agents de manufactures.
Ashley. — A. Castle, tailleur.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Agassiz. — McIntosh & Kipp.
Vancouver. — Powis & Co., agents d'immeubles.

FONDS A VENDRE

New Westminster. — Chas. McDougall, mag. gnl.
B. C. Grocery Co.

FONDS VENDUS

Chilliwack. — D. McGillivray, mag. gnl; à Joseph Farr.

INCENDIES

Aberdeen. — B. C. Caming Co., conserves des saumons.

New Westminster. — Western Fisheries & Trading Co.; pertes \$3,000.

Youdal & Sinclair, grains; pertes \$4,000.

Steveston. — Costello et McMorran, conserves de saumon.

Northfield. — Chas W. North, hôtel; assurance \$1,500.

Wm Quinn, épiciers; pertes \$300.
M. Spisak, hôtel; assurance \$1,500.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.
Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES
Telephone 2935.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Demandez à votre Fournisseur

TEL. BELL 6244.

Le Célèbre

Cidre Champagne
CHRISTIN

AUSSI

Limonade,

Soda à la Crème,

Cidre Champagne, Etc.

Ordres de la ::

Campagne :::

exécutés ::::

avec soin et ::

promptitude. ::



Seuls embouteilleurs

de la célèbre.....

Eau Minerale Vienna

J. CHRISTIN & CIE,

149 rue Sanguinet,

MONTREAL.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau: Bâtisse de la Cle du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUEBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU:

Bâtisse de la Banque Nationale,

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

Chronique de Québec

Mercredi, 19 juin 1895.

Québec est dans une période de fêtes. L'arrivée du marquis de Lévis-Mirepoix, descendant du chevalier de Lévis, a été le signal du commencement des réjouissances qui vont se continuer, sans presque d'interruption, jusqu'après la Saint-Jean-Baptiste.

Toutes ces grandes démonstrations donnent un regain d'activité dans le commerce de nouveautés. La relâche des affaires ne se fera pas encore sentir, dans cette ligne, pour une quinzaine au moins, car la ville va être, cette semaine surtout, inondée d'étrangers venus de toutes les campagnes et même de fort loin, soit pour prendre part aux amusements, soit pour assister aux examens de fin d'année et à la sortie des élèves. Il va sans dire que chacun fait ses emplettes, petites ou grandes, et que cela forme un total satisfaisant d'affaires.

C'est, du reste, une remarque toujours vraie. Rendez agréable le séjour d'une ville: variez-y les attractions et les amusements: excitez la curiosité, le désir de se renseigner, au moyen d'expositions ou de réjouissances bien organisées; multipliez les endroits où les visiteurs puissent se récréer, admirer les paysages, jouir du bon air, et vous y verrez venir une masse de gens, et vous y verrez proportionnellement les affaires se développer et prospérer le commerce.

Nous avons actuellement, à Québec, comme une démonstration vivante de cette vérité. Les étrangers y trouvent beaucoup plus de confort que d'habitude, y affluent davantage et en plus grand nombre et y séjournent plus longtemps.

Les hôtels ne désemplissent guère, et voilà qu'au *Château Frontenac* on mange au son de la musique, tout comme au "Grand Hôtel" à Paris, paraît-il, et l'on organise de véritables concerts pour les habitués du café de la *Terrasse*. Avec cela que les menus y sont des plus recherchés.

Cette innovation s'est faite cette semaine même, samedi dernier, avec un grand succès.

D'autres hôtels sont dans le mouvement et offrent à leurs clients l'utile et l'agréable dans les meilleures conditions voulues.

Grâce aux soins du Conseil, les rues de la ville sont pour la plupart dans un excellent état, et il s'y fait tous les jours des améliorations considérables. Le quartier de St-Sauveur, autrefois la terreur des étrangers, s'est transformé comme par enchantement. L'on y a fait des plantations en plusieurs endroits; les magasins y sont spacieux, bien éclairés, installés avec goût, fréquentés par une clientèle nombreuse et de choix. Ce quartier progresse à vue d'œil et sa vaillante population industrielle, ouvrière et commerciale, s'y distingue par son esprit d'entreprise.

Il serait injuste de ne pas admettre que l'influence du maire, qui est du quartier, n'a pas été pour quelque chose dans ce résultat.

En un mot la prospérité y règne et le développement y suit une progression normale.

EPICERIES.

Nous avons une assez bonne semaine à noter. Rien de nouveau cependant n'a transpiré. Les prix sont à peu près sans changement:

CHAUSSURES



Nos voyageurs sont actuellement en route avec une ligne complète d'Echantillons de nos **Bottines et Souliers**.

Ils prennent dès maintenant des ordres pour livraison **IMMEDIATE** ou à **L'AUTOMNE**.....

Malgré l'avance dans les prix, nous sommes persuadés qu'il est de votre avantage et de votre intérêt d'examiner nos échantillons avant de donner vos ordres.....

LES PRIX ne baisseront certainement pas, ils augmenteront sûrement encore, car le cuir monte toujours.....

Notre stock est toujours bien assorti et nous pouvons expédier sans délai tous les ordres pour livraison **immédiate**.

Nos voyageurs ont également une ligne complète d'échantillons de **Claques et Pardessus**. **Prix et termes** intéressants certainement tout acheteur sérieux.....

CAMPBELL & BRODIE

QUEBEC

Sucres: jaunes, 3½ à 4c la lb; granulé, 4½ à 4¾c; "Off" granulé, 4½ à 4¾c; granulé allemand, 4½ à 4¾c; Extra ground, 5½c; Powdered, 5; Cut Loaf, 5½c.

Sirops: Barbades, tonne, 30c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.25 à \$3.35; Pot Barley \$4.25 à \$4.30.

Conserves en gros: Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c à \$1.00; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 5c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2c à 2½c.

Allumettes: cartes, \$3.25; Telegraph, \$3.75; Telephone \$3.50; Dominion, Lévis et Royal \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel: en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; ½ sac, 35 à 40c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 4 à 4½c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones: 12 à 13c la lb; do, écailées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La hausse dans les farines paraît avoir atteint son maximum, et il y a eu même mouvement rétrograde dans ces derniers jours. Le marché au blé de Chicago ayant faibli, les farines de Manitoba en ressen-

tent l'effet, vu que la demande est encore limitée, malgré qu'il y ait eu amélioration.

Cependant, une baisse sérieuse est peu probable, vu le peu de blé que nous avons au pays. Il est même peu probable que nous en ayons assez pour attendre la prochaine récolte, c'est-à-dire, jusqu'au moment où le blé nouveau sera moulu, soit en octobre, le plus tôt. Le moins qui puisse arriver c'est que les prix actuels ne montent pas.

Farines (en poche): Patente, \$2.60 à \$2.70; Forte de boulanger, \$2.50 à \$2.60; S Roller, \$2.40 à \$2.50; Extra, \$2.25 à \$2.35; Superfine, \$1.90 à \$2.00; Commune, \$1.50 à \$1.75.

Farines en baril: Farine (patente), \$5.40 à \$5.50; Farine de cylindre, \$5.10 à \$5.25; Extra, \$4.60 à \$4.75; Superfine, \$4.00 à \$4.50.

Gruau:

"Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs.
 "Medium" \$2.20 à \$2.30 " 98 "
 "Granulé" \$2.50 à \$2.75 " 98 "
 "Gruau fin" \$2.50 " 98 "
 "Gruau extra fin" \$3.00 " 98 "

Grains: Avoine plus faible, Ontario par 34 lbs 48 à 50c; do, son 80 à 85c; fèves blanches, \$1.90 à \$2.00; pois No 1, 90 à 95c; No 2, 75 à 80c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 75c; moulu \$1.55 à \$1.50; orge, 65 à 70c. Pot Barley, \$2.10 à \$2.20.

Lards: Short Cut, \$18.50.

Saindoux: Pur, \$2.10 à \$2.20 le seau. Chaudière, 10½, saindoux composé, \$1.50 à \$1.60 le seau.

Huile de morue, 32½ à 35c; huile de loup-marin, 32 à 35c.

Sels: En magasin, (gros, Live pool), 47½ à 50c; do, à flot, 42½c. Sel fin, en magasin, ¼ de sac 32½ à 35c. Gros sacs \$1.28 à \$1.30.

Produit de l'Union Sardinière ¼ de boîtes \$11.00 le cent; do ¼ boîte \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, ¼ de bouteilles \$2.25 doz; do huile d'olive, ¼ bouteille \$3.50; do huile d'olive, bouteilles \$6.50 dz; do huile d'olive, caniste ¼ gll. \$1.75; do huile d'olive, 1 gll. \$3.25; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

Huile de charbon américaine, 22½c gal. do, canadienne, 15c.

Sardines salées, quarts-3 mts. \$10.00.
 " " " 1 " 4.00.

Jambon: 10 à 11c; sucré, de 11 à 13c.

Beurre frais, de crémeries, 15 à 16c.

Beurre de première qualité, 12 à 14c; commun 10 à 12c.

Fromage: 6½ à 7c la lb.

Oeufs frais: 10 à 12c. la douzaine.

Sucre du pays: 6 à 7c la lb.

La question du Tramway Electrique est maintenant devant le conseil où elle va être discutée dans peu de jours. Elle est hérissée de difficultés et met en jeu bien des intérêts contradictoires. Mais la solution s'en impose plus fortement que jamais et l'opinion publique se montre généralement favorable. Nous avons raison de croire que des capitaux québécois seront engagés dans l'entreprise pour un fort montant. Si nos concitoyens n'en veulent pas, tant pis! ce seront encore des étrangers qui en auront le bénéfice, mais le chemin n'en sera pas moins construit à courte échéance. L'industrie locale devra en bénéficier considérablement, car plusieurs des clauses du règlement municipal pourvoient à ce que tous les travaux

D. RATRAY & SON,

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou on douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
 413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ: Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Mechanics Supply Co.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

OUTILLAGE ET FOURNITURES

GROS
 et
 DETAIL



pour PLOMBIERS, MACHINISTES
 et APPAREILLEURS A GAZ.....

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LA PROVINCE.

No 96 rue St-Pierre, QUEBEC.

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

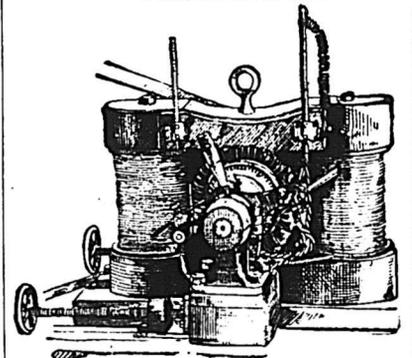
CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR
CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUEBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition.....
Une visite est sollicitée

FABRIQUE DE



D
 Y
 N
 A
 M
 O
 S

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villas et des villages.....

TRANSMISSION DE LA FORGE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &c.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUEBEC.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Ménisiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell, 6328.

et tous les matériaux soient autant que possible, fournis par des contribuables de Québec. Ces dispositions sont justes et devront être observées à la lettre.

J'ai touché l'autre jour, une question bien importante et bien actuelle.

Celle de l'inspection des édifices publics. Il faut prévenir un malheur et ne pas attendre qu'il y ait perte de vie pour opérer des améliorations. Pour aujourd'hui, j'attire l'attention des autorités sur les escaliers étroits et en *tire-bouchons* de l'Eglise de Saint Roch de Québec. Supposez qu'une panique se produise le dimanche, par exemple, à la messe de huit heures ou à la grand'messe. Combien pourront se sauver, sur les 12 à 1500 personnes qui encombrant alors deux jubés? Je le demande aux hommes d'expérience et de conscience qui connaissent la disposition des lieux, et, je suis certain qu'ils sont effrayés de la réponse, s'ils se la font de bonne foi.

Pourquoi attendre davantage? Voilà une question qu'il faut savoir traiter au point de vue d'affaires et résoudre sans tarder.

Le commerce des cuirs est toujours à la hausse et semble vouloir se maintenir. Plusieurs fabricants de chaussures avaient, me dit-on, prévu cet état de choses et fait des achats considérables à l'avance. Tant mieux.

La fabrication va toujours bien, et nous n'entendons pas dire qu'il y ait chômage nulle part.

L. D.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Lettre de Québec.

Québec, 20 juin 1895.

Je viens de me laisser dire que les relations de la compagnie de steamers Allan et de la compagnie de steamers Dominion seraient de plus en plus tendues. Le temps serait à l'orage, et le ciel bleu sous lequel naviguaient naguère le *Labrador* et le *Vancouver* d'un côté, le *Parisian* et le *Sardinian* de l'autre, se barbouillerait sérieusement. La cause de ce bisbille, que l'on cache à grand-peine aujourd'hui, serait tout simplement le contrat des malles canadiennes. L'an dernier, la ligne Dominion transportait partie des malles de Sa Majesté. Cette année, cependant, à l'ouverture de la navigation, il s'est trouvé que la ligne Allan avait accaparé tout le contrat; on a de l'appétit ou l'on n'en a pas. Quand on en a et que l'on est d'intelligence avec le maître d'hôtel, on est servi à souhait, et lorsqu'on a fini, on peut, sans trop froisser son hôte, emporter la nappe et les plats. C'est ce que la compagnie Allan avait réussi à faire durant l'hiver.

Cependant, comme la ligne Allan, en face de la vitesse toujours croissante des paquebots d'autres lignes transatlantiques, est de moins en moins de taille à remplir des contrats comme celui qu'elle avait en entier, le public se trouva fort mal du service, et de fortes clameurs se firent entendre sans retard. De toutes parts on corna ce qui suit aux oreilles du directeur général des postes: "Si vraiment nous ne pouvons avoir des steamers filant de dix-huit à vingt nœuds

pour le service des malles, ayez donc au moins la bonté d'utiliser les vaisseaux les plus rapides qui naviguent entre le Canada et l'Angleterre." Assourdi par les clameurs, le ministre se décida à remettre les choses dans l'état où elles étaient auparavant, c'est-à-dire que la ligne Dominion, offrant les steamers les plus rapides, eut, de suite, sa part du gâteau. Vous devez vous imaginer un peu la bonne humeur de la compagnie Allan. Un petit incident, paraît-il, est venu mettre le feu aux poudres il n'y a pas longtemps.

Dans un rapport d'une séance de la chambre de commerce, on disait que le service de la ligne Dominion était beaucoup plus rapide que celui de la ligne Allan. La ligne Allan demanda des explications, et la chambre de commerce lui répondit qu'il n'était pas question de la chose dans ses registres et qu'elle n'était pas responsable des rapports des journaux.

Le rapport tel que publié, quant au fait principal, était exact.

Le tableau suivant en est la preuve la plus éloquent. Je ne le publie pas pour faire pièce à la ligne Allan, mais pour donner un renseignement qui intéresse tout le monde et les négociants en particulier.

ARRIVAGES DES STEAMERS DE LA MAILLE A RIMOUSKI EN 1894.

Ligne Allan.	Ligne Dominion.		
Sardinian		lundi, 30 avril.	2 p.m.
	Vancouver	samedi, 5 mai.	1.50 p.m.
Parisian		dimanche, 13 mai.	— a.m.
Mongolian		" " " " " "	— a.m.
	Labrador	vendredi, 25 "	7 a.m.
Sardinian		sam di, 2 juin.	8.50 p.m.

Provident Savings Life Assurance Society DE NEW YORK.

CHAS. E. WILLARD, Président.

Revenu en 1894	\$2,249,398.12
Actif au 31 déc. 1894	1,787,181.85
Passif, Actuaires, Evaluation	960,930.53
Surplus, Actuaires	826,251.32
Polices émises en 1894	22,114,526.00

On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec. S'adresser à

R. H. MATSON, GERANT GENERAL POUR LE CANADA. 37, rue Yonge, TORONTO, Ont

Temoignage. Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consommation, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs— Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre, Curé de St-Roch de Québec.

En vente part. ut ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 89 rue Saint-Jacques.

GRAINS DE SEMENCE BLE, AVOINE, ORCE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CÉCLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS..... TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- DECORATEURS 317 rue St-Paul, QUEBEC.

MELASSE ...EN DECHARGEMENT

3 Cargaisons de Mélasses, Nouvelle Recolte Barbade, Neuvitas. Ex. WM. GEAKE, JOHN L. SNOW, CARRIE EASTER.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE.

CLAQUES CLAQUES

Les marchands que nos voyageurs ne pourront pas voir feront bien de s'adresser chez nous pour l'achat de leur claques. Nous tenons toujours en mains un grand stock dans les Jacques-Cartier et Goodyear Patent. Nos escomptes sont les plus haut du marché et nos conditions les plus libérales.

NOUBLIEZ PAS.....

J. H. BEGIN, QUEBEC.

Vancouver	vendredi, 8 juin,	8 a.m.
Parisian	samedi, 16 juin,	1.59 p.m.
Mongolian	dimanche, 21 juin,	10 p.m.
Labrador	samedi, 30 "	1.59 p.m.
Sardinian	dimanche, 8 juillet,	4 p.m.
Vancouver	samedi, 14 juillet,	8.59 a.m.
Parisian	" 21 "	7 a.m.
Mongolian	dimanche, 29 "	2 p.m.
Labrador	vendredi, 3 août,	3 a.m.
Sardinian	samedi, 11 "	5.45 a.m.
Vancouver	vendredi, 17 août,	1 p.m.
Parisian	" 24 "	8.25 p.m.
Mongolian	samedi, 1er sept.,	8 a.m.
Labrador	vendredi, 7 "	12.40 a.m.
Sardinian	samedi, 15 "	8 a.m.
Vancouver	vendredi, 21 "	1.20 p.m.
Parisian	" 28 "	midi.
Mongolian	samedi, 6 octobre,	7 a.m.
Labrador	vendredi, 12 "	7 a.m.
Laurentian	samedi, 21 "	6 p.m.
Vancouver	vendredi, 26 "	8 a.m.
Parisian	" 2 nov.,	2.30 p.m.
Mongolian	dimanche, 11 "	6 p.m.

Les malles arrivent à midi ce jour là a Mont réal.

Ce petit tableau indique donc que les malles sont arrivées comme suit en 1894 à Rimouski, par les deux lignes.

Vendredi, samedi, dimanche, lundi.				
Ligne Dominion, 8 fois	3 fois			
Ligne Allan, 3 "	8 "	6 fois	1 fois	

Il indique aussi que le Labrador, de la ligne Dominion, est arrivé à Rimouski plus à bonne heure que tout autre steamer de la malle, à savoir à minuit quarante minutes vendredi, 7 septembre. En prenant ceci comme point de comparaison, on trouve que les autres arrivages des steamers de la ligne Dominion ont eu en moyenne un retard de quatorze heures sur celui-ci, tandis que les arrivages des steamers de la malle de la ligne Allan indiquent un retard en moyenne de 43 heures sur le voyage le plus rapide accompli par le Labrador.

Vous remarquerez aussi que la ligne Dominion a débarqué les malles à Rimouski six fois le vendredi matin, tandis que la ligne Allan ne les a pas débar-

quées une seule fois le vendredi avant midi, pendant toute la saison de 1894.

Sur onze malles, la ligne Dominion en a apporté deux à Rimouski le vendredi après-midi; la ligne Allan en a apporté trois sur dix-huit le vendredi après-midi.

La ligne Dominion n'a pas dépassé l'heure de 4 50 p.m. le samedi dans son service; elle ne fait pas de service de malle le dimanche et le lundi.

Le tableau que je vous adresse est puisé aux sources officielles. Il a été vérifié par les officiers du gouvernement. De plus, c'est une primeur; du moins, je le crois.

Comment donc est-il arrivé que le gouvernement ait donné le transport des malles exclusivement à la ligne Allan dès le début de la saison de 1895, lorsqu'il avait ou devait avoir devant lui le tableau statistique que je viens de livrer à la publicité? Est-on en présence d'un acte de favoritisme injuste, ou de stricte économie? Comme je ne suis pas dans les secrets, et que je ne suis pas politicien, ce dont je remercie sincèrement la Providence, je laisse le lecteur à ses réflexions.

MARC BERNARD.

Il est bruit de la création d'un syndicat pour contrôler le camphre. La guerre entre la Chine et le Japon a arrêté les opérations d'extraction de cette gomme, qui se font au Japon et à Formose; le stock disponible est par conséquent très restreint. On dit qu'un syndicat anglo-allemand a acheté presque tout le camphre brut qu'il y a sur le marché et a donné ordre à ses courtiers à Londres d'acheter tout ce qui se présentera.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 15 juin 1895.

QUARTIER ST-ROCH

Rue Richardson. Lot 360, avec maison, etc., terrain 42.8 x 44. La Société de Prêts et Placements de Québec à Mme Zoé Blais, épouse de Philéas Béland; \$1,300 [94278].

QUARTIER CHAMPLAIN.

Rue Champlain. Partie du lot 2373, terrain 26.4 x 400. John McFaul et al. à Mme Margaret McFaul, épouse de Patrick Dinan; \$425 [94263].

QUARTIER DU PALAIS.

Rue St Flavien. Moitié indivise du lot 2953, avec maison, etc. Jacques Déry et al. à Adolphe Renaud; \$330 [94268].

ST SAUVEUR

Rue Chateauguay. Lot 1331, avec bâtisses, etc., terrain 40 x 60. Cyprien Kirouac à Joseph Paradis; \$165 [94266].

Rue Franklin. Lot 1792, avec bâtisses, etc. Auguste Couture à Henry McDonald; \$100 [94282].

CHARLESBOURG

Lots 605, 782, 784, 779 et 779a, avec bâtisses, etc. Jacques Bédard à Joseph Villeneuve, fils; \$450 [94270].

BEAUPORT

Lot 652 et partie de 651, avec maison, etc., terrains, le 1er, 26 x 46 et le 2nd, 12 x 12; Mme Vve Ferdinand Parent à Gaudiose Royer; \$400 [94280].

J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.

126 à 140 rue St-Paul, QUEBEC.

FARINES, GRU, SON, ETC.,

MOULEE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saindoux, Jambons fumés, Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

J. A. PLAMONDON

MARCHAND EN GROS

Farines, Grains et Provisions, en lots, à la satisfaction des clients: Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin Presse, Fleur Préparée, etc.

Visite et Correspondance sollicitées. Coin des Rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE. Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetees

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques que les machines de même marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets

Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES

Bois de Boulogne et Bois de Plaisance, Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain, Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au Bureau des propriétaires.

16 RUE ST-JACQUES

FARINES.....

ET

PROVISIONS

Lard en quart, Jambons fumés, Saindoux en Chaudières et Seaux, Gruau, Barley, Pois, Fèves, Huile Morue et Loup-Marin, Sel, Beurre, Farines de toutes sortes. Une visite ou demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

Bureau: 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Entrepôts: RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

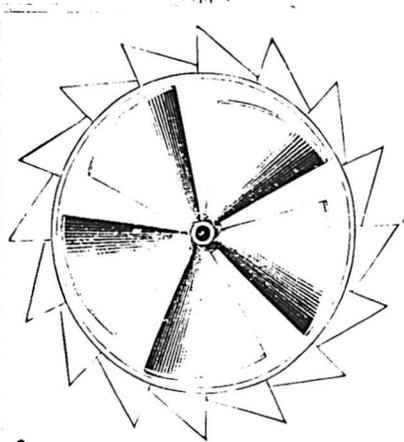
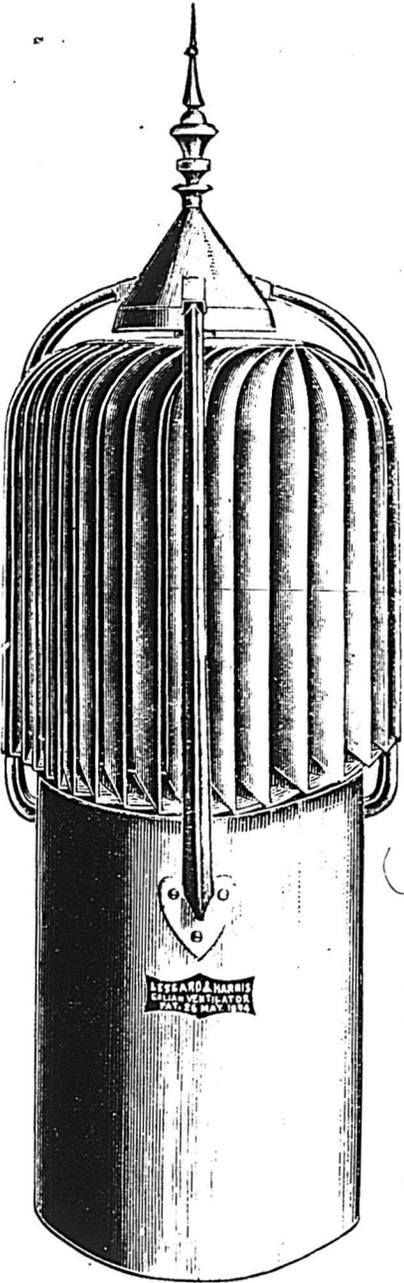
FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

LE VENTILATEUR EOLIEN

BREVETÉ LE 26 MAI 1894.

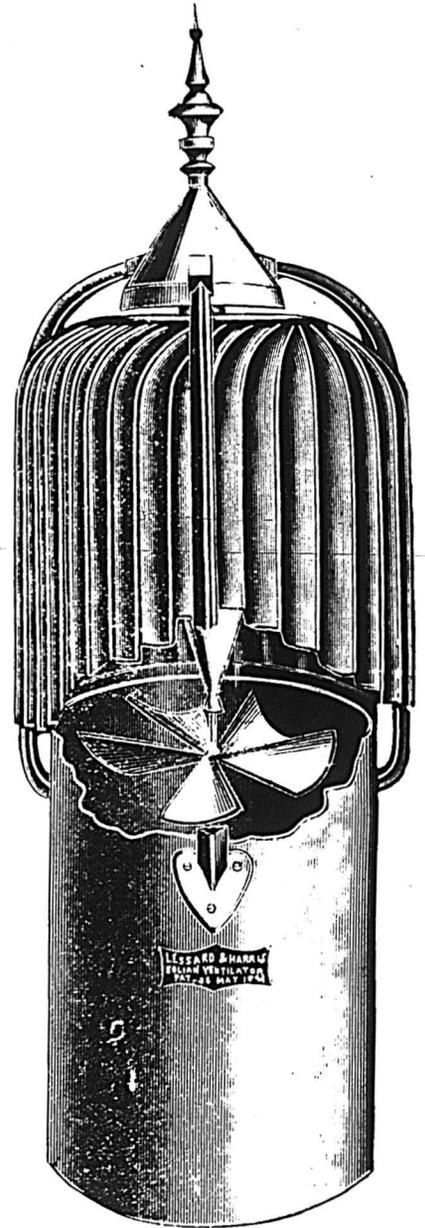


EST SANS CONTREDIT L'APPAREIL LE PLUS MODERNE ET LE PLUS EFFICACE POUR LA VENTILATION PARFAITE DES

**Edifices Publics,
Manufactures,
Eglises,
Maisons d'Education,
Residences,
Cabinets d'Aisance,
Ecuries, Etc., Etc.**

L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non-seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non-seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.



Fait en plusieurs grandeurs

Le "VENTILATEUR EOLIEN" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

No 421¹/₂ RUE CRAIG,

MONTREAL

Allumettes.	
	Prix en gros.
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger " "	3 20
Telephone " "	3 50
Star No. 2 " "	2 50
Carnaval " "	2 80
Parlor " "	1 75
Louiseville " "	\$2 50 à 2 65
Allumettes Nelson.	
Steamship " la caisse.	2 65
Railroad " "	2 75

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 à 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien " "	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2 " "	0 00 0 80
No 3 " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
" London Sperm.	0 00 0 11
" Fournier.	0 16 0 19
" trouées.	0 00 0 21
" couleur.	0 00 0 23
Chandelles suif, lb.	0 94 0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 00
Leasis concentré, com.	0 30 0 40
" pur.	0 00 0 65
" Greenbank doz.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 63
" James g.	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" small doz.	0 00 0 35
Silverino grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
" No. 2.	0 00 0 15
" No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte.	1 00 3 45
Savon de Marseille (Cas-	
tille) lb.	0 08 0 10
Câble coton 1/2 pce., lb.	0 13 0 00
" Manilla, lb.	0 12 0 14
" Sisal, lb.	0 36 à 0 07
" Jute, lb.	0 08 à 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 40
" 40 "	0 50
" 48 "	0 69
" 60 "	0 75

Prix en gros	
Ficelles 3 fils, 72 pieds	0 90
" 100 "	1 25
" 6 fils, 30 "	0 70
" 40 "	0 90
" 48 "	1 20
" 60 "	1 35
" 72 "	1 60
" 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" A tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25
Pipes, en boîtes	0 65 0 90
Graine de lin, lb.	0 00 0 03
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05
" chanvre, lb.	0 00 0 05
" Kapée, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 06 0 08

Balais.	
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 " "	3 00
Thistle 4 " "	2 60
Maple Leaf A 4 c.	3 25
" B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 " vernis	2 65
" B 4 " stained	2 40
Daisy A 3 " vernis	2 40
" B 3 " stained	2 10
Tulip No. 1 3 " "	1 90
" No. 2 3 " "	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
" ordin.	2 65
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10

Wisks H. A. Nelson & Sons.	
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
2 " 2 " "	1 50
1 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
2 " " " "	1 60
5 " " 3 c., paille choisie	3 00
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60
2 " 2 " " "	2 00
3 " 3 " " "	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choisie	3 20
Little Gem, manche argenté.	4 00
1 Pluche, épaupe p'che, p. choisie	2 10
2 " " " "	2 50
3 " " " "	3 00

Prix en gros	
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
2 " 2 " "	2 50
1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " 2 c., " "	1 20
3 " 3 c., " "	1 40
A m. émaille, 1 c., velours, " "	1 00
B " 2 c., " "	1 20
C " 3 c., " "	1 40
X " 1 c., ordin. p.moyenne	0 90
XX " 2 c., " "	1 00
XXX " 3 c., " "	1 10
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, " "	1 00
2 " 2 c., " "	1 15
3 " 3 c., " "	1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choisie	1 00
2 " 2 c., " "	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs	0 60
1 Barbers, 3 c'des, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émaille, 3 c'des, pluche, paille fine	1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choisie	1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p. choisie	1 30
2 " 2 c., ordinaire. p. fine.	1 15
3 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds	2 00

Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	34c
Imperial " "	31c
Arabian Mocha.	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha.	37c
Old Gov. Java et Mocha.	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque.	27c
Maracaibo	30c
Rio.	24 à 27c

Chocolats.	
Menier.	
Par caisse	Par boîte
de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune.	lb. \$0 34 \$0 36
Chamois.	" 0 43 0 48
Chocolat hygiénique de Cowan	
en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25

Prix en gros	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/4 lb., la douz.	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55
Essence de chocolat de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25

Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
<i>De Michel Lefebvre et Cie :</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 " "	0 11
do 28 " "	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
<i>De A. C. Dionne :</i>	
Canistres de 1 lb.	doz. 1 50
do de 2 lb.	doz. 2 00

Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 " "	0 09
do 28 " "	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

Diverses :	
Citrouilles.	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

Conserves alimentaires.	
Blé d'Inde.	doz. 0 90 0 95
" Yarmouth 2lbs	" 0 00 1 50
" Windsor	" 0 90 0 95
Hoegg Baked Beans.	1 35 0 00
Windsor	1 35 0 00
Haricots de Boston.	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 90 0 95
Petits pois français.	botte 0 10 0 11
extra fins.	botte 0 15 0 16
extra surfins	17 0 18

Avis Important.....

MALGRÉ L'AUGMENTATION DES DROITS DE DOUANE SUR LES "COGNACS," NOUS CONTINUERONS POUR QUELQUES TEMPS ENCORE A VENDRE NOS

COGNACS

PH. RICHARD, C. COUTURIER, F. MARION & Co.

Nous en avons une grande quantité sur laquelle les droits ont été payés. Echantillons et Prix envoyés sur demande.

A l'Ancien Prix

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros, 72 à 78 rue St-Pierre, Montréal.

Nous appelons l'attention du commerce sur les produits que nous manufacturons :

Johnston's Fluid Beef En boîtes de fer blanc. La préparation idéale de Bœuf

Johnston's Fluid Beef aux hypophosphites

En bouteilles de 2, 4, 8 et 16 onces. Nourriture et Tonique.

TRIPLE EXTRAIT DE BŒUF (Clarifié). En bouteilles, spécialement préparé pour prendre avec de l'eau froide et liqueurs spiritueuses

Granules de Lait et Granules de Lait aux Cereales

La nourriture idéale pour les enfants.

PHOSPHATE et CITRON. Boisson rafraichissante et tonique. Cette préparation est composée d'acide naturel de Citron et de Phosphate Acide de Chaux.

THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., - MONTREAL.



PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1895

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Fruits Secs.	
Tomates.....doz.	0 75 0 95	Cornichons:		Soda caustique 60° 100 lbs	1 75 2 00	Raisins nouv. Valence, lb.	0 03 0 03
Haricots verts.....	0 85 1 10	A. C. Dionne.....doz.	0 00 1 50	Soda caustique 70° 100 lbs	2 00 2 25	" Klème.....	0 00 0 00
Champignons la boîte	0 15 0 24	Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75	Soda à laver par 100 lbs.	0 70 0 85	" Loose Muscatels, bte	1 70 1 75
Truffes la douz.....	4 80 5 00	" " chop.	6 25 6 50	Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50	" London Layers.....	2 10 2 20
Olives.....	2 25 3 66	" Harvey, 1/2 chop.	3 25 3 50	Soufre poudre lb.....	0 01 0 03	" Black Baskets.....	0 00 0 00
Poissons:		Catsup de tomates.....	1 00 4 00	Soufre bâtons.....	0 01 0 03	" Imperial Cabinet.....	0 00 0 00
Clams, 1 lb.....doz.	1 40 1 50	de champignons.....	1 90 3 40	Soufre en sac (rock) par		" Connoisseurs Club.	
Homards.....	1 90 2 00	Sauce aux anchois.....	3 25 3 50	100 lbs.....	1 50 2 00	ters.....	2 65 2 75
de boîte plate.....	2 50 2 60	Sauce Chili.....	3 75 4 00	Strychnine.....oz.	0 90 1 00	" Black Crown.....	0 00 0 00
Huitres, 1 lb.....	1 40 1 50	Marinades de L.A. Dansereau d' Cie		Sulfate de cuivre.....lb.	0 43 0 06	" Fine Dehesa.....	0 00 0 00
" 2.....	0 00 2 40	Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 60	Sulfate de morphine.....lb.	1 96 2 00	" Sultana.....lb.	0 06 0 06
Maquereau.....	1 00 1 10	" 2.....	1 40	Sulfate de Quinine.....oz.	0 40 0 45	" Corintho nouv.....	0 03 0 04
Sardines 1/2 canad.....boîte	0 00 0 05	Gladstone.....	1 05	Sumac.....la tonne	65 00 70 00	Prunes Atlas.....	0 04 0 05
" am.....	0 09 0 10	John Roe & Co, Lon. Ang.....	1 80	Vert de Paris.....	0 17 0 20	Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" frs.....	0 07 0 25	Roberoy & Co, Liverpool.....	1 60	Vitriol.....	0 05 0 08	molles.....	0 12 0 13
" frs.....	0 16 0 35	Ketchup.....	90			Noisettes.....	0 08 0 09
Smelts (Eperlans).....doz.	0 50 0 00	Escompte 5 pour cent.				Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
Saumon.....	1 30 1 40	Drogues et Produits Chimiques		Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2	" Grenoble.....	0 14 0 15
Hareng mariné.....	0 00 1 65	Acide carbolique.....	0 30 0 40	Canada White Laundry la lb.	4 1/2	Bresil.....	0 9 0 10
Anchois.....	3 25 0 00	" citrique.....	0 50 0 55	Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2	Peanuts rôtis.....	0 07 0 08
Fruits:		" oxalique.....	0 10 0 12	" Blue la lb.	5 1/2	Pecan.....	0 08 0 08
Ananas, 3 lbs.....doz.	2 25 3 00	" tartrique.....la lb.	0 33 0 35	Lily White Gloss en livres	7 1/2	do polies.....	0 08 0 15
Bluets, 2 lbs.....	0 80 0 85	Aloès du Cap.....	0 14 0 15	Benson's en 1/2 lb.....	7 1/2	Figues, layers.....	0 10 0 11
3 lbs.....	0 00 0 00	Alun.....	0 01 0 03	en 1 lb.....	7 1/2	en paillons.....	0 05 0 07
Fraises, 2 lbs.....	1 75 2 00	Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75	St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2	Dattes, en boîtes.....	0 04 0 05
Pêche, 2 lbs.....	1 90 2 00	Bichrom. de Potasse.....lb.	0 10 0 12	Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	en paillons.....	0 04 0 05
3 lbs.....	2 50 3 00	Bleu (carré).....	0 10 0 16	Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2	Pommes séchées.....	0 06 0 07
Poires, 2 lbs.....	1 75 2 00	Borax raffiné.....	0 06 0 09	en lbs la lb.....	11 1/2	Pommes évaporées.....	0 00 0 7 1/2
3 lbs.....	2 00 3 00	Bromure de Potasse.....	0 55 0 60	Glaukos en bis de 1/2 grosse la gr.	2 50		
Pommes, gal.....	0 00 2 20	Camphre américain.....	0 60 0 70	Canada Corn Starch la lb.....	6 1/2		
3 lbs.....	0 90 1 00	Camphre anglais.....lb.	0 65 0 70	Durham.....	6 1/2		
Prunes, 2 lbs.....	1 50 2 00	Cendres de soude.....	0 01 0 02	Challenge.....	6 1/2		
Viandes en conserve:		Chlorure de chaux.....	0 02 0 05	British America Corn St'ch la lb	7 1/2	Fruits Verts.	
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 75 0 00	Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25	Benson's No. 1.....	7 1/2	Citrons de Messine, bte.	\$1 75 à \$5 25
" 2 lbs.....	2 90 0 00	Couperose, 100 lbs.....	0 75 1 00			Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 6 00
" 14 lbs.....	19 50 0 00	Crème de tartre.....	0 20 0 22			" Floride.....	0 00 à 6 00
Dinde, 1 lb.....	0 00 2 30	Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11			" de Valence, caisse	5 25 à 7 50
Langue, 1 lb.....	0 00 3 50	Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14			Oranges, 1/2 boîtes.....	1 75 à 2 50
" 2 lbs.....	0 00 7 00	Garance.....lb.	0 09 0 11			" sanguines.....	0 00 à 0 00
Langue de bœuf, 1 1/2 lb.	6 80 0 00	Glycérine.....lb.	0 16 0 20			" messines.....	1 75 à 2 50
" 2 lb.....	0 00 8 50	Gomme arabique.....lb.	0 50 1 25			Bananes, le régime.....	1 03 à 1 75
English Brawn.....	0 00 1 75	Gomme épinette.....lb.	0 25 0 00			Cocos, le cent.....	0 00 à 0 00
Bœuf émiété sec.....	0 00 2 80	Indigo Bengal.....lb.	1 50 1 75			Oignons rouges, le quart	0 00 à 0 00
Pâtes de foie gras.....	6 00 8 00	Indigo Madras.....lb.	0 60 0 80			jaunes.....	0 00 à 0 09
Pieds de cochon, 1 1/2 lb.	0 00 2 30	Iodure de potasse.....lb.	4 00 4 25			Ananas, la pièce.....	8 a 12
Porclets, 1 lb.....	0 00 2 30	Opium.....lb.	4 50 4 75			Fraises, la pinte.....	9 a 15
Soupes assorties, 1 lb.....	2 00 2 20	Pearline, boîte.....	5 00 0 00			Oignons d'Espagne, le sac	2 25 à 0 00
Marinades Morton.....doz.	2 30 2 70	Phosphore.....lb.	0 60 0 75			Fruits du Pays:	
" Crose & Blackwell,		Salpêtre.....lb.	0 06 0 7 1/2			Crises le panier.....	1 75 à 2 00
doz. 0 00 3 25		Sels d'Epsom.....	1 50 3 00			Atocas, le quart.....	0 00 à 0 00
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10	Sel de soude.....100 lbs	0 90 0 95			la boîte.....	0 00 à 0 00
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80						

Le Café Dandelion Royal

en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-courant."

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Embaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epicieris devraient

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

HON. ALPH. DESJARDINS,
PRESIDENT.

L. W. TELMOSE,
DIRECTEUR GERANT.

A. S. HAMELIN,
VICE-PRESIDENT.

Telephone Bell 2899.

La Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires

De Montreal, (LIMITEE)

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS, CONSERVES ALIMENTAIRES ET EPICERIES

Seuls Agents avec Monopole au Canada, des Liqueurs de la GRANDE CHARTREUSE, et de trente-huit MAISONS EUROPEENNES.



BUREAUX ET ENTREPOTS DE DOUANE:
87, 89 RUE ST-JACQUES et 64, 66 RUE DES FORTIFICATIONS,
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1895.

Fruits de Californie :		Prix en gros	Grue de Manitoba, char		Prix en gros	Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2.		Prix en gros	St. John, caisse		Prix en gros
Oranges, C. de 216.....	2 25 à	2 50	16 50	17 00	3	1 80	1, 2 et 3.....	1 80	7 75	7 00	7 00
150.....	2 25 à	0 00	18 00	19 00	4	1 50	0, 1, 2 et 3.....	2 25	10 00	10 00	10 00
116.....	2 00 à	2 25	21 00	23 00	8	2 57	1 à 8.....	2 57	10 07	11 00	11 00
Abricots, boîtes.....	1 31 à	1 50			9	3 27	0 à 8.....	3 27	9 00	11 00	11 00
Corises.....	2 00 à	0 00							9 00	21 00	21 00
Grains et Farines			Huiles et graisses.			Liqueurs et spiritueux.			Caisse verte, rouge.		
GRAINS			HUILES.			Randies. (droits payés.)			Gins		
Blé roux d'hiver Can. No 2	1 00	1 05	Hulle d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 45	Honnosay * caisse	12 50 à	12 75	Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85	11 25	
Blé blanc	1 00	1 02	" loup-marin raffi.	0 38 0 45	" V O	18 25	0 00	" 25 à 49 c....	5 80	11 20	
Blé du printemps	1 00	0 05	" paille	0 35 0 37	" gallon	6 75	0 00	" 50 c. et plus	5 75	11 15	
Blé de Manitoba No 1 dur.	1 10	1 12	" de lard, extra	0 65 0 75	Martel * caisse	12 25	12 50	Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05	19 20	
" No 2 dur.	1 07	1 10	" " No.1.	0 60 0 70	" gallon	0 00	6 65	" 25 à 49 c....	5 00	10 10	
" No 3 dur.	0 00	0 00	" d'olive p. mach.	0 80 1 00	Marceau caisse	8 75	0 00	" 50c et plus	4 95	10 00	
Blé du Nord No 2.....	0 00	0 00	" à salade,	0 70 0 00	Jockey Club *** caisse.	7 50	0 00	Visser.....	1 à 24c.	5 60	10 75
Avoine.....	0 43	0 41	" d'olive à lampion	1 20 2 60	" V.O.	8 75	0 00	Mécus.....	25c et plus	5 20	10 75
Blé d'Inde, en douane.	0 00	0 60	" de spermacti	1 35 1 60	" V.S.O.	10 00	0 00	Jno. De Kuyper caisse bl.	5 60	0 00	3 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 00	0 70	" de marsouin	0 50 0 60	" W.V.S.O.P.	12 00	0 00	Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts.	8 75	8 75
Pols, No 1.....	0 80	0 85	" de pétrole, par char	0 00	" " " "	17 30	0 00	Nicholson, Old Tom	pts.	7 50	7 50
Pols No 2, ordinaire.	0 72	0 73	" p. 20 qrt.	0 15 0 16	" " " "	12 00	0 00	" " "	pts.	7 50	7 50
Orge, par minot.....	0 53	0 55	" de 1 à 19 qrt	0 16	" " " "	13 00	0 00	Sir Rob. Burnett	pts.	8 75	8 75
Sarrasin, par 50 lbs.	0 00	0 55	" Américaine, par char.	0 00	" " " "	17 30	0 00	" " "	pts.	8 75	8 75
Seigle, par 56 lbs.	0 63	0 65	" par qrt. 19 1/2	0 23 1/2	" " " "	17 30	0 00	" " "	pts.	8 75	8 75
FARINES			Hulle olive Barton &	G. qts. 0 00 8 50	P. Richard carte blanche	12 qrts	8 75	Gins en fûts.			
Patente d'hiver.....	5 10	5 50	" " " "	0 00 9 50	" " "	24 pts	9 75	DeKuyper, barriques, le gall.	2 50	2 50	
Patente du printemps.	4 90	0 00	" " Possel, qrts	0 00 2 75	" " "	48 1/2 pts	10 75	" quarts	2 50	2 50	
Patente Américaine.	0 00	0 00	" " pint	0 00 3 50	" " "	12 qrts	12 25	" octaves et 1/2 "	2 00	2 00	
Straight roller.....	4 90	5 00	" " 1 doz, 1/2	0 00 3 75	" " "	24 pts	13 25	" au gallon	2 00	2 00	
Extra.....	4 50	1 60	" " Loubon, la	caisse 2d. 1 40 1 50	" " "	48 1/2 pts	14 25	Tous autres gins: 5c. de moins.			
Superfine.....	4 00	4 10	" " Plagniol c.	6 00 9 50	" " "	12 qrts	12 25	Whiskeys Importés.			
Forto de boulanger, cité.	1 75	0 00	Huile de foie de m. Nor. g.	1 75 2 00	H. Fairman & Co.	16 à la c.	10 25	Royal Eagle	caisse	9 25	9 25
Forto du Manitoba.....	4 75	0 00	" Ter. g. 1 00 1 50		Sheriff's	caisse	9 25	" "	caisse	1 05	1 05
EN SACS D'ONTARIO			Laveuses, etc.			Rhum.			Mackie's lt. O sp Scotch c'se		
Medium.....	4 00	4 25	Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20	Jamaïque gallon	4 90 à	6 15	" Islay	caisse	10 25	10 25
Superfine.....	3 50	3 60	" Globe	1 75	St. Georges	12 lit.	0 00 12 25	" Brand	caisse	8 25	8 50
FARINES D'AVOINE			" Jubilee	2 20	Diamant	12 bout	7 50	Glenfalloch	caisse	8 75	8 50
Farine d'avoine standard,			" Royal Rose	1 45	White Ball, gal.	12 bout	7 50	" Hig'd	caisse	3 55	3 50
en barils.....	4 35	4 40	" N't'n Queen	2 22	des lys.	12	11 50	Glenlivet	caisse	9 00	9 25
do en sacs.....	2 12 1/2	2 15	" P'sse Louise	2 25	" "	12 lit.	13 75	" "	caisse	10 00	10 25
Farine d'avoine granulée,			Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou	peints à l'intérieur..... 1 50				Watson old Scotch, caisse			
en barils.....	0 00	1 60	Seaux No. 2, cercles, do	1 50				" "			
do en sacs.....	0 60	2 25	Seaux en papier	3 80				" "			
Avoine roulée en barils.	1 35	1 40	" d'écurie	3 00				" "			
do en sacs.....	2 12 1/2	2 15	Demi-seaux	1 25				" "			
ISSUES DE BLE			Quart-seaux, pour 7 lbs de confi-	tures..... 0 85				" "			
Son d'Ontario au char, l....	15 00	16 00	Seaux, joujoux pour enfants	0 70				" "			
" de Manitoba	11 00	11 50	Seaux de rebut, noueux, non	peints..... 1 20				" "			
			Demi-seaux, do	1 15				" "			

— Établie en 1830. —

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1714. Boîte de Poste 215.

EST Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

BRODIE & HARVIE

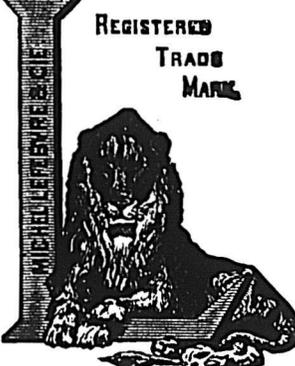
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, son, Grains d'alimentation.



REGISTERED
TRADE
MARK

LION

L

BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc.. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi **VINAIGRES PURS**, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL. Négociants Industriels.

VERRET, STEWART & Co.

MONTREAL et QUEBEC

MARCHANDS DE SEL POUR TOUS USAGES

REPRESENTANTS AU CANADA DE

The Salt Union

D'ANGLETERRE.

Demandez nos cotations.

L. N. LAMARCHE & CIE

... RELIEURS ...

11 rue Ste-Thérèse, Montreal.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1895

	Prix en gros
Geo Roe & Co	9 00 00 00
Banagher	9 75 10 50
Dunville & Co	3 90 4 15
Watson old Irish	7 75 0 00
Chymore	8 25 9 25
Kelty	8 25 9 25
Mountain Dew	9 50 10 00
<i>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</i>	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
" 50 O. P.	3 70 3 80
" 25 U. P.	2 00 2 10
Rye	2 00 2 10
Toddy	1 95 2 10
Malt	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 25 2 35
" 5 ans	2 40 2 65
" 6 ans	2 50 2 75
" 7 ans	2 60 2 80
Corby I. X. L., caisse	0 00 8 50
" X. T. C.	6 50 0 00
Imperial 1889 qts.	7 65 0 00
" flasks	8 15 0 00
" 1/2 flasks	8 65 0 00
Club 1889 qts.	9 15 0 00
" flasks	9 65 0 00
" 1/2 flasks	10 15 0 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
<i>Apéritifs.</i>	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 25
Orange Bernard, caisse	6 60 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.	0 00 6 60
Vermouth Italian, caisse	0 00 6 35
Empire Rye	6 75 7 00
<i>Liqueurs Cusenier.</i>	
Crème de Menthe glaciale verte	00 00 10 75
Curacao blanc	00 00 10 75
Curacao Orange	00 00 10 75
Prunelle	00 00 13 00
Kummel doux	00 00 12 75
Crème de Cacao	00 00 15 00
Anisette	00 00 10 75
Cherry Brandy	00 00 12 00
Marasquin	00 00 12 75
Kirsch	00 00 9 75
Kirsch fin	00 00 10 50
Kirsch rassis	00 00 13 25
Absinthe, 12 bout.	00 00 12 00
Absinthe, 12 litres.	00 00 13 50
Amer Cusenier	00 00 11 00
Bitter	00 00 11 00

	Prix en gros
Sirops de Gomme, d'Orgeat, de Groselles, de Limon, de Grenadine	caisse 00 00 8 50
<i>Produits de la Grande Chartreuse.</i>	
Chartreuse Blanche, 12 lit. 24 1/2 lit.	12 17 00 18 25
" Jaune, 22 00 23 25	
" Verte, 26 50 27 75	
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " " " "	5 4 " 1 20
" " " " " "	4 2 " 0 00
" " " " " "	2 8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 90
" " " " " "	2 1 " 0 15
<i>Liqueurs Simon Ainc.</i>	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle	13 50
Kirsch	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75

	Prix en gros
<i>Mélasses.</i>	
Barbades tonne	gal. 0 00 0 37
" tierce et quart	0 00 0 40
" au char, tonne	0 00 0 36
" au char, tierce	0 00 0 39
Trinidad	0 00 0 34
Porto Rico, tonne	0 00 0 36
" au char	0 00 0 35

	Prix en gros
<i>Moutardes.</i>	
Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " " " "	0 40 0 42
" " " " " "	0 39 0 40
" " " " " "	0 72 0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " " " " "	0 40 0 42
" " " " " "	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 60
" Poney, jars.	0 70 0 75
" Impérial, doz.	0 95 1 00
Moutarde Supérieure, A. C. Dionne	
Pois de 1/2 lb.	0 00 0 60
" 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00

	Prix en gros
<i>Pâtes et denrées alimentaires</i>	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Macaroni du Canada	0 04 0 04 1/2
Vermicelle	0 04 0 04 1/2
" botte de 5 lbs	0 22 0 00
" " " " " "	10 lbs 0 41 0 00
Lait concentré, doz.	1 00 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25
Farine préparée, Brodie	
" XXX, 6 lbs.	2 80
" " " " " "	3 " 1 45
" superb 6 "	2 60
" " " " " "	9 " 1 35
Farine d'orge, doz.	2 20
" de seigle, doz.	2 20
" de Gluten lot, doz.	3 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2

	Prix en gros
<i>Pâte Cook's Friend:</i>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" 2 6 "	0 80
" 3 4 "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12, 6 "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" " " " " "	1 75
" " " " " "	1 10

	Prix en gros
<i>Poissons.</i>	
Harengs Shore	0 00 0 00
" " " " " "	0 00 3 00
" Labrador	0 00 4 50
" " " " " "	0 00 2 75
Harengs Cap Breton	0 00 0 00
" " " " " "	0 00 2 50
Morue sèche	5 00 5 50
" No 1 en quart	0 00 0 03
" No 1 large quart	0 00 0 34
" No 1 Draft lb.	0 00 0 31
Morue désossée	6 00 6 50
Poisson blanc lac Sup.	0 00 5 50
Traite des lacs	0 00 0 00
Saumon Labrador	0 00 0 00
Saumon do	0 00 0 00
Maquereau No 1	0 00 0 00
" No 2	0 00 0 00
" No 3	0 00 0 00
Saumon Colombe A	0 00 8 75
do do baril	0 00 11 00
Anguille	0 00 0 07

	Prix en gros
<i>Produits de la ferme.</i>	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
<i>Beurre.</i>	
Townships frais	0 13 0 14
" 2de qual.	0 00 0 00
De l'Ouest	0 05 0 10
Rouloaux	0 10 0 11
Beurre de beurrieres d'automne	0 06 0 10
do frais	0 15 0 16
<i>Fromage.</i>	
De l'Ouest, la lb.	0 08 0 00
De Québec	0 08 0 00
Petites meules	0 08 0 00
<i>Créme.</i>	
Mirés à la caisse	0 00 0 11
Chaumées à la caisse	0 00 0 00
Frais	0 10 0 10 1/2
<i>Sirup et sucre d'érable.</i>	
Sirup d'érable en qrts la lb.	0 04 0 05
" en canistre le gal.	0 55 0 60
Sucre nouveau la lb.	0 06 0 08
<i>Miel et cire.</i>	
Miel coulé la lb.	0 06 0 07
Miel blanc nouveau	0 08 0 09
Miel en gâteaux	0 13 0 14
Cire vierge	0 25 0 27

	Prix en gros
<i>Produits Pharmaceutiques.</i>	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 & 11
" " " " " "	1 oz. p. doz 0 35
" " " " " "	2 " " " 0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " " " "	4 " " " 0 00
" " " " " "	6 " " " 1 00
" " " " " "	demiards par doz 6 50
Trésor des nourrices	par doz 1 40
Sirup Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
Hop Bitters	7 00
Radway Ready Relief	1 90
Pain Killer	par doz 1 75 & 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" " " " " "	Hoyt's 1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

PHENIX DE LONDRES, ÉTABLI EN 1782
 ASSURANCE CONTRE LE FEU.
G. A. RAYMOND & CIE,
 AGENTS SPECIAUX DU DEPARTEMENT FRANCAIS
 TELEPHONE 2300.
 Bureaux: 61 rue St-François-Xavier, MONTREAL.

"LA CANADIENNE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
 ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
 Gérant et Secrétaire, P. GARON.
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.
 S'adresser personnellement ou par lettre à
P. GARON, Gérant.
 N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
Beurre et Fromage
 Et Marchands de Provisions en Général,
 104 Rue des Sœurs Grises.
 Coin de la rue William. — MONTREAL

Montreal Roofing Co.,
...COUVREURS...
 EN METAL, ARDOISE, CIMENT, ACTINOLITE ET EN GRAVIER...
 Manufacturiers de Corniches en fer galvanisé et en cuivre; d'écouilles vitres, de conduits, de gouttières, de ventilateurs.
 Toits réparés et peints.
 Planchers en Asphalte et en Bithulite.
 Soubassements à l'épreuve de l'humidité et des rats.
 Estimes fournis promptement.

MONTREAL ROOFING CO.,
 Coin de la rue Latour et de la ruelle Busby.
 P. O. B. 909. TEL. BELL 130.
THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
 MARCHANDS DE METAUX,
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
 Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Matie, Blanc de plomb. Spécialité de l'envie des Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies rondes, Scies a mouline, Godendards et autres scies.
 Bureaux: 144 rue William.
 Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1915

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros			
Essences 55c.	\$1.50	1.75	Vermicure Français au	1.25	12.00	Victoria.....	12s	47	
" café.....	\$2.30	6.75	chocolat.....	1.25	12.00	Index.....	7s	44	
Quétal.....	\$1.70	17.00	Castorol (huile de castor	1.20	12.96	Brunette.....	12s	41	
Rob Bonum.....	1.70	17.00	préparée (2 oz).....	2.40	25.92	" Derby " Plug	12s	50	
Emulsion C. Beaupré.....	3.50	36.00	(4 oz)	2.40	25.92	Solace à fumer	7s	50	
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.		Riz.		Sapallo.		Old Chum Solace		3s	40
Doz. Gros.		sacs	sacs	poches	p.	à chiquer.....		58	
Elixir Résineux Pectoral	\$1.75	\$18.00	J. 1 à 4 sacs.	3.95	4.00	4.05	4.10		
Restaurateur de Robson	3.50	38.00	5 9	3.90	3.95	4.00	4.05		
Pilul. antibill. du Dr Ney	1.50	15.00	10 24	3.85	3.90	3.95	4.00		
Spéc. antiasthm. gr.	3.25	33.00	25 et plus.	3.80	3.85	3.90	3.95		
" petite	3.25	33.00	B. 1 à 4 sacs.	3.45	3.50	3.55	3.60		
Anticholériq. du Dr Ney	3.50	40.00	5 9	3.40	3.45	3.50	3.55		
Salsepareille grande	7.00	90.00	10 24	3.35	3.40	3.45	3.50		
" petite	3.75	40.00	25 et plus.	3.30	3.35	3.40	3.45		
Onguent antihémor.	1.75	18.00	English style.						
antidart.	1.75	18.00	En sacs de 250 lbs.						
Onguent magique gr.	1.75	18.00	1 à 4 sacs.	3.30					
" magique pot.	1.00	10.00	5 9	3.25					
Pommade "c. les cors	1.75	18.00	10 24	3.20					
Baume Catarrhal gr.	7.00	75.00	25 et plus	3.15					
" petite	3.50	36.00	Riz "Crystal"						
Tue-douleur dentaire	1.75	18.00	En sacs de 25 lbs.	1.35					
Poudre dépurative, Vink	1.75	18.00	50 "	2.60					
Spécifique du prof. Vink	6.00	65.00	Salaisons, Saindoux, etc.						
Vermifuge	4.00	42.00	Lard Canada Short Cut Mess	18.00	00.00				
Spavin-Curo grande	7.00	80.00	" " le quart.	9.25	09.00				
" petite	3.50	38.00	" " le quart.	9.25	09.00				
Colic-Cure	3.00	33.00	" " Short Cut Clear	00.00	00.00				
Pastilles Vermif. français.	1.40	15.00	" " le qt.	00.00	00.00				
Spécialités de Picault & Contant.		Saindoux :							
Doz. Gros.		Pur de panne en seaux	2	0	2				
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1.75	\$18.00	Canistres de 10 lbs	10	11				
Biscuit Purgat. Parisien	1.20	12.00	" 5 "	10	11				
Pastille à vers.	1.50	15.00	" 3 "	10	11				
Poudre de condition 1 lb.	0.80	7.20	Composé, en seaux	1	45				
" 1 lb.	1.25	13.00	Canistre de 10 lbs.	7	40				
" 1 lb.	1.80	18.00	" 5 "	7	8				
Huile d. foied. morue 8 oz	18.00		" 3 "	7	8				
" 6oz	15.00		Jambons, la lb.	10	11				
Emulsion "	4.00		Saindoux						
Huile Vétérinaire.....	1.50		Standard, en seaux.....	1	55				
Essence d'épinette.....	0.80		Globe,	1	45				
Spécialité de A. C. Dionne.		Divers :							
Sirop de merisier composé	\$1.50	00.00	Lard fumé, la lb.....	0	12	00.00			
Spécialités de la Anchor Medicine Co.		Lard S.C. de l'Ouest le qt		18	00	00.00			
Doz. Gros.		Lard Mess de l'Ouest,		17	00	00.00			
Anchor Weakness Cure..	8.00	78.00							
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).....	3.50	36.00							

Etablie en 1841.
L'AGENCE MERCANTILE
R. G. DUN & Co., Montréal,
 La plus ancienne et la plus forte—150 agences.
 Collections faites dans toutes les localités.
A. C. MATTHEWS, Gérant.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.
 Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.
L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.
 Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

JOSEPH CONTANT
PHARMACIEN ET CHIMISTE
 1475 rue Notre-Dame, Montréal
 MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

FABRIQUE
....DE VINAIGRE.... EUREKA



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.
 Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.
 Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA", on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gele, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.....
ALF. ROBITAILLE
 MANUFACTURIER DE
VINAIGRES et MARINADES
QUEBEC.

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

L. A. DANSEREAU & CIE
 FABRICANTS DE
Biscuits, Marinades, Etc
 354 et 356 AVENUE PAPINEAU
 MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de **John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de Liverpool.
 Vendus par tous les épiciers de gros.
 Ecrivez pour la liste des prix.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1895.

	Prix en gros.	Prix en détail.
Porto, caisse.....	6 00	15 00
" Hurmester gallon	2 10	4 00
Moselle, caisse.....	06 50	24 00
Sauternes, caisse.....	6 65	7 65
Gaves, caisse.....	6 50	7 50
Champagnes.		
" grts. pcs.....	\$26 00	28 00
J. Mumm, caisse.....	31 00	33 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00	33 00
Arthur Roederer, caisse.....	31 00	33 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00	33 00
Pommery, caisse.....	31 00	33 00
Freminet, caisse.....	26 00	27 00
Morizet, caisse.....	25 00	27 00
Louis Roederer, caisse.....	31 00	33 00
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse.....	30 00	32 00
Perrier-Jouet, caisse.....	31 00	33 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00	33 00
Gd vin des Ambassadeurs, c.....	14 00	15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00	25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00	19 00

	Prix en gros.	Prix en détail.
Mousseux.		
Bourgogne Mousseux, c.....	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.....	14 00	21 00
Hock Mousseux, caisse.....	14 00	16 00
Saumur, Tessier & Co., c.....	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c.....	14 00	15 00

	Prix en gros.	Prix en détail.
Vins toniques.		
Vin de Chevrier, la douz.....	0 00	9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.....	0 00	9 00

	Prix en gros.	Prix en détail.
Cuir et peaux.		
Cuir à semelles.		
Spanish No 1 18 lbs en moy.....	0 27	0 28
" " 25 " et au-des.....	0 25	0 27
" " léger.....	0 27	0 28
" " No 2.....	0 25	0 26
" " 18 lbs en moy.....	0 25	0 26
Zanzibar.....	0 22	0 23
Slaughter sole No 1 steers.....	0 30	0 30
" " p. ord.....	0 30	0 30
" " No 2.....	0 28	0 29
" " union crop No 1.....	0 40	0 40
" " " No 2.....	0 35	0 35
Harnais finis à la main p. lb.....	0 31	0 35
" " No. 2.....	0 28	0 30
" " finis à la roue p. lb.....	0 32	0 35

	Prix en gros.	Prix en détail.
Harnais No. 2.....	0 28	0 30
" " taureau.....	0 28	0 30
Vache cirée mince.....	0 40	0 45
" " forte No. 1 p. lb.....	0 38	0 40
Vache grain. pesante p. lb.....	0 40	0 45
" " Hm, M. Lin le p.....	0 16	0 17
" " écossaise.....	0 16	0 17
Tauro française p. lb.....	0 85	0 90
" " anglaise.....	0 89	0 99
" " canadienne.....	0 60	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.....	0 70	0 80
" " 36 à 45 " p. lb.....	0 69	0 70
" " 45 et plus p. lb.....	0 60	0 65
Vache fendue Ont H.....	0 25	0 30
" " " Hm.....	0 25	0 30
" " " Med.....	0 25	0 30
" " " junior.....	0 22	0 25
" " Qué. sen. ham.....	0 23	0 28
" " jun. m. à light.....	0 20	0 25
Vache vernie.....	0 20	0 20
" " d'Ontario.....	0 20	0 20
Cuir verni uni, grainé.....	0 00	0 20
Mouton mince.....	12 00	0 00
" " épais.....	12 00	0 00
Dongola glacé, ord. le pied.....	0 15	0 35
Kid Chevrerie.....	0 30	0 35
Chèvre des Indes glacée.....	0 12	0 15
Kangourou.....	0 40	0 60
Dongola dull.....	0 20	0 30
Buff d'Ontario H. 0 16.....	HM.	0 16
" " M. 0 16.....	L.	0 16
Buff d'Ontario No 2.....	0 00	0 11
Buff de Québec H. 0 16.....	HM.	0 16
" " M. 0 16.....	L.	0 16
Buff de Québec No 2.....	0 00	0 11
Glove Grain Ontario.....	0 14	0 15
" " Québec.....	0 13	0 14
Pebble " Ontario.....	0 14	0 16
" " Québec.....	0 11	0 15
Cuir à bourrure No 1.....	0 20	0 18
" " fini français.....	0 20	0 20
" " russe.....	20	0 20

	Prix en gros.	Prix en détail.
Cuir à Reliure.		
Maroquin large..... doz.	\$24 00	\$36 00
" " petit.....	18 00	22 00
" " persian.....	12 00	20 00
Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal.....	\$40 00	
" " Royal.....	38 00	
Veau de loi..... M.	\$30 00	D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.....	18 00	
" " imitation le pied.....	0 30	
" " " seal.....	0 20	
Veau de Russie..... doz.	72 00	

	Prix en gros.	Prix en détail.
Peaux. Prix payés aux bouchers.		
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1.....	\$8 50	0 00
" " do do No. 2.....	7 50	0 00
" " do do No. 3.....	6 50	0 00
Veaux, la livre.....	0 00	0 08
Agneaux, la pièce.....	0 25	0 00
Moutons, laine.....	0 75	1 00
Moutons, tondu.....	0 00	0 15
Steers, par 100 lbs.....	0 00	8 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest..... No. 1.....	0 00	
" " do do..... No. 2.....	0 00	

	Prix en gros.	Prix en détail.
Laines.		
Toison du Canada, la lb.....	0 19	0 21
Arrachée, non assort.....	0 19	0 21

	Prix en gros.	Prix en détail.
Chaussures.		
Brogans.....	\$0 75	1 00
Cobourgs.....	1 00	1 10
Split Balmorals.....	0 85	1 25
Kip.....	1 15	1 50
Buff.....	1 20	2 00
Veau.....	1 05	3 85
Buff Congress.....	1 20	2 00
Veau.....	2 10	3 40
Split boots.....	1 40	2 15
Kip.....	2 00	2 90
Veau.....	2 75	3 90
Bottes en feutre.....	1 50	2 00
Wigwams.....	1 70	2 50
Mocassins.....	0 65	0 90

	Prix en gros.	Prix en détail.
A CHEVILLE.		
Split Boots.....	\$0 65	0 75
Split Balmorals.....	0 75	1 05
Kip.....	1 10	1 20
Buff.....	0 90	1 30
Pebble.....	1 00	1 30
Buff Bals clous en cuivre.....	1 00	1 25
A COUTURE.		
Pebbles Boutonnées.....	1 15	1 10
Buff lustré.....	1 21	1 31
Pebble.....	1 21	1 69
Lustré.....	1 35	1 69
Chèvre.....	1 17	2 09
Veau poli.....	1 10	2 00
Chevreau français.....	1 90	3 60
" " canadien.....	1 50	2 85

	Prix en gros.	Prix en détail.
A, extra superleure.....	0 23	0 25
B, superleure.....	0 20	0 21
Noire.....	0 17	0 18
Cap de B. E. en suint.....	0 14	0 16
Australie, lavée.....	0 00	0 00
Buenos Ayres.....	0 31	0 35
Natal, en suint.....	0 00	0 00

	Prix en gros.	Prix en détail.
Pelleteries brutes.		
<i>Prix payés à Montréal.</i>		
Vison, la pièce.....	\$1 50	\$2 00
Rat musqué (hiver).....	0 07	0 12
Marle, No. 1.....	1 50	2 00
Renard roux.....	1 30	1 50
Pecan.....	5 00	8 00
Hête puante.....	0 50	0 75
Ours.....	8 00	20 00
Loutre.....	8 00	15 50
Castor, la livre.....	1 00	5 00
Chat sauvage.....	0 25	0 75

	Prix en gros.	Prix en détail.
Hommes.		
Garçons.		
Enfants.		
Femmes.		
Fillles.		
Enfants.		

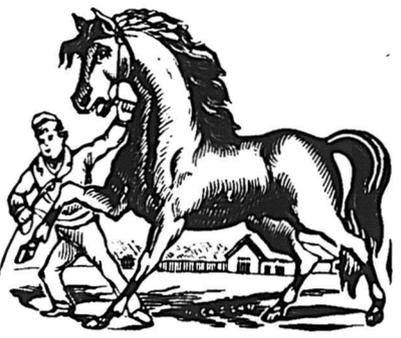
H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LA WRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

- DEUTZ & GELDERMANN, Gold } Ay.
- Lack Sec. } Corbyville.
- CORBY'S DISTILLERY. } Oporto.
- J. W. BURMESTER. } Tarragona.
- HONSOMS & MULLER, } Reus.
- J. ORNOSA & CO., } Jerez.
- SANCHEZ ROMATE HERMANOS, } Malaga.
- JIMINEZ & LAMOTHE, } Beaune.
- CHAMPY PERE & CO., } Bordeaux.
- ST BONNET & BELLEMER, } Cognac.
- BOUTELLEAU FILS, Doctor's Sp. } Cognac.
- cial Brandy.

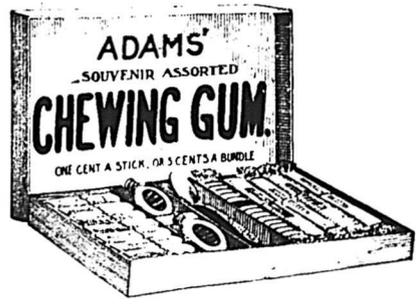
- COMANDON & CO., } Cognac.
- QUANTIN & CO., } Cognac.
- PETER F. HEERING, } Copenhagen.
- R. THORNE & CO., " Kilty Scotch," } Greenock.
- GREENLESS BROS } Glasgow.
- " "Claymore Scotch," } Belfast.
- BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., } London.
- J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, } Rotterdam.
- BLANKENHEYM & NOLET, } Saumur.
- Key Gin, } Torino.
- ALFRED GRATIEN, } Saumur.
- MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth, } Torino.

BERNIER & CIE.,
 GRAINS, **GROS**
 FARINES,
 SON ET GRU,
DETAIL MOULÉE,
 GRAINES DE SEMENCE
271 & 273 rue CASCADES
 SAINT HYACINTHE



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions. Produits de la ferme
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 Poudre ENGRAISSANTE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et Bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
81 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

Gomme à macher....
SOUVENIR
 ...de ADAMS
 Chaque boîte contient une élégante
 médaille souvenir, un bol doré avec un
 splendide portrait du Pape Léon XIII.
 LA BOITE CONTIENT 150 MORCEAUX DE COMME
AYEZ-EN UNE.



DEMANDEZ-LA A VOTRE FOURNI

ADAMS & SONS CO., - 11 et 18 Jarvis St., Toronto, Ont.

Fers et Métaux.		Prix en gros		Fontes.		Prix en gros		Prix en gros	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		Clous à rizer par 100 lbs :		Siemens..... par tonne		Canadienne.....		BRIQUES	
Prix en gros		1 poouces.....		Coltness.....		Des Trois-Rivier.		De Montréal.....	
Fers à cheval :		1 1/2 à 1 1/2 ".....		Langloan.....		Au charb. de bois		Du bord de l'eau.....	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00	2 à 2 1/2 ".....		Summerlee.....		Fer en barres.		Réfractaires.....	
do par 25 barils..	3 50 0 00	2 1/2 à 2 3/4 ".....		Gartsherrie.....		Canadien par 100 lbs		Brique pressée.....	
En acier.....	5 00 5 75	3 à 6 ".....		Glengarnock.....		1 65 1 70		8 00 8 50	
Fers à repasser... par lb	0 03 1/2 0 03 1/2	Clous d'acier.....		Carnbroe.....		2 15 2 25		4 50 5 00	
Fiches : Coupées, toutes		10c en sus		18 00 18 50		2 40 2 50		18 00 22 00	
dimensions... par 100 lbs	3 15 3 75	Clous galvanisés, par 100 lbs..		16 00 17 00		3 75 4 00		25 00 35 00	
Pressées, do... Esc. 20 p.c	3 90 0 00	Clous à ardoise		26 50 28 00		4 00 4 25		5 00 5 50	
" " " " " "	3 90 0 00	Clous à cheval No 7		2 70		5 00 5 00		1 50 2 00	
" " " " " "	4 25 0 00	" " " " " "		2 59		6 00 0 00		1 50 2 00	
" " " " " "	4 50 0 00	" " " " " "		2 48		0 09 0 10		0 45 0 60	
" " " " " "	4 75 0 00	Clous de broche						1 00 1 20	
Fil de fer :		1 pouce, No 16..... net		\$4 50				0 57 0 59	
Poll. de No 0 à No 8, par		1 1/2 " " " " " "		4 05				0 60 0 61	
100 lbs.....	2 60 0 00	1 1/2 " " " " " "		3 60				0 47 0 18	
Galvanisés.....	3 00 0 00	1 1/2 " " " " " "		3 60				2 00 2 50	
Huile et brûlé.....	2 50 0 00	2 " " " " " "		3 38				0 35 0 02	
Esc. 22 1/2 p.c.		2 1/2 " " " " " "		3 15				0 45 0 00	
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06 0 07	3 à 4 1/2 poouces, No 6 à 10.....		2 93				1 00 1 20	
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1/2	5 à 6 " " " " " "		2 70				0 57 0 59	
Fil de laitton, à collets		Limes, râpes et tiers-points :						0 60 0 61	
par lb	0 35 0 40	1ère qualité, escompte.....		50 p.c.				0 47 0 18	
Pol. de No 0 à No 8, par		2me qualité,.....		60 et 10 p.c.				2 00 2 50	
100 lbs.....	2 60 0 00	Mèches de tarière, esc.....		45 p.c.				0 35 0 02	
Galvanisés.....	3 00 0 00	Tarières escompte.....		80 p.c.				0 45 0 00	
Huile et brûlé.....	2 50 0 00	Vis, à bois, escompte.....		6) et 10 p.c.				1 00 1 20	
Esc. 22 1/2 p.c.		Boulons à voiture, esc.....		60 p.c.				0 57 0 59	
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06 0 07	Boulons à bandage.....		70 p.c.				0 60 0 61	
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1/2	Boulons à lisses.....						0 47 0 18	
Fil de laitton, à collets		Métaux.						2 00 2 50	
par lb	0 35 0 40	Cuir.						0 35 0 02	
Pol. de No 0 à No 8, par		Lingots..... par lb		\$ c. \$ c.				0 60 0 61	
100 lbs.....	2 60 0 00	En feuille.....		0 19 0 20				0 47 0 18	
Galvanisés.....	3 00 0 00	Etain.						2 00 2 50	
Huile et brûlé.....	2 50 0 00	Lingots.....		0 18 0 19				0 35 0 02	
Esc. 22 1/2 p.c.		Barres.....		0 19 0 20				0 60 0 61	
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06 0 07	Saumons..... par lb		0 03 0 03 1/2				0 47 0 18	
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1/2	Barres.....		0 04 0 04 1/2				2 00 2 50	
Fil de laitton, à collets		Feuilles.....		0 04 1/2 0 05				0 35 0 02	
par lb	0 35 0 40	De chasse.....		0 05 0 5 1/2				0 60 0 61	
Pol. de No 0 à No 8, par		Tuyau..... par 100 lbs		4 75 5 09				0 47 0 18	
100 lbs.....	2 60 0 00	Zinc.						2 00 2 50	
Galvanisés.....	3 00 0 00	Lingots, Spelter. par lb		0 44 0 05				0 35 0 02	
Huile et brûlé.....	2 50 0 00	Feuilles, No. 8..		0 44 0 05				0 60 0 61	
Esc. 22 1/2 p.c.		Acier.						2 00 2 50	
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06 0 07	A ressort..... par 100 lbs		3 00 3 25				0 35 0 02	
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1/2	A lisse.....		2 00 2 10				0 60 0 61	
Fil de laitton, à collets		Américain.....		5 50 6 00				2 00 2 50	
par lb	0 35 0 40	A bandage.....		2 25 2 50				0 35 0 02	
Pol. de No 0 à No 8, par		A pince.....		2 50 2 55				0 60 0 61	
100 lbs.....	2 60 0 00	Fondu..... par lb		0 12 0 13				2 00 2 50	
Galvanisés.....	3 00 0 00	Poule, ordinaire.		0 00 0 07				0 35 0 02	
Huile et brûlé.....	2 50 0 00	De mécanicien..		0 00 0 03				0 60 0 61	
Esc. 22 1/2 p.c.								2 00 2 50	

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS

CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL

41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

PRIX COURANTS.—MONTREAL 20 JUIN 1895.

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 20
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " "	1 00
9 " " "	1 75
12 " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " "	1 90
2 x 9 " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

Prix en gros simple doub.

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 " " "	1 50	1 90
8 x 6 " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " "	2 10	2 75
9 x 9 " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " "	3 00	0 00

Syphon :

4 pouces	1 40	2 00
6 " " "	1 90	2 75
9 " " "	2 75	3 30
12 " " "	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée :

92pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 10
Furnace do	5 10
Egg do	5 10
Stove do	5 25
Chestnut do	5 25
Peanut do	0 00
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 90 4 50
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsch Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do 2240 "	" " "
Cape Breton do " " "	3 60
Glace Bay do " " "	" " "
Sydney do " " "	4 00
Reserve do " " "	" " "
Charbon de forge do 2000 "	5 25 5 75
Lehigh pour fond. do "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 1 50
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	3 75 à 3 90
Slabs par chars	24 00 à 27 00
" en barge. Corde.	2 25 à 2 50
Rognures, le voyage	0 00 à 0 00

Bois durs.

Uni par 100 pieds.	60 à 1 00
Français la feuille.	50 à 1 25

Américain

Erable piqué do	25 à 50
Noyer noir ondé do	04 à 05
Acajou (mahogany) do	04 à 08
do do	8 à

Bois de Service

Pin.

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros \$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1 do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do. No 2 do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull 5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march. do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4 aux chars	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	1 60 1 75
2ème do	do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX 16 pouces	do	2 90 3 00
do XX do	do	2 40 2 50
do X do	do	1 50
do 1ère qualité 18 pouces	do	3 00
do 2ème do do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX 16 pouces	do	2 90 3 00
do XX do	do	2 40 2
do X do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette do	do	16 00
do en épinette rouge do	do	25 00 30 00

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

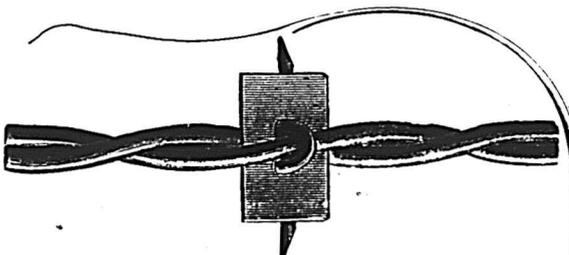
ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le détail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand ; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL.
Un assortiment des plus variés
A vendre aux plus bas prix du marché.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ÉCOLES.
CLASSIQUES FRANCAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

LESSARD & HARRIS
(Ci-devant de Brodeur & Lessard)
CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194.

GAGNIER & LEFEBVRE
Successeurs de H. A. MILLER,
PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de **RIDEAUX,**
Tapisseries et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8803.

T. PREFONTAINE H. BOURCOUIN
T. PREFONTAINE & CIE

.. Marchands de

BOIS de SCIAGE
BUREAU

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-
Le long du Canal Lachine, des deux côtés,
Tél. Bell 8141. MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.
Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.
Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinées.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.
OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.
FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

Argent à Preter

— AUX —

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.



Clotures! Balustrades!

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS

73 Adelaide O., Toronto, Ont.

.....PENSEZ A VOTRE AVENIR.....

Achetez **DE SUITE AU** **BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux Lots de 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CECI: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montreal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 15 Juin
1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue de Montigny, Nos 159 et 161, maison en brique. Lot 1598-61, quartier Ste-Marie (avec Nos 166-617 quartier Hochelaga), terrain 22.6 x 80. Jean-Baptiste Tardif à Joseph et Arsène Dus-sault; \$2,250 [39179].

Rue Notre-Dame, No 727, maison en brique. Lot 1522-4, terrain de 2150p. en superficie. The Canada Investment & Agency Co. à Léon Julien; \$4,000 [39180].

Rue de Montigny, No 303, maison en brique. Lot 1439, terrain 46 6 x 96. Patrick Donohue à Hormidas Ménard; \$1,200 [39183].

Rue de Montigny, No 981, maison en bois. Lot 769, terrain 52.3 x 76. Charles Hunter à Ovide Moreau; \$2,000 [39196].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Wolfe, Nos 243 et 245, maisons en brique à 2 étages. Lot 747, terrain 24.6 x 70. Le Shérif de Montréal à Antoine Collard; \$1,600 [39173].

Rue Berri, Nos 710 à 716, maisons en brique. Lots 1203-9, 15, 16, terrains, le 1er 20 x 88.6 et les 2 derniers 20 x 86.6 chacun. Kent & Turcotte à Damien Lalloude; \$358.70 plus les hypothèques [39189].

Rue Cherrier, la moitié indivise de partie des lots 1200-30 et 31, terrain 45 x 50 vacant. Frs. Lemoine à Emery Lafontaine; \$960.00 [39190].

Rue Amherst, Nos 87 à 91, maisons etc. Partie du lot 394, terrain de 810 pieds en superficie. Denis McCaffrey à Michel Montmigny; \$4,000 [39194].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Ste Elizabeth, Nos 52 à 58, maisons en brique. Lot 209, terrain 44 6 x 84. Richard Herington et autres à Adéline Imbeau, épouse de Pierre Auclair, Pierre Auclair et Jules Hande-grave dit Champagne; \$4,600 [39157].

Rue St Hippolyte, No 24, maison en bois et brique, Lot 855, terrain 30 x 68 3. Emélie Collin et autres à Marie Caroline Laramée, épouse de Ed. D. Porcheron; \$2,200 [39172].

Rue des Allemands, Nos 87 à 93, maisons en brique. Partie non subdivisée de 212 et lot 210A, terrain irrégulier. Wm C. Chester et autres à Elizabeth Chester, veuve de George Perry; \$11,050 [39198].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc. Lots 44-4 et 5, terrains 27 x 136 chacun, vacants. George W. Nicholson et autres à James Coch-rane; \$5,197 92 [39158].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANNE

Rue St-Paul (du Collège), Nos 677 et 679, maison en brique à 1 étage. Lot 1822, terrain 48 x 81. Célia et Hester Wilson et autres à la succession Wm Dow; \$4,000 [127025].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Panet. Lot 1-25, terrain 25 x 91, vacant. Ovide Henri Richer et Adélaïde Chassé à Philorum Simard; \$450.00 [56910].

Rue St-Dominique, Nos 896 et 898, mai-son en brique. Partie du lot 378, terrain 30 x 63. Joseph Binette à Charles S. For-tin; \$2,000 [56981].

QUARTIER ST DENIS

Rue Dufferin. Lot 329-88, terrain 25 x 80 vacant. Joseph U. Emard à John O'Connell; \$200.00 [56916].

Rue Rivard. Lot 162-99, terrain 22 x 70 vacant. The Montréal Loan & Mort-gage Co à Tancrède Bienvenu; \$350.00 [-6919].

Rue Dufferin. Lot 329-59, terrain 25 x 80 vacant. Joseph U. Emard à Salem Routhier; \$300.00 [56977].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Manufacturers, Nos 95 et 97, mai-son en brique. Lot 2999, terrain 72 x 127.9. Hormidas Bourque à Louis H. Henault; \$1,888.17 (à réméré) [56960].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Lafontaine, Nos 88 à 94, maison en brique. Droits dans les lots 166-561 et 562. Arthur Sanscartier et autres à Séraphin Cormier; \$2,625 [56923].

MAISONNEUVE

Rue Ontario. Lot 8-264, terrain 25 x 110. Louis H. Sénécal à William O. Smith, jr; \$500.00 [56959].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. La moitié nord-ouest du lot 11-434, terrain 25 x 84, vacant The Montreal Freehold Co. à Ovide Lavoie; \$374 00 [56901].

Avenues de l'Epee et Querbes. Lots 33-295 à 298, 312 et 313, terrains, les 3 premiers, de 30 x 80, le 4ème de 48 en front et 20 en arrière x 80, le 5ème 30 x 80 et le dernier 50 en front, 20 en arrière x 80 vacants. L'Institution Catholique des Sourds Muets à Alfred Denis; \$1,800 [56920].

Avenue Bloomfield, maison etc. Lots 34-401 et 402, terrains 30 x 130 chacun. Rémi Boyer à L'Institution Catholique des Sourds Muets; \$5,000 [56926].

Avenue Madison. Lots 12-21-5 et 6; 12-22-47 et 48, terrains de 100 x 110.6, va-cants. The Consolidated Land & Invest-ment Co. à Mary MacDonald, épouse de George Alex. Gunn; \$1,150 [56973].

Avenue du Parc. Lots 12-9-10 et 12-10-48, terrains de 50 x 110, vacants. The Consolidated Land & Investment Co. à Catherine Ransom, épouse de Daniel H. H. Welsh; \$699.79 [56985].

WESTMOUNT

Rue Dorchester. Lot 941-287, terrain de 25 x 128 environ. Samuel Thomas Spindlo à Catolina Lewis épouse de E z-ar Judge; \$3,205 [56927].

Avenue Greene. Partie du lot 381-92, lisière de terrain de 12 x 103.3, (superficie 1239 pieds carrés) vacante. La suc-cession Ed. Atwater à la ville de West-mount; \$619.20 [56944].

Rue Colombia. Partie du lot 384-110, terrain 12 x 103 6. C. T. S. A. Peverley à la ville de Westmount; \$619.50 plus \$63 17 d'intérêt [56915].

Comme d'habitude, à cette saison, on reçoit de Bordeaux la nouvelle que la prochaine récolte de prunes ne sera pas aussi considérable que celle de l'année dernière. Mais cette nouvelle nous semble provenir de spéculateurs, car nos dernières informations de sources dé intéressées nous font prévoir une récolte bonne moyenne.

PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs C.vils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)
MONTREAL.

Telephone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs,
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
Elevateur. Téléphone 2113.

Heures de consultation :
De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.

THEO. DAoust
ARCHITECTE,
103 RUE ST-FRANCOIS XAVIER
MONTREAL

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.
Chomins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTIER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES
Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
BREVETS D'INVENTION
17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

Chs. Bernier. Chs. Brodeur
BERNIER & BRODEUR
Architectes et Evaluateurs
107 RUE SAINT-JACQUES,
Chambre 35, Imperial Building,
TELEPHONE. MONTREAL.

HORMIDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier,
175, Rue LaGauchetière, Montreal

Revue Immobilière.

Montréal, 20 juin, 1895.

Qu'on se plaigne de la stagnation du marché de la propriété foncière, c'est bien permis ; mais si l'on veut bien regarder autour de soi, on verra que, après tout, si le marché est calme, les prix se tiennent bien et il n'y a pas d'offres à sacrifice. Un confrère rapporte qu'un capitaliste voulant faire un placement en immeubles a fait annoncer dans un journal de Montréal qu'il désirait acheter une propriété de telle et telle dimension, etc., à tel prix. Il ne reçut pas une seule réponse. Il fit alors la même annonce dans un journal de Toronto et, le lendemain, il recevait 35 lettres et une cinquantaine de listes de propriétés à vendre.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Cherrier.....	85 c
Avenue du Parc.....	70 c
Rue Panet (St J. Rte).....	20 c
" Duff-rin (St-Denis).....	15 c
" Rivard (").....	22 1/2 c
<i>Montréal Annexe :</i>	
Rue Clarke.....	18 c
Avenue du Parc.....	12 1/2 c
<i>Westmount :</i>	
Rue Dorchester.....	1 00
Avenue Greene.....	50 c
Rue Columbia.....	50 c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$9,450.00
" St Jacques.....	6,908.70
" St Louis.....	17,850.00
" St Laurent.....	5,197.92
" Ste Anne.....	4,000.00
" St Jean Baptiste.....	2,450.00
" St Denis.....	650.00
" St Gabriel.....	1,888.17
" Hochelaga.....	2,625.00
Maisonneuve.....	500.00
Montréal Annexe.....	8,993.79
Westmount.....	4,497.87
Total.....	\$ 65,011.45
Semaine précédente.....	115,489.45
Ventes antérieures.....	3,114,742.68
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$3,295,243.58
Semaine correspondante.	
1894.....	\$ 268,508.43
" 1893.....	228,317.58
" 1892.....	402,689.41
" 1891.....	112,277.86
" 1890.....	150,478.99
" 1889.....	186,048.36
" 1888.....	203,968.50
A la même date	
1894.....	\$4,441,214.04
" 1893.....	5,527,874.27
" 1892.....	7,028,718.33
" 1891.....	6,818,724.40
" 1890.....	4,889,658.23
" 1889.....	4,406,572.65
" 1888.....	3,850,299.59

Parmi les hypothèques enregistrées cette semaine, il y en a une de \$75,000 portant sur les propriétés de la Laurie Engine Co., qui garantit les obligations de la compagnie. Un prêt de \$65,000 à 5 p.c. porte hypo-

thèque sur une propriété de la rue Ste-Catherine-ouest. Il y a quatre autres prêts à 5 p. c. pour \$500, \$1,600, \$1,750 et \$5,000. Ce taux devient tout à fait commun. Quatre prêts à 5 1/2 p.c. pour \$2,900, \$4,600, \$6,500 et \$25,000. Par contre, un prêt de \$14,000 porte 7 p.c. et un de \$6,000 porte 6 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$24,875
Assurances.....	73,500
Autres corporations.....	26,322
Successions.....	8,500
Particuliers.....	102,659
Total.....	\$235,856
Semaine précédente.....	93,266
Semaines antérieures.....	5,775,544
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$6,104,666
Semaine correspondante.	
1894.....	\$111,103
" 1893.....	73,752
" 1892.....	56,016
" 1891.....	58,780
" 1890.....	71,280
" 1889.....	70,890
" 1888.....	150,295
A la même date	
1894.....	\$3,244,938
" 1893.....	3,623,625
" 1892.....	2,756,719
" 1891.....	3,687,353
" 1890.....	2,359,924
" 1889.....	2,065,448
" 1888.....	2,201,800

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 15 juin.

Chez M. Alcide CHAUSSÉ, Architecte

Rue Montcalm.—Une maison à 6 logements, façade en pierre.
Excavations, M. Dusablon.
Maçonnerie et pierre de taille, A. Du-rocher.
Brique, à la journée.
Charpente et menuiserie, à la journée.
Enduits, E. Pelletier.
Peinture et vitrerie, N. Granger.
Plomberie et couverture, F. Duclos.
Propriétaire, Etienne Pelletier.

NOTES

Les travaux du nouveau pont de Mas-sawipi sont commencés. Ce sera un pont en fer et d'une grande amélioration sur l'ancien, mais pendant sa construction, le public est forcé de faire un détour et de passer à travers les champs pour traverser à gué le ruisseau du moulin. L'on va probablement construire un pont temporaire en attendant que les travaux du pont en fer soient terminés.

Le conseil municipal de Huntingdon a pris en considération un règlement établissant la construction d'un système complet d'aqueduc et de canaux d'é-gout.

La statistique de la douane anglaise constate qu'il a été importé en 1894, dans le Royaume-Uni, 254,914 tonnes de foin. Les relevés du ministère canadien du commerce disent que nous avons exporté en Angleterre, en 1894, 175,559 tonnes de foin. Nous avons donc fourni près de 70 p. c. de l'importation anglaise.

NOTES INDUSTRIELLES.

La Fabrique Rhénane de Caoutchouc et de Celluloid produit une nouvelle espèce de cuir lustré qu'on obtient en recouvrant le cuir de celluloid.

A une température très basse on peut extraire de n'importe quelle huile de poisson, une graisse solide que les Anglais appellent *suif de poisson*.

Ce produit peut être obtenu à bon marché ; on s'en sert dans beaucoup de tanneries comme *dégras*. Dans un essai publié récemment par W. Eitner, l'auteur insiste sur l'avantage qu'on pourrait retirer du suif de poisson raffiné. Le suif de poisson ne demande pas à être beaucoup raffiné, et il peut très bien remplacer le suif de bœuf dans la préparation du cuir. Le suif de poisson raffiné doit avoir une couleur beaucoup plus brillante que le suif brut. Son point de fusion est de 42°. On le vend dans le commerce en pains.

Les peaux à fourrures russes sont achetées par les marchands de sauvages en Sibérie souvent à un prix fabuleusement bas. Certains marchands peu scrupuleux exploitent de la manière la plus éhontée le faible qu'ont les peuplades de cette vaste contrée, notamment les Samoyèdes, pour les spiritueux. Dans leurs réunions avec ces derniers, ils commencent par les griser; puis ils leur achètent leurs produits à vil prix. Il arrive souvent que pour un pair de boutons brillants provenant d'un vieil uniforme, boutons que les femmes portent en guise de bijoux, ils achètent une peau de fourrure valant de 6 à 7 roubles. Naturellement, ces procédés contribuent énormément à l'appauvrissement de ces peuplades. L'extinction de la race samoyède qui, numériquement, diminue en quelque sorte à vue d'œil, n'est d'ailleurs plus qu'une question de quelques années.

Après de la chute de Niagara, non loin de Buffalo, une ville nouvelle se forme avec rapidité. L'eau du Niagara, prise avant la chute, est amenée dans des turbines dont l'axe, formé par un cylindre d'acier de 180 pieds de longueur, actionne directement les machines dynamos. Chacune correspond à une force de 5,000 chevaux. Ce sont les dynamos les plus puissants que l'industrie ait encore créés. Toute cette force électrique, subdivisée à l'infini, va alimenter une fabrique d'aluminium, des moulins, des papeteries. Elle donne à une usine 3,000 chevaux, à une autre 300, à la volonté et au gré de l'industriel. Un tramway électrique réunit, sur une longueur de 8 milles, toutes les usines avec les chemins de fer. La lumière électrique inonde les chantiers. Les maisons d'ouvriers, les gares, les docks sont déjà construits : les plans sont préparés pour porter à Buffalo, à plus de 20 milles de distance, toute la force dont cette ville peut avoir besoin.

Dans peu de temps, la même Compagnie exploitera les rives canadiennes du Niagara, et nous allons assister à ce curieux spectacle de la formation du plus grand centre industriel du monde. L'énorme force de la chute du Niagara, force perdue jusqu'ici et que l'on peut estimer à 1,700,000 chevaux, ne s'écoulera plus inutilement ; l'homme la prend à son service.